



## **Médiatisation partisane et identification**

*Responsiveness* des partis politiques belges à la variable d'identification européenne des électeurs. Le cas des élections européennes 2014-2019

Mémoire réalisé par Colin Deneufbourg

Mémoire de synthèse

Année académique – 2018/2019

Promotrice : Virginie Van Ingelgom

Rapporteur : Bernard Coulie

Master 120 en études européennes



*À Mamy Ninette*

*À Papy Bruno*



« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »



## Remerciements

Je tiens avant tout à remercier ma promotrice, Virginie Van Ingelgom, pour son écoute, sa patience, son aide précieuse et ses conseils avisés.

Je remercie mes parents, Viviane et Vincent, de m'avoir donné la chance de pouvoir entreprendre les études que je désirais et de m'avoir toujours soutenu dans mes différents choix, que ce soit financièrement qu'émotionnellement. Sans eux, rien de cela n'aurait été possible.

Je remercie mes deux frères, Valentin et Baptiste, qui ont dû endurer mes longues journées d'études durant ces cinq dernières années mais qui l'ont fait sans broncher. Je les remercie aussi pour leur soutien sans faille et pour leurs si précieux encouragements.

Je remercie Adèle pour son amour et sa patience. Je la remercie d'avoir toujours cru en moi, d'avoir accepté mes choix qui nous ont parfois séparés pendant de longs mois, de m'avoir conseillé dans la rédaction de ce mémoire, d'avoir partagé mes doutes et mes peurs et d'avoir toujours su tirer le meilleur de moi-même.

Je remercie mes différents lecteurs, qu'ils aient lu tout ou une partie de ce travail, pour leurs remarques pertinentes et bienveillantes.

Enfin, je remercie de manière générale ma grande famille, mes amis et toutes les personnes qui ont, de près ou de loin, contribué à la réussite de mon parcours universitaire par leur soutien, leurs mots d'encouragement, leur sourire, leur bonne humeur et leur confiance en moi.

De tout cœur, merci.







## TABLE DES MATIÈRES

<b>I. INTRODUCTION GÉNÉRALE.....</b>	<b>1</b>
<b>II. PARTIE THÉORIQUE – DÉFINITIONS ET REVUE DE LA LITTÉRATURE.....</b>	<b>7</b>
A. L'IDENTITÉ EUROPÉENNE.....	7
1. <i>L'identité européenne et l'identité nationale</i> .....	8
2. <i>Identité ou identification ?</i> .....	11
3. <i>Conclusion</i> .....	13
B. LES PARTIS POLITIQUES.....	15
1. <i>Le parti politique : une définition</i> .....	15
2. <i>Les partis politiques en Belgique</i> .....	17
3. <i>Conclusion</i> .....	25
C. LA RESPONSIVENESS.....	27
1. <i>La responsiveness ou réactivité démocratique – historique</i> .....	27
2. <i>Définition et élargissement</i> .....	28
3. <i>Saillance, consistance et congruence</i> .....	31
4. <i>Conclusion</i> .....	34
D. HYPOTHÈSES.....	35
<b>III. PARTIE ANALYSE – PROGRAMMES POLITIQUES.....</b>	<b>37</b>
A. CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE.....	37
1. <i>Le cas belge</i> .....	37
2. <i>Les partis politiques</i> .....	37
3. <i>Les programmes électoraux et les termes spécifiques</i> .....	39
4. <i>Méthodologie</i> .....	39
B. ÉTUDE DE SAMUEL DEFACQZ, JÉRÉMY DODEIGNE, FERDINAND TEUBER ET VIRGINIE VAN INGELGOM – MISE EN CONTEXTE DES HYPOTHÈSES.....	41
1. <i>Question 16</i> .....	42
2. <i>Question 50</i> .....	47
3. <i>Question 72</i> .....	50
C. ANALYSE DES PROGRAMMES ÉLECTORAUX.....	53
1. <i>Partis francophones</i> .....	54
2. <i>Partis néerlandophones</i> .....	69
D. RÉSULTATS ET CONCLUSION.....	83
<b>IV. CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	<b>87</b>
<b>V. BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>91</b>
<b>VI. ANNEXES.....</b>	<b>101</b>



## I. Introduction générale

Depuis quelques années, nous assistons à de véritables phénomènes qui perturbent le projet européen dans son ensemble.

Une première grande crise majeure est la crise des *subprimes* de 2008 qui se transforma rapidement en crise financière et économique.

Cette crise provoquera une explosion de la dette publique et créera des situations impensables jusqu'alors, surtout dans les pays périphériques de l'Union Européenne, notamment en Grèce. Pour essayer d'endiguer le phénomène, des mesures d'austérité seront décidées dans les plus hautes sphères politiques. Cette austérité aura des conséquences importantes comme une augmentation des inégalités, une diminution de la participation électorale et une augmentation du vote extrême. (Fontan 2019)

Une deuxième crise majeure est la « crise » migratoire de 2015, la plus importante depuis plusieurs décennies. Celle-ci a réellement commencé dans les années 2010 avant d'atteindre un pic en 2015. Ses causes sont multiples : la misère et les régimes autoritaires en Afrique, la crise écologique mais ce sont surtout les printemps arabes et les guerres qui s'en sont suivies en Irak et en Syrie qui ont déstabilisé la région du Moyen-Orient. (Bastié, 23/09/2015)

Cette « crise » atteindra donc son paroxysme en 2015, particulièrement les mois de septembre, d'octobre et de novembre 2015 où la barre des 150 000 arrivées a été franchie – la barre des 200 000 arrivées a même été franchie en octobre 2015. (COM, 2018 : 4) Ce phénomène, bien que surestimé et tout sauf inattendu selon Emmanuel Blanchard et Claire Rodier (Blanchard et Rodier, 2016 : 3), a profondément divisé les pays européens. La division est notamment survenue entre les pays périphériques de l'Union européenne qui sont en première ligne comme l'Italie, la Grèce ou encore la Hongrie dû au règlement de Dublin<sup>1</sup> et les pays plus « centraux », à l'exception de l'Allemagne qui ouvra ses portes assez rapidement : « *Wir schaffen das !<sup>2</sup>* » (2016 : 5) mais cela lui vaudra d'être sous le feu des critiques. Cette division s'est surtout illustrée lors de l'adoption du projet de relocalisation (2016 : 5) et continue de s'illustrer aujourd'hui.

---

<sup>1</sup> Système pensé lorsque les arrivés étaient faibles mais pas du tout adapté aux arrivées de « masse ». La directive 2001/55/CE relative à la protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées était pensée pour ces cas de figure mais n'a jamais été appliquée (Blanchard et Rodier, 2016 : 5)

<sup>2</sup> « Nous y arriverons », paroles prononcées par la Chancelière Allemande, Angela Merkel.

Ces 2 crises majeures ont écorché le projet d'intégration européenne. L'extrême droite a fait son retour sur le devant de la scène dans beaucoup de pays, notamment dans des pays fondateurs comme la France où le parti du Front National est arrivé au second tour de l'élection présidentielle, en Italie, où le gouvernement se divise en deux formations de droite radicale : le *Movimento 5 Stelle*<sup>3</sup> de Luigi Di Maio et *La Lega*<sup>4</sup> de Matteo Salvini, mais aussi en Espagne, où l'extrême-droite représentée par le parti Volt, qui avait disparue depuis la mort du dictateur Franco, a fait sa réapparition au *Cortes Generales*, en Pologne avec le parti *Prawo i Sprawiedliwość*<sup>5</sup> des frères Kaczyński ou encore en Hongrie avec le parti de Viktor Orban, *Fidesz*<sup>6</sup>, qui est sorti vainqueur des dernières élections européennes. Mais plus généralement, nous avons aussi vu cette tendance au dernier scrutin européen, où l'extrême-droite représente aujourd'hui plus ou moins un quart de l'hémicycle de Strasbourg. Avec eux, le discours identitaire national semble être en recrudescence, généralement en opposition avec l'intégration européenne dans son ensemble.

Tous ces éléments nous ont amenés à nous questionner sur le cas belge. En effet, jusqu'il y a peu, la Belgique semblait plus ou moins vaccinée contre ce genre de mouvances. Néanmoins, celles-ci se concentrent principalement au Nord du pays. Aussi, la grande majorité des partis politiques sont qualifiés d'europhiles mais, dans un même temps, ne considèrent pas l'intégration européenne comme étant un sujet saillant. (Crespy, 2011)

De plus, lorsque nous nous penchons sur l'attachement à l'Union européenne, par les partis belges ou par les citoyens belges, nous remarquons que l'identification, qu'elle soit nationale ou européenne, joue un rôle déterminant.

En effet, une étude de Samuel Defacqz, Jérémy Dodeigne, Ferdinand Teuber et Virginie Van Ingelgom<sup>7</sup> essaie d'expliquer les attitudes des citoyens et des candidats belges aux élections vis-à-vis de l'intégration européenne. Veulent-ils plus ou moins d'intégration ? Ou veulent-ils préserver un *statu quo* ?

En effet, ces chercheurs partent du constat qu'en Belgique, l'euroscpticisme a toujours été un épiphénomène et que le soutien envers l'intégration européenne a toujours été important. En outre, le peu de saillance de ce sujet au sein de l'opinion publique belge a fait que cette attitude

---

<sup>3</sup> Mouvement 5 Etoiles.

<sup>4</sup> La Ligue.

<sup>5</sup> Droit et Justice.

<sup>6</sup> Acronyme de *Fiatal Demokraták Szövetsége* (Alliance des jeunes démocrates).

<sup>7</sup> Réalisée dans le cadre du projet PARTIREP.

pro-européenne a su être préservée. En général donc, les élites politiques belges ne remettent pas en cause le projet européen, quelle que soit l'affiliation politique, à gauche comme à droite. (Defacqz *et al.*, 2019 : 273-276)

Cependant, ils remarquent qu'il y a un fossé entre les opinions des électeurs et les opinions des élites, un manque de congruence donc entre les électeurs et les candidats. Un écart déjà analysé au niveau national mais très peu au niveau européen.

Pour réaliser leur étude, ces chercheurs ont utilisé le cadre théorique d'Albert Hirschman : *Exit, Voice, Loyalty*. Dans cette dernière, le terme d'*exit* désigne une attitude en faveur de plus d'intégration européenne, donc moins de national (*exit* par rapport au national) ; le terme de *loyalty* désigne lui une attitude de « loyauté » envers le national, ce qui signifie une volonté de moins d'intégration européenne. Une troisième attitude est décrite : le *statu quo*, ce qui signifie ni pour plus d'intégration, ni pour moins d'intégration. (2019 : 277)

Dans leurs résultats, nous pouvons constater qu'effectivement, les candidats<sup>8</sup> ont plus tendance à soutenir plus d'intégration là où les citoyens sont plus enclins à considérer que le projet d'intégration européenne a été un peu trop loin.

Nous constatons donc une incongruence entre les candidats et les citoyens sur la question de l'intégration européenne. (2019 : 278-279)

Les auteurs génèrent donc des hypothèses. Une d'entre elles est fondatrice dans le questionnement de ce travail de recherche. En effet, l'hypothèse n°2 concerne l'identité – qu'elle soit nationale ou européenne – et l'influence qu'elle peut avoir sur l'attitude envers l'intégration européenne. Il est vrai que des études ont montré que les préoccupations liées à l'identité sont aussi importantes, voire plus importantes que les préoccupations liées aux facteurs « utilitaires », entendez socio-économiques<sup>9</sup>. Ce en quoi les auteurs s'attendent est plus un candidat ou un citoyen se sent attaché à sa région ou à la Belgique, moins il est susceptible de soutenir le projet d'intégration européenne. Cette hypothèse est divisée en quatre sous-hypothèses<sup>10</sup> :

---

<sup>8</sup> Les partis donc.

<sup>9</sup> CAREY S. (2002), « Undivided Loyalties : Is National Identity an Obstacle to European Integration? », *European Union Politics*, pp. 387-413

HOOGHE L. et MARKS G. (2005), « Calculation, Community and Cues : Public Opinion on European Integration », *European Union Politics*, pp. 419-443

MCLAREN L.M. (2002), « Public Support for the European Union : Costs/Benefits Analysis or Perceived Cultural Threat? », *The Journal of Politics*, pp. 551-566

<sup>10</sup> Traduction de l'auteur

- Hypothèse 2a : « Si les candidats et les électeurs sont fortement attachés à la Belgique ou à leur région, ils sont moins susceptibles de soutenir plus d'intégration plutôt que moins d'intégration. »
- Hypothèse 2b : « Si les candidats et les électeurs sont fortement attachés à la Belgique ou à leur région, ils sont moins susceptibles de soutenir plus d'intégration plutôt que de maintenir le *statu quo*. »
- Hypothèse 2c : « Si les candidats ou les électeurs sont fortement attachés à l'Europe, ils sont plus susceptibles de soutenir plus d'intégration plutôt que moins d'intégration. »
- Hypothèse 2d : « Si les candidats ou les électeurs sont fortement attachés à l'Europe, ils sont plus susceptibles de soutenir plus d'intégration plutôt que de maintenir le *statu quo*. » (2019 : 288)

Les résultats de leur recherche concernant ces hypothèses sont assez significatifs. En effet, aussi bien les électeurs que les candidats qui s'identifient comme européens sont significativement plus susceptibles de soutenir plus d'intégration européenne plutôt que moins d'intégration ou de vouloir maintenir le *statu quo*.

Par contre, l'influence jouée par l'identité belge est moins évocatrice. Cela dépend en fait de l'inclusion ou non dans le modèle des préférences des politiques publiques : quand ces préférences ne sont pas incluses dans le modèle, les auteurs constatent un effet négatif significatif de l'identité nationale sur le soutien de l'intégration européenne ce qui signifie donc que plus un répondant (candidat ou électeur) se sent attaché à la Belgique, moins il est susceptible de soutenir plus d'intégration plutôt que moins d'intégration ou de vouloir maintenir le *statu quo*. Cependant, cette relation négative disparaît lorsque nous introduisons les préférences des politiques publiques dans le modèle. La corrélation entre l'identification nationale et le soutien de plus ou moins d'intégration semble donc, dans le cas belge, dépendre de la volonté de voir les politiques publiques maintenues au niveau national ou régional. (2019 : 292-293)

Nous constatons donc que l'identité/identification joue un rôle, plus qu'anecdotique dans la volonté des citoyens et des candidats de voir perdurer le projet européen, de le voir évoluer ou de le voir rétrograder.

L'étude se clôt sur cette phrase : « *Further research should explore the role of political parties in mediating the preferences of voters and candidates regarding the future of the European integration.* » Cette phrase est le point de départ du questionnement. Est-ce que les partis ont

intégré les attitudes de leurs électeurs envers l'intégration européenne ? Est-ce les partis dont les électeurs ont justifié leur envie de statu quo ou de moins intégration par le fait qu'ils ne sentaient pas européens et plutôt nationaux ou régionaux ont intégré cette variable afin d'être plus en phase avec leurs électeurs concernant le sentiment européen et le futur de l'Union européenne ? Comme l'année 2019 est un contexte d'élections (comme lors de l'étude – 2014), il est intéressant de regarder si cette variable a été intégrée dans les programmes électoraux des différents partis belges en fonction des réponses de leur électeurs en 2014. Il serait également intéressant de voir si nous pouvons déceler une évolution entre les programmes de 2014 et les programmes de 2019.

Cela nous amène donc à nous poser cette question qui nous guidera tout le long de cette étude : « Dans quelle mesure les partis politiques belges ont intégré la variable d'identification européenne de leurs électeurs dans leur médiatisation (programmes) entre 2014 et 2019 ? »

Dans ce mémoire, nous tenterons de répondre à cette question. Dans un premier temps, nous réaliserons une partie théorique afin de définir tous les concepts qui entrent en ligne de compte dans ce travail et de dégager des hypothèses. Ensuite, nous réaliserons une analyse en nous basant, en premier lieu, sur les données de l'étude citée dans cette introduction et, en deuxième lieu, sur la recherche de termes spécifiques dans les différents programmes électoraux des partis politiques belges (francophones et néerlandophones), en 2014 et en 2019.



## II. Partie théorique – Définitions et revue de la littérature

Il est important, dans un premier temps, de définir certain(e)s concepts/notions/théories.

Nous travaillons dans le cadre de ce mémoire sur le concept d'identité européenne, de partis politiques et de *responsiveness*. Il serait donc intéressant, dans un premier temps, de définir cette série de concepts et de réaliser une revue de la littérature afin de les appliquer à notre cas d'étude. À la fin de cette partie, nous déduisons des hypothèses.

### A. L'identité européenne

Nous ne saurions parler du concept d'identité européenne sans parler du concept d'identité.

Cette notion a été longuement critiquée dans les sciences politiques à cause de la diversité des utilisations et des interprétations que nous lui donnons. (Brubaker et Cooper, 2000)

« L'identité est prise dans une série de tensions : entre similitude et différence ; objectivité et subjectivité ; individuel et collectif ; permanence, contextualité et transformation. Suivant les approches choisies, elle tend à désigner des objets ou propriétés très différents. » (Duchesne, 2010 : 8)

Selon Bernard Coulie, l'identité correspond à un phénomène et non pas à un état. Un phénomène qui est d'ailleurs multi-facette :

- Phénomène relationnel : identification par rapport à l'autre
- Phénomène multiple : toute appartenance produit une manifestation identitaire
- Phénomène évolutif : l'identité évolue en fonction de l'appartenance ou non-appartenance aux groupes sociaux
- Phénomène réel et imaginaire : l'identité n'est pas concrète, palpable mais repose sur des représentations mentales qui font que cette identité crée un « imaginaire collectif » pour reprendre les propos de Benedict Anderson, nous y reviendrons.
- Phénomène dialogique : l'identité dépend de la reconnaissance, de la validation par l'autre.

Bernard Coulie parle aussi d'identité culturelle, ce qui signifie que l'identité repose aussi sur la culture qui, elle, est composée de l'« ensemble des interactions de l'individu avec son environnement et avec autrui » (Coulie, 2010)

Charles Tilly parle d'arrangements sociaux. Il dit que les identités sont perceptibles à travers les réponses des personnes aux questions : « qui sont-ils ? qui sommes-nous ? ». Les réponses à ces questions sont toujours des imaginations, des inventions qui ont des conséquences sur les individus qui se projettent dans celles-ci. (Tilly, 2003) Cela renvoie à l'« imaginaire national » décrit par Anderson (1983) qui « contraint les actions d'individus socialisés précocement et continument à lui » (Duchesne, 2010 : 9)

Sophie Duchesne et André-Paul Frogner mettent en évidence deux niveaux pour l'identité : le niveau collectif et le niveau individuel. (2008) Au niveau collectif, l'identité peut être considérée comme un modèle complexe de représentations et de valeurs qui sont reliées à un groupe dont les frontières sont définies par la capacité de l'État à intervenir et qui sous-tend des représentations et des attitudes variées des citoyens entre eux et envers les autres. (Duchesne, 2003) Nous revenons donc à ce concept d'imaginaire national proposé par Benedict Anderson. Au niveau individuel, l'identité est vue comme étant une combinaison perpétuelle de différentes identifications. (Duchesne et Scherrer, 2003)

La notion d'identité relève donc de la sociologie. Elle suppose qu'il y ait une sorte d'« histoire négociée, relayée par des institutions » afin qu'il existe une reconnaissance de la part des individus qui s'exposent à elle. (Duchesne, 2010 : 9) Cependant, cette notion est loin d'être unanime et univoque. L'imaginaire national est une représentation collective, qui suppose donc une certaine multiplicité et une certaine conflictualité. Appliquer cette notion à l'Europe et en particulier à l'Union européenne n'est donc pas chose aisée car y-a-t-il un imaginaire européen aujourd'hui ? (Duchesne, 2010 : 9)

## 1. L'identité européenne et l'identité nationale

La notion d'identité européenne – si nous la considérons comme relevant de la sociologie et en mettant de côté les considérations historiques et philosophiques<sup>11</sup> – est, selon Sophie Duchesne, « un processus psycho-sociologique ou socio-politique d'attachement des citoyens à l'espace européen ou à la communauté politique dessinée par l'intégration. » (Duchesne, 2010 : 7)

La notion d'identité européenne est, par sa nature même, liée à la notion d'identité nationale. Il serait donc intéressant de se renseigner sur la relation entre ces deux notions.

---

<sup>11</sup> Elles considèrent que l'identité européenne recouvrirait des modes de vie et des valeurs communs à l'Europe, qu'elle soit vue comme une civilisation ou un ensemble de pays. (Duchesne, 2010 : 7) Le fait de ne considérer uniquement l'aspect sociologique est un choix purement personnel. En effet, il s'agit d'un mémoire qui se concentre sur les aspects politiques et sociologiques plutôt sur des aspects philosophiques ou historiques.

Tout d'abord, il est judicieux de rappeler que l'identité d'un individu combine une identification nationale et européenne avec beaucoup d'autres identifications à des groupes basés sur des critères tels que le genre, la « race », la langue, la classe sociale, etc. (Duchesne et Frogner, 2008)

Cependant, concernant la relation entre identification nationale et identification européenne, celle-ci est mise en évidence par Sophie Duchesne et André-Paul Frogner par 3 hypothèses :

- Hypothèse 1 : l'Union européenne est un phénomène de système politique nouveau qui est libre de n'importe quelle sorte d'attachement exclusif de la part de ses citoyens, que ce soit à cause du développement d'une solidarité internationale ou à cause de la transformation des systèmes de décision des gouvernements à une gouvernance multi-niveaux. Ce qui expliquerait que l'identification à l'Union européenne soit un processus unique, basé sur des sentiments d'appartenance différents que ceux de l'identification à la nation. Cette hypothèse est défendue par des académiques tels que Meehan, Wiener, Habermas, Neveu, etc. (Duchesne et Frogner, 2008)
- Hypothèse 2-3 : d'autres auteurs s'accordent sur le fait que l'identification à l'Europe est similaire au processus d'identification à la nation. Cette identification est de plus en plus considérée comme nécessaire pour légitimer le système politique européen et pour donner de l'impact à la participation politique, en particulier la participation électorale. Dans ce cas, il y a deux options : soit, il y aura une relation négative entre l'identité nationale et l'identité européenne car il y a deux niveaux de gouvernement qui tendent à rivaliser l'un l'autre concernant la loyauté de leurs citoyens. (hypothèse 2) D'un autre côté, il y aura une relation positive entre l'identification nationale et l'identification européenne car les nations constituent un modèle de « *we-feeling* » qui encourage les citoyens à se sentir et à agir en tant que membres d'une communauté politique. (hypothèse 3)

L'hypothèse 2 est partagée par des académiques comme Dogan, Mayer ou encore Carey alors que la troisième hypothèse est partagée par des auteurs comme Duchesne et Frogner, Shild, Diez-Medrano, etc. Ces deux dernières hypothèses possèdent même des validations empiriques alors que la première est discutée de manière plus théorique. (Duchesne et Frogner, 2008)

Nous sommes donc face à un deux phénomènes paradoxaux : les identifications nationale et européenne tendent à être antagonistes mais aussi cumulatives.

Les recherches jusqu'en 1988 montrent que l'identification avec l'Europe est indépendante de l'identification nationale. A partir de 1994, la relation commence à changer avec un antagonisme qui apparaît comme étant plus flagrant. Des auteurs tels que Mayer (1997) ou Blondel, Sinnott et Svensson (1998) ont analysé cette bifurcation comme étant la preuve d'un changement dans l'identification à l'Europe car le Traité de Maastricht a transformé un objet vague – la Communauté européenne – en un véritable processus de construction identitaire qui peut éventuellement entrer en conflit avec d'autres processus. (Duchesne et Frogner, 2008)

Sophie Duchesne et André-Paul Frogner expliqueraient cette corrélation négative par une diminution du débat public car la campagne électorale est devenue plus « distante » par rapport à l'électeur. L'impact des arguments nationalistes peut expliquer, pour eux, la corrélation des données de 1994. Cette corrélation a également été observée en 1999, une autre année d'élection européenne. Duchesne et Frogner viennent à la conclusion que le débat public sur l'Union européenne a une influence importante sur la relation entre l'identification nationale et européenne. La forte corrélation négative en 2001<sup>12</sup> confirme cette relation entre les identifications nationale/européenne et l'intensité du débat public.

Ces deux auteurs en concluent donc que lorsque l'Europe n'est pas une matière de débat public, les indicateurs montrent que les deux types d'appartenance (la nationale et l'européenne) sont indépendantes, voire même cumulatives. Par contre, quand le débat public se centre sur les questions européennes (élections, ratification de traités, euro, etc.), la fierté nationale semble assez forte pour freiner le développement d'une identification avec l'Europe. (2008)

L'influence des élites nationales/débat public sur la division entre l'identification nationale et européenne a également été observée par Liesbet Hooghe et Gary Marks. En effet, ils ont constaté que plus la division parmi les élites nationales est forte sur l'intégration européenne, plus il est possible de percevoir une identité nationale exclusive. Par exemple, dans des pays où les élites politiques sont clairement derrière le projet européen, ils constatent que l'identité nationale est « endormie » ou est positivement associée au soutien pour l'intégration européenne. A contrario, dans les pays où les élites sont divisées sur le sujet, l'identité nationale est beaucoup plus susceptible de surgir. (Hooghe et Marks, 2004 : 416-417)

Ce que ces auteurs mettent aussi en évidence, c'est que l'identité nationale semble avoir une influence très importante sur l'opinion publique concernant l'intégration européenne, bien plus

---

<sup>12</sup> Pendant cette période, l'euro a été introduit, la Convention européenne a également été mise en place, ce qui a mis la Communauté européenne en avant dans le débat public. (Duchesne et Frogner, 2008)

que les considérations économiques. (2004 : 418) Un constat à peu près similaire a été fait par Ronald Inglehart et Pippa Norris ; en effet, ces auteurs ont réalisé une étude sur les programmes politiques des partis de treize démocraties occidentales<sup>13</sup> entre 1950 et 2010. Celle-ci montre que les questions économiques étaient emphatiques dans les programmes des partis politiques jusque plus ou moins 1968 pour ensuite revenir sur le devant de la scène durant les années 70 et 80 avant de devenir totalement éclipsées par les questions non-économiques<sup>14</sup> (Inglehart, Norris, 2016 : 24-25, 39). Cela ne signifie pas qu'il s'agisse uniquement de questions identitaires – il n'y a pas de définition du terme « *non-economic issues* » - néanmoins, cela montre que les questions d'ordre non économique sont de plus en plus importantes dans les programmes politiques des partis.

Enfin, pour revenir sur l'étude de Hooghe et Marks, leur étude se termine en affirmant que pour comprendre les implications politiques de l'identité, il faut se renseigner sur comment cette identité est mobilisée et construite. Pour eux, les élites politiques et les partis semblent être la clé. (2004 : 418)

Pour conclure, bien que leur relation soit complexe, les identités sont des phénomènes emboîtés, marbrés<sup>15</sup> et multidimensionnels. L'identité européenne est un fait qui doit être analysé comme un processus. L'identification européenne est directement liée – positivement ou négativement – à l'identification nationale. (Duchesne et Frogner, 2008) Ce qui supposerait donc de ne pas être dans une relation « l'un ou l'autre » mais plutôt dans une relation « plus de l'un et moins de l'autre » ou inversement.

## 2. Identité ou identification ?

Au fil des lectures, deux termes ont été utilisés pour désigner le même phénomène : identité et identification. Cependant, il semble important de clarifier cette situation car ces deux termes ne semblent pas désigner la même chose. En effet, lorsque nous regardons de simples définitions venant du dictionnaire, nous voyons une dissemblance de définitions : le terme « identité » désigne un « caractère permanent et fondamental de quelqu'un, d'un groupe, qui fait son individualité, sa singularité. » (Larousse, 2019) A contrario, le terme « identification » ne désigne pas un statut permanent mais plutôt un « processus par lequel un individu constitue son

---

<sup>13</sup> Autriche, Belgique, Canada, Danemark, France, Irlande, Allemagne, Suède, Suisse, Norvège, Pays-Bas, Italie et Etats-Unis.

<sup>14</sup> Graphique voir annexe 1, p. 101.

<sup>15</sup> Comme un gâteau marbré dans lequel les identités sont entremêlées. (Risse, 2003)

identité, sa personnalité depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte.» (Larousse, 2019) Une recherche approfondie montre que l'auteure Sophie Duchesne s'est déjà penchée sur la question, bien que certains de ces autres travaux ne font pas clairement la distinction entre les deux termes.

En effet dans son chapitre « « Des nations à l'Europe », « L'Europe au-delà des nations » mais aussi « L'Europe contre les nations ». Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe » paru dans le volume 8 des annales d'études européennes de l'Université Catholique de Louvain (2005-2006), elle met en évidence que dans le cas de l'Europe, l'identité est en développement : elle se construit entre le contexte des sociétés post-industrielles – individualistes et dans un processus d'intégration croissante – et le contexte des sociétés où il existe déjà une identité forte, à savoir l'identité nationale. Voilà pourquoi dans l'étude de l'identité européenne, il ne faut pas nier l'identité nationale et prétendre qu'elle se développe indépendamment de cette dernière. Elle met également en évidence – et c'est ce qui nous intéresse le plus ici – le fait qu'il faille considérer l'identité européenne comme un phénomène en construction, « comme un *work in progress*, et donc préférer aux constructions analytiques qui scrutent dans le rapport des citoyens à l'UE la présence ou l'absence de différents éléments, une configuration dynamique mêlant les différents processus à l'œuvre dans la transformation de ce rapport. » (Duchesne, 2005-2006 : 146) C'est pourquoi si nous voulons avoir un concept opérationnel pour analyser des données d'étude sur le rapport des européens à l'Union, il faut renoncer au terme d'identité européenne. Bien qu'elle le reprend dans plusieurs de ses travaux, elle considère ce terme comme étant une erreur. Malgré le fait qu'elle admette que « l'identité européenne est aujourd'hui un enjeu important, pour les institutions européennes et plus largement, pour les élites européennes, comme en témoigne la vigueur des débats suscités en France par le (...) référendum de ratification du Traité établissant une constitution pour l'Europe. Utiliser la notion d'identité européenne sans l'interroger constitue une prise de position implicite dans ce débat. Or, ce n'est pas nécessaire » (2005-2006). Ce qui nous amène à, non plus parler d'identité, mais d'identification, en effet cette notion véhicule moins d'implicites. « L'identification désigne tout simplement le processus par lequel un acteur social assume subjectivement, même passivement, une appartenance objective à un groupe social quel qu'il soit. Et c'est bien ce qu'on cherche à mesurer ici : dans quelle mesure, au-delà de simples opinions, favorables ou non, au système politique qui se met en place au niveau européen, les citoyens de l'Union en viennent-ils à développer à l'égard de la communauté politique dessinée par ces institutions un sentiment d'appartenance, plus profond,

plus affectif et plus durable ? » (Duchesne, 2005-2006 : 147) Qui plus est, la notion d'identification a cet avantage de renvoyer à la notion de processus, et non pas à un état comme la notion d'identité (2005-2006 : 147) ce qui colle mieux au phénomène étudié. Elle termine en considérant qu'il faille concevoir cette identification à l'Union européenne à partir de celle à la nation, pas comme une reproduction de celle-ci à une plus grande échelle mais « comme la résultante d'un processus complexe, comme la combinaison de processus multiples aux effets parfois contradictoires. » (2005-2006 : 147)

### 3. Conclusion

Nous constatons dans cette partie que la notion d'identité est très souvent associée au caractère national dans la littérature scientifique. Nous l'avons vu, même lorsque nous évoquons la notion d'identité européenne, nous ne pouvons nier le caractère national, de près ou de loin. Il est vrai que ce terme d'identité, quand il est associé au national, est souvent présent dans les discours et programmes de parti, généralement d'extrême-droite. En effet, lorsque nous nous penchons, sommairement, sur quelques exemples comme le Rassemblement National<sup>16</sup> et sa présidente, Marine Le Pen en France, le *Vlaams Belang* et la N-VA en Belgique, la Hongrie avec le *Fidesz* et son chef, Viktor Orban ou encore Matteo Salvini avec *La Lega* en Italie<sup>17</sup>, etc., nous pouvons trouver quelques éléments sur cette « identité nationale » :

- Dans un document à part du programme officiel du Front National lors de la présidentielle française de 2017, le parti désire introduire trois nouveaux principes fondamentaux dans la Constitution française, à savoir « la défense de notre identité de peuple pour protéger notre patrimoine et nos traditions », « la lutte contre le communautarisme pour préserver l'unité nationale » ainsi que « la priorité nationale pour redonner son privilège à la nationalité française ». (Sulzer, 05/05/2017)
- Dans son livre, « *Over identiteit* », Bart De Wever, président de la N-VA, parle de l'identité flamande : « La communauté culturelle flamande est aujourd'hui le cadre le plus pertinent dans lequel nous vivons notre identité. Notre identité nationale est flamande. Mais elle peut avoir l'ambition à terme de devenir européenne. » (N.A., 03/05/2019)

---

<sup>16</sup> Encore Front National pour notre exemple.

<sup>17</sup> Ces exemples ont été choisis en fonction de leur importance dans l'espace médiatique. Autrement dit, ce sont ces exemples dont on parle le plus.

- Dans son discours du 15 mars<sup>18</sup> 2018, Viktor Orban déclare : « Comment se fait-il qu'après mille ans nous soyons encore là ? Peut-être parce que nous avons toujours su que notre existence avait un sens, qu'il y avait ici une culture, un esprit et une âme qui ont élevé nos cœurs pendant des siècles. Nous avons gardé notre idéal d'unité et d'unification, ainsi que notre fierté nationale. » (Léotard, Lepeltier-Kutasi, 2018)
- Dans l'affaire « *Diciotti* », il a été demandé que Matteo Salvini soit jugé pour séquestre de personnes car ce dernier avait refusé le débarquement de réfugiés en Italie au nom de la « défense de la patrie » (Le Paige, 04/02/2019)

Nous voyons donc qu'il suffit de se pencher quelques instants sur les médias d'informations afin de trouver des exemples de mobilisation de cette « identité nationale ». Mais qu'en est-il au niveau européen ?

---

<sup>18</sup> Fête nationale hongroise.

## B. Les partis politiques

Dans cette partie, nous allons nous concentrer tout d'abord sur une définition générale du parti politique avant de se focaliser sur les partis politiques belges et en particulier sur l'évolution des axes programmatiques de ceux-ci afin de voir si, dans cette évolution, nous pouvons déceler une quelconque propension à la variable identitaire, qu'elle soit nationale ou européenne.

### 1. Le parti politique : une définition

Une première définition du parti politique a été proposée par le sociologue allemand Max Weber dans son ouvrage *Économie et Société, Tome 1 : les catégories de la sociologie*. Selon sa définition, un parti politique est une association qui repose « sur un engagement (formellement) libre ayant pour but de procurer à leurs chefs le pouvoir au sein d'un groupement<sup>19</sup> et à leurs militants actifs des chances – idéales ou matérielles – de poursuivre des buts objectifs<sup>20</sup>, d'obtenir des avantages personnels ou de réaliser les deux ensembles. Ils peuvent constituer des associations éphémères ou permanentes, se présenter dans des groupements de tout genre et former des groupements de toute sorte (...) Ils peuvent être de préférence orientés vers des intérêts personnels ou des buts objectifs ». (Weber, 1995 : 371)

Nous pouvons remarquer que cette définition se focalise sur les buts qu'une telle association pourrait servir. Il s'agit d'une définition instrumentale du parti politique en lien avec le paradigme stratégique de la science politique. Ce paradigme analyse l'acteur rationnel en sociologie ou l'*homo economicus* en économie. Il examine les actions des acteurs et les interactions entre ceux-ci qui seraient guidés par des intérêts différents, voire opposés avec la possibilité de créer des alliances. Les acteurs, selon ce paradigme, agissent toujours avec une « rationalité relative » et veulent, par leurs interactions, maximiser leurs intérêts. (Balzacq *et al.*, 2014 : 62-63)

Cependant, cette définition va à l'encontre de celle qui fait aujourd'hui large consensus dans la communauté scientifique, à savoir celle de La Palombara et Weiner. En effet, cette définition permet de distinguer les trois principaux critères de ce qu'est un parti politique, à savoir, le critère organisationnel interne, le critère gouvernemental ou institutionnel et le critère public ou sociétal. (Balzacq *et al.*, 2014 : 311)

---

<sup>19</sup> Le groupement signifie ici une société. (Balzacq *et al.*, 2014 : 311)

<sup>20</sup> Des buts objectifs signifient ici « réaliser des revendications liées à des modes d'organisation sociale considérés comme souhaitables. » (Balzacq *et al.*, 2014 : 311)

Selon La Palombara et Weiner donc, le parti politique est une organisation durable (ce qui diffère déjà de la définition de Weber), cela signifie que les partis survivent à leurs membres. C'est une organisation locale qui entretient des liens avec le niveau national, ce qui implique la mise en place de toute une série de sections, fédérations, etc. sur l'entièreté du territoire national. Cette organisation cherche à accéder au pouvoir politique, impliquant le plus généralement de se présenter aux élections. C'est ce qui diffère le plus avec les groupes d'intérêt qui interviennent dans la vie politique mais qui désirent simplement influencer cette vie et les personnes qui y participent mais ne désirent pas accéder au pouvoir. Cependant, cela ne les empêche pas de se transformer en parti politique, ce qui explique la frontière étroite entre ces deux formations. Enfin, le parti politique cherche un soutien populaire notamment celui des électeurs, d'où sa participation aux élections. En plus de cela, il cherche également le soutien de militants ou de sympathisants. C'est ce qui distingue les partis politiques des *think tanks*. (Dormagen, Mouchard, 2008 : 107)

Pour terminer cette partie théorique sur les partis politiques, nous pouvons également distinguer deux grandes fonctions concernant les partis politiques : les fonctions manifestes et les fonctions latentes. Cette distinction a été élaborée par Robert Merton dans les années 50 dans son livre *Social Theory and Social Structure*<sup>21</sup>. En effet, dans cet ouvrage, Merton démontre que bon nombre d'observateurs ont pu distinguer dans leurs recherches, « les catégories de dispositions subjectives (besoins, intérêts, buts) et les catégories de conséquences fonctionnelles (...) objectives ». (Merton, 1997 : 110) Il met en évidence que le fait que cette distinction ait été observée par un certain nombre d'auteurs, explique qu'il est important de nommer cette distinction : « Telle est la raison fondamentale des qualificatifs distincts de *latentes* et de *manifestes* appliqués aux fonctions. Le second se réfère aux conséquences objectives qui, pour une unité donnée (individus, groupe, société globale), contribuent en pleine conscience à son ajustement ou à son adaptation. Le premier se rapporte à des conséquences du même ordre, mais involontaires et inconscientes ». (Merton, 1997 : 110-111)

Cette distinction est applicable aux partis politiques. En effet, les fonctions manifestes sont revendiquées explicitement par l'organisation. Dans les partis politiques, nous pouvons distinguer trois fonctions manifestes :

- Une fonction programmatique, et c'est celle-ci qui nous intéresse le plus dans le cadre de ce mémoire. Par cette fonction, les partis proposent aux électeurs des programmes,

---

<sup>21</sup> Éléments de théorie et de méthode sociologique en français.

ainsi qu'une « offre idéologique » ce qui permet de structurer le débat politique et permet à ces électeurs de se repérer et se positionner dans l'espace politique.

- Une fonction de sélection : les partis recrutent les professionnels de la politique en désignant des candidats pour les élections auxquelles les partis participent.
- Une fonction d'encadrement : les partis politiques encadrent l'action des candidats nommés lorsqu'ils sont élus, notamment à travers les groupes parlementaires.

Les fonctions latentes ne sont pas revendiquées par les partis politiques, elles sont implicites. Par exemple, le parti politique peut promouvoir une intégration sociale des personnes car il leur offre des valeurs partagées, un milieu de sociabilité mais aussi des possibilités d'ascension sociale. Selon Theodor Lowi, les partis politiques exercent une « fonction latente de légitimation et de stabilisation du système politique » car les partis évoluent dans ce système et acceptent les règles de celui-ci, ce qui sert donc à légitimer le système. (Dormagen et Mouchard, 2008 : 108-109)

## 2. Les partis politiques en Belgique

Étant donné le sujet de ce mémoire, à savoir la *responsiveness* des partis politiques belges à la variable d'identification européenne des électeurs ; il serait plus que pertinent de se renseigner sur ceux-ci. Un ouvrage intéressant de Pascal Delwit, Jean-Benoit Pilet et Emilie van Haute : *Les partis politiques en Belgique* nous renseigne sur les différents partis francophones et néerlandophones qui structurent le paysage politique belge. L'avantage de ce livre est qu'il applique la même grille d'analyse à l'ensemble des partis. Une des variables de cette grille nous intéresse tout particulièrement dans ce travail, à savoir « l'idéologie et les axes programmatiques ». En effet, il serait intéressant de voir si nous pouvons déjà retrouver dans l'évolution des axes programmatiques des différents partis, une propension à la variable d'identification, qu'elle soit nationale ou européenne.

Cependant, cet ouvrage date de 2011, il n'est donc pas des plus récents. Nous perdons tout de même 8 ans d'analyse. Il fait également l'impasse sur les partis politiques germanophones<sup>22</sup> mais il a le mérite d'avoir une comparaison claire et détaillée des partis politiques belges, c'est pour cela que nous l'utiliserons dans ce travail. Nous diviserons cette partie comme l'ont fait les auteurs de cet ouvrage, à savoir par parti.

---

<sup>22</sup> Dans le cadre de ce travail de recherche, nous ferons également l'impasse sur ces partis vu leur faible représentation dans le paysage politique belge et européen mais aussi par méconnaissance de la langue allemande.

- **Le « *Christen-Democratisch & Vlaams* » (CD&V)**

Nous constatons que cette formation politique puise son idéologie et par conséquent, son axe programmatique dans la démocratie chrétienne, d'où son nom. Les enjeux fondateurs et historiques de ce parti sont le « communautarisme ou la vision organiciste de la société, le refus du conflit, le principe d'intégration et le principe de subsidiarité, la défense des intérêts de la communauté d'appartenance et l'adaptation des structures de décision à la réalité du terrain communautaire, la promotion des corps intermédiaires (famille, Église) ». (van Haute., 2011 : 43) Le CD&V se fonde sur le personnalisme, la responsabilité et la solidarité. Emilie van Haute remarque aussi que l'idéologie démocrate-chrétienne est « très liée (...) au mouvement flamand. » notamment par la méfiance du bas clergé envers le centre, ce qui leur permettra d'adopter certaines lois linguistiques. (2011 : 44-45) Sa participation au gouvernement va tirailler sa position sur les questions linguistiques car la structuration du parti est en lien avec l'émergence des tensions linguistiques mais d'un autre côté « sa position dominante dans le paysage politique belge, en tant que parti de gouvernement incarnant l'État, a pu le mener à défendre les intérêts du niveau central ». Son passage dans l'opposition lui a cependant permis de retourner vers des décisions plus en lien avec sa doctrine. (van Haute, 2011 : 46)

- **Le « Centre Démocrate Humaniste » (CDH)**

Le CDH est le successeur du PSC (Parti Social-Chrétien), tout comme le CD&V<sup>23</sup>. Comme le PSC, le CDH revendique la non-appartenance aux catégories classiques de droite et de gauche. Il y a un véritable lien entre cette volonté de rupture avec cet ancien parti mais aussi avec la volonté de continuité. Ce lien se retrouve dans le programme du parti mais aussi la nouvelle idéologie : « l'humanisme démocratique », (Pilet., 2011 : 69-70) cette doctrine « voit dans l'accomplissement de l'homme, et plus précisément de chaque être humain, la finalité de la vie en société » (de Briey, 2009 : 250) Cela signifie en axe programmatique la volonté de se focaliser sur l'enseignement et les nouvelles solidarités. En ce qui concerne la forme de l'État belge, le CDH a longtemps été le partisan de la fusion de la Région Wallonne et de la Communauté Française, à l'instar de celle effectuée dans le nord de la Belgique. Le parti voyait le régionalisme comme une « tendance au repli sur soi susceptible d'affaiblir les francophones (...) » (Pilet., 2011 : 70-71) Lorsque, en 2008, Joëlle Milquet, alors présidente du parti, défendait la constitution d'une « communauté francophone »<sup>24</sup>, elle avançait des arguments assez intéressants du point de vue de ce travail de recherche : « Avant d'être bruxellois ou wallon,

---

<sup>23</sup> CVP (*Christelijk Volkspartij*) lorsque ce parti était unitaire jusqu'en 1968.

<sup>24</sup> Ce qui deviendra plus tard la « Fédération Wallonie-Bruxelles ».

nous sommes des Belges francophones unis par la même histoire, la même langue, plongés dans un même univers de médias, de débats politiques, d'enseignement, de valeurs, de mentalités ».<sup>25</sup>

Le rapport du parti à l'Europe se traduit par une tendance pro-européenne et fédéraliste dans la lignée de la démocratie chrétienne. Il fait d'ailleurs référence à des personnes telles que Jean Monnet et Alcide De Gasperi, pères fondateurs venant de la démocratie chrétienne. Il considère que l'Europe est essentielle dans les défis du 21<sup>ème</sup> siècle. Ce qui ne l'empêche pas d'être critique envers l'intégration mais c'est simplement pour pointer son manque d'ambition ainsi que la lenteur provoquée par les mécanismes intergouvernementaux. (Pilet, 2011 : 71) Cette europhilie est héritée du PSC qui affirmait en 1995 déjà que « c'est seulement par une structure fédérale que l'Union européenne peut garantir le respect de la diversité des identités nationales et régionales ». (programme du PSC, 1994 :10)

- **Le « *Socialistische Partij anders* » (SP.a)**

L'axe programmatique principal de cette formation politique se développe autour des matières sociales, que ce soit l'emploi, l'enseignement ou la santé.

Son rapport à l'Union européenne est également positif ; le parti se revendique pro-européen, néanmoins il estime que la forme actuelle de l'UE est trop mercantile et la considère comme n'étant pas suffisamment sociale. Voilà pourquoi, il faudrait, selon l'opinion du parti, « développer une Europe sociale et humaine » (Dandoy., 2011 : 92,95) Cette formation préconise donc une stratégie à l'échelle européenne pour l'emploi et la croissance en se basant sur la formation, l'enseignement, une certaine stabilité de prix, l'aide entrepreneuriale et une vision sociale de l'économie. Le parti prône également une protection sociale commune, une uniformisation des salaires, une politique environnementale forte et une démocratisation des institutions européennes. (2011 : 95)

En ce qui concerne la vision du parti vis-à-vis de la Belgique, celui-ci n'est pas « Belge » et se place sur la ligne des partis traditionnels flamands : pour la communautarisation de l'enseignement et pour une structure fédérale de l'État belge. Toutefois, le parti est en faveur d'une « réforme sociale de l'État (...) (qui) implique de préserver la solidarité entre régions ». (2011 : 95-96)

---

<sup>25</sup> Propos recueilli par *Le Soir* le 19/10/2008 cité dans Pilet., 2011 : 71.

- **Le « Parti Socialiste » (PS)**

La pierre angulaire du Parti Socialiste francophone est la défense de la sécurité sociale. Tout ce qui découle de celle-ci a donc l'attention toute particulière du parti.

Sa vision belge est quelque peu ambiguë : le parti est un fervent partisan de la régionalisation du pays mais veut tout de même conserver la sécurité sociale au niveau fédéral. (Delwit, 2011 : 125)

Sa relation à l'Europe peut être résumée par sa tête de liste aux dernières élections européennes<sup>26</sup>, Paul Magnette : « L'Europe est effectivement selon moi « le » champ de bataille du politique des cinquante prochaines années. Les États-nations sont devenus trop petits, on le voit par exemple au moment des chocs financiers » (Magnette, 2009 : 111). Ce qui n'empêche le parti d'être critique envers les politiques de l'Union, notamment la directive Bolkenstein<sup>27</sup> car jugée trop libérale pour le parti (Delwit, 2011 : 126)

- **L'« Open Vlaams Liberalen and Democraten » (Open VLD)**

L'Open VLD s'inscrit dans la tradition libérale classique. En effet, selon le parti, il faudrait un nouveau contrat social entre l'État et le citoyen sans intermédiaires, ce qui signifie les piliers traditionnels comme les syndicats ou les mutuelles et la participatie qui en découle. Il prône la diminution du rôle de l'État dans l'économie mais le parti se rapproche plus de l'État social actif que de l'État néo-libéral classique. (Dedecker., 2011 : 141)

Concernant les matières linguistiques et communautaires, le VLD avait une position assez marquée et entretenait certaines relations avec la *Volksunie*, il fut d'ailleurs la première force démocratique flamande à avoir mis le mot « *Vlaamse* » dans son nom de parti. La charte du parti tient d'ailleurs des propos ambigus puisqu'il est dit que le parti veut être suffisamment déterminé et puissant pour une « Flandre indépendante dans une Belgique et une Europe fédérale ». <sup>28</sup> Mais cette vision s'est progressivement adoucie surtout après l'arrivée de Guy Verhofstadt à la tête du parti et sa volonté fédératrice. Lorsque l'on compare la position du VLD concernant les questions linguistiques dans le paysage politique flamand à l'heure actuelle, elle reste relativement modérée. (2011 : 142-143)

---

<sup>26</sup> Mathieu Colleyn, « Paul Magnette confirmé comme tête de liste européenne », *Écho* du 17/03/19

<sup>27</sup> Directive du 12 décembre 2006 relative aux services dans le marché intérieur. (EUR-Lex)

<sup>28</sup> *VLD Beginselverklaring*, 1922 cité dans Delwit *et al.*, 2011 : 142

- **Le « Mouvement Réformateur » (MR)**

Nous pouvons placer le MR sur la droite de l'échiquier politique belge. Néanmoins, ce que constate Nicolas Dedecker est que lorsque l'on analyse quantitativement le programme du parti (données de 2003), nous pouvons remarquer qu'il y a certaines positions que l'on pourrait qualifier de « contre-intuitives », (Dedecker, 2011 : 160) puisque, comme le remarque Régis Dandoy : « le programme du CDH est le programme qui se rapproche le plus du centre, alors que ceux d'Ecolo et du MR peuvent être clairement identifiés comme étant de centre-gauche ». (Dandoy, 2007 : 131)

Lorsque nous regardons le Manifeste du Mouvement Réformateur, le parti prône un engagement fort francophone mais ce que nous pouvons remarquer, c'est que cet engagement se développe en réaction aux revendications flamandes. (Dedecker, 2011 : 162)

- **« Groen! »**

L'axe programmatique du parti vert flamand « repose sur trois piliers fondamentaux : écologie, démocratie de base et non-violence » (Dandoy, 2011 : 169). *Groen* est loin d'être un parti monothématique et couvre d'autres sujets tels que les droits de minorités, qu'elles soient raciales ou ethniques, l'aide au développement ou encore les droits des femmes. En ce qui concerne les question de société, le parti est pratiquement tout le temps à l'opposé du *Vlaams Belang*. (2011 : 170)

- **« Écologistes Confédérés pour l'Organisation de Luttes Originales » (ECOLO)**

Nous retrouvons plus ou moins les mêmes informations que son homologue flamand développé plus haut. Il y a également cette volonté du parti de dépasser le piège monothématique en déclarant : « Le projet écologiste consiste d'abord à maîtriser la croissance et à la moduler en confrontant aux avantages qu'elle prétend procurer les multiples coûts qu'elle entraîne »<sup>29</sup> (Pilet et Schrobiltgen, 2011 : 186)

Nous pouvons résumer l'axe programmatique du parti vert francophone en trois pôles : La démocratie en favorisant les voies référendaires ; la repensée de l'économie avec une remise en question du système économique actuel et la repensée du travail en le descendant de son piédestal. (2011 : 187)

---

<sup>29</sup> Déclaration de Péruwelz-Louvain-La-Neuve

- **La « *Nieuw-Vlaamse Alliantie* » (N-VA)**

La N-VA fait partie des partis régionalistes, c'est-à-dire qu'ils désirent rendre leur région ainsi que la communauté qui la compose indépendantes, « rendre une communauté ethno-territorial auto-responsable ». Ces partis viennent du clivage centre/périphérie ainsi défini par Lipset et Rokkan (Seiler, 1982 : 20)

Il y aurait six types de partis régionalistes définis par Ferdinand Müller-Rommel : les séparatistes, les irrédentistes, les autonomistes, les protectionnistes, les fédéralistes européens et les national-fédéralistes. (Müller-Rommel : 181-198)

Lorsque nous transposons ces catégories à la N-VA ainsi qu'à son prédécesseur la *Volksunie* qui vient lui-même du *Frontpartij* et du *Vlaams Nationaal Verbond* nous voyons que les positions ont évolué : le *Vlaams Nationaal Verbond* et *Frontpartij* avaient des positions irrédentistes avec les Pays-Bas. La *Volksunie* souhaitait une réforme du régime politique belge en le faisant passer d'un État unitaire à un État fédéral (position nationale-fédéraliste). La position du parti évoluera vers un modèle confédéral et ensuite, vers une Flandre indépendante dans l'Union européenne, ce qui correspond au projet fédéraliste européen. La N-VA reprendra cette idée de Flandre indépendante constituée en République dans une Union européenne, en ayant des alliances avec d'autres régions. (van Haute, 2011 : 210-211)

- **Le « *Vlaams Belang* »**

La pierre angulaire de l'axe programmatique du *Vlaams Belang* reste l'indépendance pure et simple de la Flandre, ce qui signifie que la Belgique doit être supprimée et non pas réformée car l'État belge ne protège pas les intérêts intellectuels, culturels et matériels flamands puisque les frontières de celui-ci ne « coïncident pas avec celles d'un seul peuple, d'une seule communauté » (Pauwels, 2011 : 223)

Pour que la Flandre soit « mono-ethnique », le parti propose une homogénéisation interne, ce qui implique de « flamandiser » la région de Bruxelles-Capitale. (2011 : 224)

Aujourd'hui, la thématique est quelque peu éclipsée par la rhétorique d'« immigration de masse » qui est, pour le parti, la principale menace à « l'homogénéité de la communauté ethnique ». Voilà pourquoi, il est question d'un arrêt total de l'immigration ainsi que le renvoi des étrangers qui se trouvent être non-européens. (2011 : 224) La population la plus visée par ce discours est la population musulmane car le parti voit en elle « des fondamentalistes voulant islamiser l'Europe ». Concernant la politique étrangère, le parti pointe le Traité de Maastricht

car il a donné le droit de vote aux citoyens de l'Union. Le parti considère l'Europe comme un « rassemblement de peuples tout en présentant l'UE comme une menace pour la souveraineté des Etats nationaux (...) mais considère le processus actuel d'intégration (...) comme inutile voire même dangereux. » Pour le *Vlaams Belang*, il faut résister à l'UE car elle manque de légitimité. Cependant, le parti ne semble pas être foncièrement anti-européen vu qu'il prône une « politique collective au niveau européen dans les domaines économique, de politique étrangère, de défense et d'immigration ». Il considère également qu'il faille avoir une Europe forte face à l'hégémonie américaine. Il voit néanmoins l'Europe simplement comme étant plutôt un rassemblement de peuples. (Pauwels, 2011 : 224,226)

- **Le « Parti Populaire » (PP)**

Le Parti Populaire bénéficie d'une posture libérale en ce qui concerne le socio-économique et conservatrice concernant les questions de société. Il se définit lui-même comme étant un parti confédéraliste, ce qui dénote de ses pairs francophones.

Du point de vue sociétal, le parti défend une vision traditionnelle de la famille et donc ne défend pas les droits homosexuels par exemple. L'immigration est également un sujet cher au parti ; selon lui, elle doit impérativement être maîtrisée en mêlant dans ce terme d'immigration « la question migratoire proprement dite, la problématique de la demande d'asile et une posture de défiance à l'endroit de l'islam ». (Delwit, 2011 : 272-273) Cependant, le parti ne parle pas d'une quelconque communauté ethnique comme nous pouvons la retrouver dans le *Vlaams Belang*.

Au vu des dernières actualités concernant ce parti, à savoir sa dissolution – votée à l'unanimité – après son score jugé décevant par son président historique, Mischaël Modrikamen (Le Soir, 19/06/2019), une question se pose : pouvons-nous encore qualifier cette formation de « parti politique » au regard de la définition théorique évoquée dans la première partie de ce chapitre, notamment le caractère « durable » d'un parti ?

Étant donné son existence depuis une dizaine d'années et sa présence aux scrutins de 2014 et de 2019 – ce qui correspond à la période étudiée dans le cadre de ce mémoire – nous choisissons de garder ce parti dans l'analyse contrairement aux « listes Destexhe » – devenues « Libéraux Démocrates »<sup>30</sup> - étant donné son absence au précédent scrutin de 2014.

---

<sup>30</sup> Philippe Carlot pour RTBF info (20/06/2019)

- **Le « Parti du Travail de Belgique » (PTB)**

Le Parti du Travail de Belgique axe son programme principalement sur des questions socio-économiques. Nous pouvons le décrire comme étant un programme « social-démocrate de gauche ». Son programme se résume pour la plupart à ces questions. Cependant, le parti développe une thématique environnementale ainsi que migratoire en prônant une « politique de régularisation très large ». La politique étrangère est très peu évoquée dans l'axe programmatique du parti et concernant la question institutionnelle belge, pendant la crise politique de 2010, le parti a « pris une posture nationale, presque belge, et promu le principe de la circonscription fédérale ». (Delwit et Sandri, 2011 : 291-292)

- **Les « Démocrates Fédéralistes et Indépendants » (DéFI)**

Une autre limite de l'ouvrage de Pascal Delwit, Jean-Benoît Pilet et Emilie Van Haute est le fait de ne pas avoir pris en compte le parti DéFI, connu sous le nom FDF<sup>31</sup> auparavant. Cela semble logique puisque ce parti était « attaché » au MR jusqu'en 2011 avant de se scinder et de devenir indépendant (Blaise *et al.*, 2014 : 57).

Le parti amarante est né de la résistance aux lois qui ont permis de fixer une frontière linguistique au sein de l'État belge car, selon eux, ces lois enfermaient Bruxelles dans un « carcan » à l'intérieur de la région de langue flamande. C'est pour cela qu'en 1965, le Front Démocratique Francophone, se présente aux élections avec une idée précise : la défense des intérêts bruxellois (francophones). Le parti va évoluer et finira par accepter le fédéralisme dans les années 70 car la première réforme de l'Etat permet de consacrer trois communautés culturelles dont la française. Le parti aura comme but, dans cette nouvelle organisation étatique, de défendre la création d'une région bruxelloise forte en favorisant une solidarité entre les bruxellois francophones et les wallons dans une même communauté culturelle française, ce qui deviendra d'ailleurs la fédération Wallonie-Bruxelles. Le FDF se rapprochera de certains partis régionalistes comme le Rassemblement Wallon. (Grumieau, 2015)

Il sera particulièrement actif dans la communauté française comme par exemple en participant à la création de Wallonie-Bruxelles International (WBI), ce qui permettait, selon eux, de construire une véritable « patrie francophone ». En 1989, la région bruxelloise est créée. Cette création coïncide avec l'évolution parti. D'un parti « communautaire », il devient un parti « généraliste », défendant des réformes sociales. (Lanneau, 2015) Cette évolution sera aussi

---

<sup>31</sup> Front Démocratique des Francophones de 1965 à 2010 et Fédéralistes Démocrates Francophones de 2010 à 2015. (Grumieau, 2015)

marquée par son association avec le PRL qui deviendra plus tard le MR. Cela a permis au FDF dont le premier « F » passera de « Front » à « Fédéralistes », d'évoluer et de pouvoir rester sur le devant de la scène durant toutes ces années. (Lanneau, 2015) Cependant, le parti retrouvera ses premières convictions lors des négociations sur Bruxelles-Halle-Vilvoorde (BHV). Pour le parti amarante, il n'était pas question de scinder l'arrondissement BHV et de négocier avec la N-VA alors que pour les libéraux du MR, il fallait voir le contexte de la négociation dans sa globalité, notamment en ce qui concerne les aspects socio-économiques. En plus de cela, des divergences d'ordre financières s'ajoutèrent. Le 25 septembre 2011, la scission des partis est entérinée (Blaise *et al.*, 2014 : 57) Pour Catherine Lanneau, le parti a effectivement refusé cette réforme mais leur discours évolue tout de même et cette évolution peut être imputée au fait que le parti essaie de s'implanter en Wallonie, là où le discours de la défense des bruxellois et des francophones ne trouve pas son public. Ce serait d'ailleurs pour cela que le parti changera de nom en 2015 et retirera le mot « francophone » de son nom. (Lanneau, 2015)

### 3. Conclusion

En conclusion, dans cette partie des partis politiques, nous avons pu définir ce qu'est un parti politique en partant tout d'abord de la définition classique de Max Weber avant de prendre la définition consensuelle de La Palombara et Weiner.

Nous avons également notifié l'existence de deux fonctions principales d'un parti politique : les fonctions latente et manifeste en reprenant la catégorisation de Merton.

Nous nous sommes ensuite penchés sur les partis politiques belges. Ce que nous pouvons en conclure c'est qu'aucun parti belge n'a de propension à la variable d'identification européenne dans l'évolution de son axe programmatique. La plupart des partis sont europhiles tout en ayant des critiques envers l'Union (manque d'ambition, pas assez sociale, etc.). Les deux seuls partis qui ne semblent pas avoir un caractère europhile sont le *Vlaams Belang* et le Parti Populaire. En revanche, ce que nous remarquons c'est qu'une propension à la variable « nationale-régionale » est présente dans plusieurs partis néerlandophones comme la N-VA, le *Vlaams Belang*, l'Open VLD et le CD&V. A l'inverse, il ne semble pas avoir de propension à cette variable dans les rangs francophones.

Enfin, ce qu'il convient de rappeler, c'est qu'il s'agit d'un ouvrage de 2011 qui analyse tous les programmes politiques (régionaux, fédéraux, européens, etc.), il peut donc avoir un biais concernant les résultats à la propension d'identification européenne.



## C. La Responsiveness

Dans cette partie, nous allons nous concentrer sur le dernier grand concept de ce mémoire : la *responsiveness* ou réactivité démocratique en français. Nous allons tout d'abord réaliser un historique de ce concept. En effet, ce dernier découle en réalité d'une autre théorie : le système politique. Ensuite nous tenterons une définition originale et nous essayerons d'élargir cette définition afin de la rendre plus adéquate à notre cas d'étude. Enfin, nous nous attarderons sur les notions qui émanent de ce concept de *responsiveness*.

### 1. La responsiveness ou réactivité démocratique – historique

La *responsiveness* fait partie d'un ensemble plus important, le « système politique » théorisé par David Easton et Karl Deutsch. Easton définit le système politique comme étant un système pris entre les *inputs* – les demandes et les soutiens – et les *outputs* – les décisions et les actions. Le système comprend également un « *feedback loop* », qui permet de voir si les gouvernants ont répondu aux attentes des citoyens. Cette interaction est indispensable pour le bon fonctionnement d'un système politique démocratique. Le modèle de Deutsch va plus loin que celui d'Easton en ajoutant la notion de « *lag* », de « *gain* » et de « *goal-changing feedback* ». La première notion renvoie au temps, le temps qu'il faut pour qu'un système réagisse à l'information et si le gouvernement a réagi à temps. Le gain concerne l'étendue des changements : est-elle pareille, plus petite ou plus grande par rapport aux attentes des citoyens ? La dernière notion fait référence à un changement de l'objectif (des préférences) dans le temps en fonction de nouvelles informations. (Soroka, Wlezien, 2010 : 14-16)

Cependant, beaucoup d'auteurs, dont Schumpeter et Lippmann, ont fait part de leur inquiétude par rapport à la réelle capacité des citoyens à prendre des décisions rationnelles. Pour eux, il n'y a pas de bien commun, de volonté du peuple en fusionnant leurs diverses préférences. Lippmann dira même que les électeurs ont beau être sensibles à la politique, ils n'ont pas le temps de s'informer correctement. Viendra ensuite deux écoles pour expliquer le comportement des électeurs : l'école de Columbia qui explique le comportement par des caractéristiques démographiques et l'école de Michigan qui suggère plutôt l'attachement partisan. Dans les deux cas, les électeurs sont vus comme dépourvus de capacité. (Soroka, Wlezien, 2010 : 17) Encore aujourd'hui, la troisième grande « école » des variables explicatives du vote, le vote sur enjeux, est toujours discutée au vu des différentes « conditions nécessaires » comme l'intérêt et l'information des électeurs. Il reste aussi très difficile à mesurer car nous ne pouvons pas

affirmer qu'un choix sur un tel enjeu est le fruit de la rationalité de l'électeur, dépourvue d'une identification partisane. Les différents modèles ne doivent donc pas être pris en concurrence mais en complément l'un de l'autre. (Grossman, Guinaudeau, 2017 : 533)

Cependant, différentes études montrent que les électeurs ne sont pas dépourvus de rationalité, notamment en temps d'élection, entre temps, par contre, ils semblent moins intéressés. Aussi, un nombre important d'études basées sur des instruments de sondage plus sophistiqués montrent que la moyenne des citoyens semble plus attentive, cohérente et éduquée par rapport à ce que les chercheurs pensaient jusqu'alors. Enfin, selon Lupia et McCubbins, ce qu'il faut prendre en compte, ce n'est pas le fait que les citoyens doivent en savoir beaucoup sur la politique mais plus le fait qu'ils doivent en savoir assez pour prendre de « bonnes décisions ». (Soroka, Wlezien, 2010 : 18)

## 2. Définition et élargissement

« Est-ce que les gouvernements démocratiques répondent aux demandes de leurs citoyens ? Est-ce les institutions formelles et informelles de la démocratie (élections, partis politiques, mouvements sociaux et groupes d'intérêt, les autres organisations volontaires, la presse libre) permettent d'assurer cette réponse ? Ou bien le peuple n'a-t-il gagné le combat pour la citoyenneté et le suffrage seulement pour découvrir que l'acquisition légale de ces droits ne lui a transmis qu'un pouvoir limité ? », ce sont les questions que se posait Paul Burstein en 1998 dans son article « *Bringing the Public Back In : Should Sociologists Consider the Impact of Public Opinion on Public Policy ?* »<sup>32</sup>, s'étonnant du peu d'articles parus depuis les années 80 (49 dans 6 revues reconnues) sur la thématique de la relation entre les préférences et les politiques publiques. Néanmoins, ces articles viennent tous à la conclusion (à géométrie variable) qu'il y a bien une influence de l'opinion publique sur la politique publique. (Gerstlé, 2003 : 859)

L'opinion publique désigne, non pas des groupes cibles, des groupes intéressés ou des groupes attentifs mais bien de la masse indifférenciée de citoyens. Une masse que nous pouvons désagréger par la suite si nécessaire. Cette masse citoyenne était ignorée jusqu'il y a peu « dans la mesure où, par définition, le gouvernement démocratique était celui qui était guidé par les préférences des citoyens. » (2003 : 860)

---

<sup>32</sup> *Social Forces*, pp.27-62

Jean Leca a d'ailleurs parlé plusieurs fois de la nécessité de distinguer la « politique-problème » et la « politique de l'opinion ou politique électorale ». En effet, la première renvoie à une politique destinée à un public particulier qui est capable de se mobiliser et qui possède des préférences incertaines – politique sectorielle, politique du *problem solving*. La deuxième politique est donc une politique destinée à la masse indifférenciée, qui a des moyens de mobilisation très limités, une masse qui « dispose d'images globales et floues et qui substitue les raccourcis cognitifs aux attributions complexes (...) C'est une politique globale où tout citoyen est concerné, la survisibilité posant inévitablement la question de la conformité aux attentes et, donc, de la réactivité des gouvernants (*responsiveness*) » (2003 : 860-861)

Ces informations nous permettent de considérer une définition originale de la *responsiveness* ou réactivité démocratique : elle correspond à la manière dont les gouvernants (institutions) ou aspirants gouvernants (partis politiques) réagissent/répondent aux préférences de l'opinion publique.

Dans cette définition originale, nous avons mis en avant le terme d'aspirants gouvernants. Ce terme fait avant tout référence aux partis politiques. En effet, dans l'état de l'art concernant la théorie de *responsiveness*, la relation se fait toujours entre les préférences de l'opinion publique et la réponse concrétisée en politique publique. Or, dans le cadre de ce mémoire, nous trouvons qu'il est tout à fait pertinent d'appliquer cette théorie à l'analyse des programmes électoraux des partis politiques belges dans la mesure où les idées qui sont évoquées dans ces documents sont censées se concrétiser en politiques publiques si le parti est en mesure d'exercer une fonction de gouvernant. De plus, si nous reprenons la théorie de système politique proposée par David Easton, nous pouvons voir que les partis politiques ont un rôle à jouer, notamment en cas de « stress qualitatif » ou de « stress quantitatif » du système. Les partis politiques font office de filtres structurels, de « *gatekeepers* » qui sélectionnent et réorganisent les préférences. (David Easton, 1965) Enfin, selon Reuven Hazan et Gideon Rahat, la relation entre les électeurs et leurs représentants ne doit pas être prise seule mais d'autres acteurs doivent être pris en considération, notamment et surtout les partis politiques qui ont non seulement un effet significatif sur leur comportement mais aussi ont la possibilité de fermer ou non la porte à des acteurs non partisans qui aimeraient jouer un rôle dans le jeu politique. (2010, 146) C'est pour cela que nous voulions une définition originale afin d'intégrer ce terme d'aspirant gouvernant. Le terme de préférence ressort également de cette définition. L'identification n'est pas une préférence en soi. Cependant, dans la définition d'« identité européenne » de Sophie Duchesne, cette dernière parle d'attachement des citoyens à l'espace européen ou à la communauté

politique dessinée par l'intégration. Dans la notion d'attachement, nous pouvons tout à fait glisser le terme de préférence. « Je suis attaché à cette communauté, je préfère cette communauté à une autre. » Il est donc pertinent d'élargir cette notion de préférence à l'identification européenne des électeurs belges.

Mais dans quelle mesure ces gouvernants ou aspirants gouvernants sont-ils sensibles aux préférences/demandes de l'opinion publique ?

Cette relation causale peut être examinée en trois situations : la contrainte, « l'opinion collective détermine l'action publique » ; la pression, « l'opinion collective influence l'action publique » ; ou les deux variables indépendantes. Dans la revue théorique de Jacques Gerstlé, nous pouvons constater que les élections constituent un enjeu important dans la relation entre l'opinion publique et l'action publique car les candidats à l'élection, les partis doivent anticiper la « sanction de l'électorat », ce qui les inciteraient à suivre les demandes/préférences des citoyens. Ce lien représentatif, « lorsqu'il fait appel à l'identité, favorise de même la correspondance entre l'action des représentants et les souhaits des représentés ». Le représentant publique/politique agit soit dans l'intérêt, à la place ou en conformité avec les préférences du représenté. Aussi, le pluralisme, lorsqu'il est respecté<sup>33</sup>, « ouvre des voies de réactivité. » (Gerstlé, 2003 : 862) Cependant, la réactivité n'est pas absolue et des « processus inhibiteurs » entravent cette réactivité démocratique, cette *responsiveness*. Ces processus sont notamment les groupes de pression qui se spécialisent dans des intérêts particuliers et « toutes les opinions (...) ne sont pas munies de ressources équivalentes pour se faire valoir ». La théorie de l'élite fait aussi partie des processus inhibiteurs de par la monopolisation ou la concentration d'intérêt qu'elle implique. De même que la théorie de la *path dependency*, mise en avant par Pierson (Gerstlé, 2003 : 861-862) dans l'école de l'*historical institutionalism*. Cette théorie veut que les gouvernants ne puissent agir comme bon leur semble (qui supposerait, par exemple, en accord avec les préférences des électeurs), mais sont tenus par une logique historique de décisions prises dans le passé. Une fois un chemin pris, il est difficile de s'en écarter. (Saurugger, 2014 : 91) Ou encore le principe de non-décision, avancé par Bachrach et Baratz. (Gerstlé, 2003 : 862)

Le terrain empirique met en évidence que les préférences des électeurs ne sont pas évangiles, néanmoins, l'opinion peut « faire évoluer ou (...) maintenir la politique gouvernementale dans

---

<sup>33</sup> Comme c'est le cas en Belgique, par exemple.

certaines directions », ce qui signifie que l'empirie soutient l'hypothèse de l'influence de l'opinion publique sur l'action publique. (Gerstlé, 2003 : 863)

Dans ce mémoire, nous allons nous concentrer sur cette relation, sur l'influence des électeurs sur les partis, dans leur choix de programme. Nous n'allons pas nous attarder sur ce qui fondent ces préférences, notamment la socialisation partisane : un électeur pourrait se trouver influencé par son environnement partisan. Il s'agit d'un tout, d'une relation constante. Cependant, pour des raisons évidentes de temps et de moyens, nous ne nous attarderons pas sur cette relation de socialisation. De plus, ce choix correspond à un plus grand intérêt concernant la première relation plutôt que la deuxième. En effet, nous voulons nous concentrer sur la réaction des partis à la variable d'identification des électeurs. Comment les partis traduisent cette relation dans leurs programmes électoraux ?

### 3. Saillance, consistance et congruence

Ce que nous remarquons également est que la variable essentielle dans la relation entre les préférences publiques et les réponses des gouvernants ou aspirant gouvernants est la saillance de l'enjeu. (Gerstlé, 2003 : 863) Nous devons donc considérer cette variable sérieusement.

Nous devons également considérer les notions de consistance et de congruence. La consistance « concerne la correspondance synchronique entre les états des préférences collectives et l'orientation de l'action publique. » (2003 : 863) Cependant, cette notion a laissé place de plus en plus à la notion de congruence qui, elle, se caractérise par un changement. En effet, selon cette notion, un changement d'opinion mène à un changement de politique. Cela suppose donc que l'on doive prendre deux mesures espacées dans le temps afin de relever ce changement. Les changements sont-ils parallèles ou convergents ? « La direction prise par les décisions publiques est-elle identique à celle que préfère l'opinion ? » Page et Shapiro dans leur étude concluent à la fameuse « règle des 2/3 », à savoir qu'il y a en moyenne une congruence de 2/3 entre les préférences et l'action. Dans cette notion de congruence, la saillance joue toujours un rôle prédominant : la congruence dépasse 85% lorsque l'enjeu est considéré comme saillant<sup>34</sup>. Ils mettront aussi en évidence l'importance du changement : plus il est important, plus la convergence est plausible. (2003 : 863-864)

---

<sup>34</sup> L'impact virtuel et la visibilité médiatique jouent ici un rôle important.

Christophe Lesschaeve et Conrad Meulewaeter parlent, eux, de congruence idéologique. Il s'agit d'une notion très importante dans les démocraties participatives : la qualité d'une démocratie est basée sur divers critères et l'un d'entre eux correspond à la congruence idéologique « entre les électeurs et les partis pour lesquels ils votent<sup>35</sup> » (2015 : 99)

Cette congruence découle du principe fondateur de toute démocratie représentative : la représentation ; les citoyens élisent certaines personnes qui ont pour mission de les représenter. Ils constituent ensuite les pouvoirs législatifs et exécutifs. (2015 : 101) Ces représentants répondent à une catégorisation proposée par Hanna Pitkin dans son ouvrage : *The concept of representation* (1967). Elle propose deux notions : « le délégué, défini par sa réactivité, et le *trustee*, défini par son *leadership* plus ou moins sensible aux attentes publiques. » (Gerstlé, 2003 : 862) Le délégué est une personne chargée « de représenter directement les positions de ceux qui ont contribué à leurs élections (alors que le *trustee* a reçu) un mandat pour suivre (son) propre jugement. » (Lesschaeve et Meulewaeter, 2015 : 101) Ces derniers partent du postulat qu'il faille concevoir les représentants plutôt comme des délégués, ce qui implique que la notion de congruence idéologique soit très importante. En effet, si nous les concevons comme des délégués, les élus représenteraient donc des citoyens qui auraient la même opinion qu'eux. (2015 : 101) Nous l'avons vu plus haut dans ce chapitre, le vote sur enjeux ne correspond qu'à une partie de l'explication du vote. Il faut donc le prendre en relation avec les autres variables explicatives. Cette variable n'explique pas seule le vote mais elle l'explique.

Nous pouvons donc nous attendre à ce que les électeurs essaient de maximiser leur degré de congruence avec le parti. (2015 : 101) Les électeurs, pour modifier leur degré de congruence donc, peuvent changer de position ou alors décider de voter pour un autre parti qu'ils considèrent plus proche. (2015 : 99) Cette deuxième attitude a été encouragée par une déparlisation de la société. Celle-ci a mené à une chute importante du vote de classe et à l'augmentation de la volatilité électorale, ce qui implique donc que les partis ne peuvent plus se baser sur un électorat « constant » en fonction du pilier. Aujourd'hui, les électeurs votent en fonction d'éléments moins stables. (2015 : 102-103) De plus, sur la base des travaux d'Andeweg (2011), Lesschaeve et Meulewaeter constatent que le degré de congruence a augmenté à la suite de l'augmentation de la volatilité électorale, qui a permis à l'électeur de voter pour d'autres partis beaucoup plus facilement. (2015 : 103)

---

<sup>35</sup> Ils reprennent les travaux de Belchior, 2010 ; Louwerse, 2012 et Luna & Zechmeister, 2005.

Cette dernière information est intéressante dans notre cas d'étude. En effet, comme nous l'avons vu, quand nous parlons de congruence, nous regardons la relation entre les partis (les élites) et les citoyens (les masses) mais en général, les auteurs analysent cette relation à la lumière de l'électeur et rarement à la lumière des partis. C'est en cela que cette recherche est originale ; étant donné le fait que les électeurs soient plus volatils aujourd'hui, nous considérons donc que les partis seront plus sensibles à ce que pensent les électeurs et ajusteront leur offre (programme politique) en fonction de cela.

Pour Stefaan Walgrave et Jonas Lefevere, une démocratie basée sur la représentation implique une congruence politique (*policy congruence*). Il s'agit même d'une précondition car c'est justement à travers ces représentants élus par les citoyens que la politique et le public sont connectés et que la *responsiveness* des politiques aux préférences des citoyens est organisée. (2013 : 456)

Selon eux, dans la plupart des démocraties modernes, cette représentation est assurée par les partis politiques (2013 : 456) – la « *party model* » *representation*. Selon ce modèle, la représentation est basée sur trois hypothèses :

- Les électeurs ont des préférences politiques
- Les électeurs comparent leur position avec celle du parti et vont voter pour un parti en fonction de son programme politique
- Les électeurs votent pour le parti qui représente de la manière la plus proche possible leurs préférences politiques (Pierce, 1999 : 9)

Cependant, cette congruence a une limite, à savoir le manque récurrent d'informations de l'électeur concernant les positions précises d'un parti pour produire un vote congruent. Ce phénomène est appelé « *information deficit* ». Ce n'est pas que l'électeur soit « bête » ou qu'il vote de manière « incorrecte » mais c'est plutôt qu'il n'arrive pas toujours à discerner les différentes positions politiques des partis, surtout dans des cas où l'information est importante (Walgrave et Lefevere, 2013 : 457), comme en période d'élection par exemple (Lesschaeve et Meulewaeter, 2015 : 103) Même si nous nous concentrons sur une seule question – l'identité/identification – nous sommes conscients de cette limite et que les résultats de cette recherche seront très certainement biaisés par ce déficit d'information.

Enfin, ce que remarque Walgrave et Lefevere, est que la plupart des études ne se basent que sur un nombre limité d' « enjeux politiques ». En effet, ils considèrent l'étude de Holmberg comme étant la plus complète avec 13 « enjeux politiques » différents (2013 : 460).

Lorsque nous nous penchons sur cette étude, nous voyons qu'il s'agit d'enjeux classiques nationaux comme la réduction du secteur public ou comme la privatisation des soins de santé. Néanmoins, nous ne remarquons pas de lien avec une quelconque notion identitaire, même nationale. Le seul enjeu qui se rapprocherait le plus de cette notion serait le fait d'accepter moins de réfugiés. (Holmberg, 2000 : 172-173) Nous voyons donc que notre recherche sera également originale sur ce point.

#### 4. Conclusion

Dans cette partie, nous avons développé la notion de *responsiveness* ou réactivité démocratique. Nous avons vu que cette notion découle d'un ensemble théorique plus grand : le système politique. Nous nous sommes aussi penché sur les difficultés de la littérature à considérer l'électeur comme un être rationnel et les différentes écoles du comportement électoral qui s'en suivent. Une tendance qui tend d'ailleurs à se réduire.

Nous avons ensuite remarqué l'influence de l'opinion publique sur la politique publique, sur la *responsiveness* donc, ce qui nous a amené à considérer une définition originale de cette notion théorique pour qu'elle corresponde au mieux à notre cas d'étude. En effet, nous mettons au centre de cette définition les partis politiques car nous avons remarqué dans notre revue de littérature qu'ils ont un rôle plus que primordial dans cette relation. Nous avons également élargi le terme de « préférences » afin d'y intégrer la notion d'identification.

Les élections ont aussi un rôle dans cette relation de réactivité démocratique. Nous nous attendons donc à ce que les partis politiques soient plus sensibles aux attentes des électeurs dans notre cas d'étude (scrutins de 2014 et de 2019).

Nous nous sommes penchés sur une notion qui découle de la *responsiveness*, à savoir la congruence. Celle-ci met en évidence la temporalité. Nous avons vu que cette congruence découle aussi de la notion de représentation et qu'elle a été favorisée par la déparlisation de la société, concept très important dans le cas belge.

Enfin, nous avons relevé les différentes limites inhérentes à ces concepts comme les processus inhibiteurs ou le déficit d'informations. Même si nous nous attarderons pas sur ces différentes notions, nous prenons pleinement conscience du biais qu'elles peuvent engendrer dans les résultats de notre analyse.

Dans ce mémoire, le concept de *responsiveness* est au cœur de notre analyse. Étant donné le caractère « attaché » de la congruence avec ce concept. Nous considérons cette notion comme étant importante dans cette étude. De plus, dans la définition de la congruence, la dimension temporelle est très intéressante. Elle sera effectivement utilisée puisque nous analyserons les programmes de 2014 et de 2019.

#### D. Hypothèses

Au vu de tout ce qui a été développé ci-dessus, de la revue littéraire qui a été réalisée, plusieurs hypothèses nous animent. Ces hypothèses sont des réponses provisoires à la question que nous nous posons en début de recherche, lors de notre introduction générale.

Nous rappelons ici notre question de recherche : « Dans quelle mesure les partis politiques belges ont intégré la variable d'identification européenne de leurs électeurs dans leur médiatisation (programmes) entre 2014 et 2019 ? »

Les différentes réponses provisoires qui sont ressorties de notre revue de la littérature sont au nombre de trois :

- Hypothèse 1 : plus un parti politique belge a intégré la variable d'identification nationale/régionale dans ses programmes (2014 et 2019), moins il est susceptible d'intégrer la variable d'identification européenne.
- Hypothèse 2a : Étant donné le fait que l'identification européenne soit une variable explicative du soutien à l'intégration européenne, plus les électeurs d'un parti politique belge sont pour le projet d'intégration européenne, plus le parti politique en question est susceptible d'intégrer la variable d'identification européenne dans ses programmes politiques.
- Hypothèse 2b : en revenant au même constat de l'hypothèse 2a, plus les électeurs d'un parti politique belge sont pour le projet d'intégration européenne, plus le parti en question est susceptible d'avoir intensifié sa variable d'identification européenne entre 2014 et 2019 dans ses programmes politiques.
- Hypothèse 3 : plus un parti politique belge se situe sur la droite de l'échiquier politique, plus ce parti en question est susceptible d'intégrer la variable d'identification nationale/régionale dans ses programmes politiques, au détriment de la variable d'identification européenne.



### III. Partie analyse – programmes politiques

#### A. Contexte et méthodologie

##### 1. Le cas belge

Dans ce mémoire, nous avons choisi de travailler sur le cas belge. Il est vrai qu'en termes d'identification, la Belgique est un véritable laboratoire. En effet, l'identité ou identification nationale n'est pas autant marquée que dans le cas français ou le cas hongrois, pour ne prendre que deux exemples. Le cas belge est également intéressant pour son presque unique soutien unanime au projet européen, à géométrie variable. Comme nous l'avons remarqué dans l'introduction générale, la plupart des partis politiques belges sont considérés comme « europhiles », il serait donc intéressant d'aller creuser plus en profondeur cette notion et d'analyser si elle se traduit dans les programmes électoraux des partis politiques belges. La Belgique est aussi un choix purement personnel, en effet, c'est un pays qui m'a vu naître et dans lequel j'ai grandi. C'est aussi dans ce pays que j'ai fait la majeure partie de mes études. Il semble donc que ce soit le cas que je connaisse le mieux. Néanmoins, c'est aussi parce qu'on pense connaître un cas qu'il est difficile de se défaire de certains poncifs et cela peut créer un biais, en tout cas, dans l'angle choisi mais aussi là la phase la plus intéressante et c'est pour tous ces éléments que le choix d'analyse s'est porté sur le cas belge.

##### 2. Les partis politiques

Le choix d'analyse s'est aussi porté sur les partis politiques. Ce n'était pas le premier choix de ce mémoire. Effectivement, le premier choix s'était porté sur l'analyse du sentiment d'identification européenne et c'est cette envie qui a toujours guidé les différents choix de ce mémoire.

Cependant, l'analyse du sentiment d'identification européenne s'est avérée, au fil des lectures, très compliquée à réaliser ; ce sentiment est quelque chose de très personnel, construit sur base de différents événements, d'une histoire différente, etc. Il est donc très difficile de « quantifier » et d'interpréter une telle donnée. De plus, les différentes études qui ont été réalisées sur l'influence de différents éléments, comme les médias<sup>36</sup>, sur le sentiment d'identification

---

<sup>36</sup> Thème privilégié dans un premier temps dans ce mémoire.

européenne de citoyens européens, comme la très fameuse et la très brillante étude de Michael Bruter : *Time Bomb ? The Dynamic Effects of News and Symbols on the Political Identity of European Citizens* sont menées sur des panels et sur une ligne du temps impossibles à recréer avec les moyens et le temps impartis pour une recherche de niveau master. Pour reprendre l'exemple de Michael Bruter, sa recherche a mobilisé 1197 participants repartis sur six pays européens. Cette étude comprend trois vagues d'interviews sur une durée de deux ans et demi. Il était donc impossible de diriger une telle recherche dans le cadre d'un mémoire.

Au fil des lectures, il s'est avéré que les partis politiques jouaient un rôle important. Il nous a donc semblé intéressant d'analyser le sentiment d'identification au regard des partis politiques et plus précisément si les partis politiques utilisaient des termes d'identification européenne car, comme nous l'avons énoncé dans l'introduction générale ainsi que dans la conclusion de la partie sur l'identité/identification nationale/européenne, les responsables politiques<sup>37</sup> ont tendance à utiliser des termes d'identification nationale. Nous voulions donc savoir si de tels exemples, européens cette fois-ci, pouvaient se retrouver dans la médiatisation d'un parti politique belge. L'identification devenait donc une variable dépendante et le cadre choisi pour cette étude est la *responsiveness* car après la lecture de l'étude de Samuel Defacqz, Jérémy Dodeigne, Ferdinand Teuber et Virginie Van Ingelgom, nous avons la validation empirique que l'attachement à l'UE jouait un rôle dans le soutien de l'intégration européenne. Nous voulions donc savoir si les partis politiques belges « répondaient » à cette variable.

En ce qui concerne le choix des partis politiques, celui-ci a été fait avec l'aide de l'ouvrage de Pascal Delwit, mais un tri a tout de même été fait puisqu'il fallait, effectivement, que ces partis se retrouvent dans les scrutins de 2014 et de 2019. Le choix de partis s'est également porté sur des partis « connus », c'est-à-dire, des partis qui occupent l'espace médiatique, que ce soit l'espace classique – télévision, radio, etc. – ou l'espace en ligne via les réseaux sociaux par exemple mais aussi des partis qui devaient être présents au scrutin européen. Des partis tels que « La droite », « Lutte ouvrière » ou « Les listes Destexhe » par exemple, devaient donc être, par définition, abandonnés. Le choix de partis correspond donc à ce qui a été réalisé dans le cadre de la partie sur les partis politiques dans le titre II.

---

<sup>37</sup> Qui font donc partie de partis politiques.

### 3. Les programmes électoraux et les termes spécifiques

Étant donné le choix qui a été fait avec les partis politiques, la question qui se posait était de savoir quelle donnée du parti politique nous allions analyser. Plusieurs pistes étaient privilégiées comme les déclarations de presse ou les discours. Cependant, une grande partie des études menées sur les partis politiques ont comme données d'analyse les programmes électoraux. De plus, étant en période électorale, les programmes politiques paraissaient être une source intéressante et fiable. En effet, les déclarations politiques et/ou médiatiques en période d'élections sont très nombreuses, parfois contradictoires et présentes sur différents supports. Il aurait été plus difficile de rechercher des termes spécifiques dans ces déclarations. Les programmes électoraux ont donc été privilégiés.

De plus, la méthode de recherche qui a été choisie est celle de la recherche de termes spécifiques au langage « identitaire ». C'est une méthode très utilisée lors de l'analyse de programmes électoraux comme par exemple, le « *Manifesto Project* » ou le « *Euromanifesto Study* »<sup>38</sup>. Nous jugeons cette méthode assez pertinente dans le cadre de l'étude sur l'identification car c'est notamment par des termes, des mots spécifiques que nous justifions un attachement à une communauté. De plus, comme évoqué ci-dessus, il s'agit d'une méthode qui fait sens dans la littérature scientifique.

### 4. Méthodologie

La méthodologie appliquée dans le cadre de ce mémoire sera donc la recherche de termes relatifs à l'identification, qu'elle soit européenne, nationale ou régionale<sup>39</sup> dans les programmes électoraux des partis politiques belges, néerlandophones ainsi que francophones, rédigés pour le scrutin européen mais aussi fédéral et régional<sup>40</sup> de 2014 et de 2019. Ces termes sont ceux qui ressortent le plus de l'étude Samuel Defacqz, Jérémy Dodeigne, Ferdinand Teuber et Virginie Van Ingelgom et qui font référence à l'identification ; ces termes ont été dégagés grâce au logiciel IRaMuTeQ qui est un logiciel basé sur une interface de R qui est utilisé pour des analyses multidimensionnelles de corpus de textes et de questionnaires. Ce qui ressort de ce logiciel est une classification hiérarchique « *top-down* » basée sur la méthode de Max Reinert

---

<sup>38</sup> Les bases de données seront d'ailleurs utilisées, voir point 4, « Méthodologie ».

<sup>39</sup> Nous avons effectivement des partis belges qui se revendiquent « régionalistes ».

<sup>40</sup> En effet, certains partis politiques belges ne font pas la distinction dans leur(s) programme(s) entre les différents scrutins. Aussi, certains termes spécifiques que nous recherchons peuvent très bien se retrouver dans les programmes électoraux des autres scrutins.

et sur une analyse de correspondance factorielle. Dans le cas de l'étude, le logiciel fournira une image spatiale (distribution de mots par classe) des justifications des attitudes envers l'intégration européenne des électeurs et des candidats. (Defacqz *et al.*, 2019 : 280)

Les bases de données (« *codebook* ») du « *Manifesto Project* » et du « *Euromanifesto Study* » sont également utilisées, notamment les données relatives au chapitre 6 de la première recherche – « *Fabric of society* » (Volkens *et al.*, 2018 : 18) – ainsi qu'aux chapitres 1 et 8 de la seconde – *External relations-EU exit* et *Fabric of Society*. (Schmitt *et al.*, 2016 : 25, 28 et 37)

Avec les différents termes dégagés des différentes bases de données, nous allons les confronter aux programmes électoraux des partis belges des scrutins fédéraux, régionaux et européens grâce à l'outil de recherche avancée du logiciel de lecture de ces programmes : Adobe Acrobat Reader©. Ensuite, nous allons sortir les différents passages qui contiennent ces termes. Enfin, nous allons vérifier si ces passages collent ou non à nos différentes hypothèses.

Nous allons fonctionner par parti politique. En ce qui concerne les partis néerlandophones, une simple traduction des termes et des passages sera réalisée à l'aide de dictionnaires de traduction mais aussi de ma connaissance linguistique du néerlandais. Ensuite, la méthode évoquée ci-dessus sera appliquée comme pour les partis francophones.

## B. Étude de Samuel Defacqz, Jérémy Dodeigne, Ferdinand Teuber et Virginie Van Ingelgom – mise en contexte des hypothèses

Nous allons utiliser dans cette partie la base de données qui a été utilisée pour l'étude de 2014<sup>41</sup>. La base de données m'a été fournie avec le questionnaire utilisé lors de la recherche. Sur base de celui-ci, une recherche sera effectuée en premier lieu à travers la question 21. Cette question demande effectivement « si les élections pour la Chambre Fédérale des Représentants avaient lieu aujourd'hui, pour lequel des partis suivants vous voteriez ? » (Rihoux *et al.* – Partirep, 2014) Il s'agit de la question la plus « concrète » dans la mesure où elle demande aux répondants d'imaginer qu'ils votent aujourd'hui, de s'imaginer dans l'isoloir et de choisir le parti. Il s'agit donc, au moment où ils répondent, du parti pour lequel ils se sentent le plus proche car la possibilité de voter blanc, nul, de ne pas répondre ou de répondre « je ne sais pas » leur a été laissée. C'est pour cela que nous allons dans un premier temps trier cette question en fonction des partis et ensuite analyser d'autres questions au regard de ce tri. Aussi, pour réaliser ce tri, nous allons utiliser la question 26 qui demande aux personnes interrogées leur relation avec les partis politiques. Pour pouvoir faire un tri et avoir uniquement les citoyens « lambda », nous allons retirer les personnes qui ont répondu : « je suis actuellement un membre actif d'un parti » ainsi que ceux qui ont répondu : « je suis actuellement membre d'un parti mais je ne suis pas vraiment actif », afin d'enlever un maximum de biais relatifs à cette relation.

Les différentes questions qui ont été choisies pour l'analyse au regard de la question 21 sont les suivantes :

- La question 16 : elle questionne l'appartenance wallon/flamand vs belge. Il s'agit de la question classique de Linz-Moreno (Dodeigne *et al.*, 2015 : 10) : « je me sens uniquement flamand/wallon/belge », « je me sens plus flamand/wallon que belge » et inversement, « je me sens autant flamand/wallon que belge » (Rihoux *et al.* – Partirep, 2014) Cette question est intéressante car elle va permettre de mettre en contexte l'hypothèse 1, dans une moindre mesure.
- La question 50 : elle questionne le projet européen : « Certaines personnes ont le sentiment que l'intégration européenne devrait être poussée d'avantage. D'autres pensent que cette intégration est déjà allée trop loin. Qu'est-ce que vous en pensez ? » Nous utiliserons les données déjà analysées selon l'échelle. Autrement dit, tout ce qui

---

<sup>41</sup> Qui possède 1953 répondants.

se situe en dessous de 5 signifie que l'intégration est allée trop loin, 5 signifie le *statu quo* et tout ce qui se situe au-dessus de 5 signifie que l'intégration devrait être poussée d'avantage. (Rihoux *et al.* – Partirep, 2014)

- La question 72 : elle questionne l'identité : « pour chacune des identités ci-dessous, pouvez-vous indiquer dans quelle mesure elles s'appliquent à vous ? Vous pouvez le faire en utilisant une échelle allant de 0 à 10 où 0 signifie pas du tout et 10 signifie beaucoup. » Trois choix leur sont donnés : belge, flamand/wallon et européen. (Rihoux *et al.* – Partirep, 2014)

Ces deux dernières questions permettront de mettre en contexte les deux sous-hypothèses de l'hypothèse 2.

### 1. Question 16

Dans cette section, nous allons analyser le résultat de la question 16 en fonction du tri qui a été opéré avec les questions 21 et 26. Nous allons diviser cette section en fonction des partis pour suivre la subdivision qui a été faite dans la partie théorique.

- **Le « *Christen-Democratisch & Vlaams* » (CD&V)**

Nous l'avons évoqué plus haut, la question 16 est divisée en plusieurs déclarations. Nous allons analyser chacune d'entre elles.

En ce qui concerne la déclaration « Je me sens belge uniquement », 21,1% des répondants se sentent uniquement belges ; 5,7% se sentent uniquement flamands ; 47,4% se sentent autant flamands que belges ; 7,7% se sentent plus belges que flamands et enfin ; 17,3% des répondants qui ont choisi le CD&V se sentent plus flamands que belges.

Nous voyons donc que la majeure partie des répondants se sentent autant flamands que belges alors qu'une petite minorité se sent uniquement flamande.

- **Le « Centre Démocrate Humaniste » (CDH)**

Pour l'équivalent francophone du CD&V, 36,6% des répondants qui voteraient pour le CDH si l'élection se tenait aujourd'hui se sentent uniquement belges ; 0,9% se sentent uniquement wallons, 45,5% se sentent autant wallons que belges ; 10,7% se sentent plus belges que wallons alors que 6,25% se sentent plus wallons que belges.

Comme son pendant néerlandophone, la majorité des électeurs du CDH se sent autant wallon que belge alors qu'une minorité – encore plus petite que son homologue flamand – se sent

uniquement flamand. Enfin tout comme le CD&V, la réponse qui vient au second plan est le sentiment uniquement belge.

- **Le « *Socialistische Partij anders* » (SP.a)**

Pour les personnes qui votent pour le parti socialiste flamand, 25,4% se sentent uniquement belges alors que seulement 3,6% se sentent uniquement flamands ; 48,2% des répondants se sentent autant flamands que belges tandis que 14,5% se sentent plus belges que flamands. Enfin, 8,2% se sentent plus flamands que belges.

Le même constat que les deux premiers partis analysés peut être fait. Nous voyons qu'encore une fois, la majorité des répondants ont fait part de leur sentiment d'attachement aussi important pour la Flandre que pour la Belgique. Également, nous voyons que la deuxième déclaration la plus choisie est celle qui affirme qu'ils se sentent uniquement belges.

- **Le « Parti Socialiste » (PS)**

Pour le parti francophone qui représente le socialisme belge, 34% des répondants qui votent pour le parti socialiste se sentent uniquement belges ; 3,5% se sentent uniquement wallons ; 43,7% se sentent autant wallons que belges tandis que 10,9% se sentent plus belges que wallons. Enfin 7,4% se sentent plus wallons que belges.

Nous voyons donc la même tendance. Cependant, nous constatons que l'écart entre ceux qui se sentent autant wallons que belges et ceux qui se sentent uniquement belges est assez réduit pour les électeurs du parti socialiste francophone.

- **L' « *Open Vlaams Liberalen en Democraten* » (Open VLD)**

Concernant maintenant le parti libéral flamand, 18,7% de ses électeurs lors de l'étude de 2014 se sentent uniquement belges alors que seulement 4,5% se sentent uniquement flamands ; 54,4% se sentent autant flamands que belges ; 9,8% se sentent plus belges que flamands alors que 12,5% se sentent plus flamands que belges.

Dans ce cas présent, plus de la moitié des électeurs de l'Open VLD se sentent autant flamands que belges et le pourcentage des personnes qui se sentent uniquement belges chute par rapport à celui du parti socialiste francophone. Enfin, comme les autres partis cités ci-dessus, le sentiment unique régional n'est sollicité que très rarement.

- **Le « Mouvement Réformateur » (MR)**

Le parti libéral francophone compte dans ses électeurs 39,3% qui se sentent uniquement belges ; seulement 1,1% qui se sentent uniquement wallons ; 38,8% qui se sentent autant wallons que belges ; 15,7% qui se sentent plus belges que wallons et 4,5% qui se sentent plus wallons que belges.

Ici, nous remarquons que la majorité des répondants pour le MR se sentent uniquement belges, c'est le seul parti pour l'instant à avoir ce score. Cependant, il est suivi de près par le sentiment « autant wallons que belges », variable que nous retrouvons de manière importante dans les autres partis.

- **« Groen! »**

Le parti écologiste flamand possède dans ses rangs 22% de personnes qui se sentent uniquement belges ; 1,3% qui se sentent flamands uniquement, 45,4% qui se sentent autant flamands que belges ; 16,9% qui se sentent plus belges que flamands et enfin, 11,7% qui se sentent plus flamands que belges.

Nous retrouvons ici la même tendance que dans les autres partis, à l'exception du MR avec des chiffres similaires que ses homologues flamands en ce qui concerne le sentiment « autant flamands que belges » et le sentiment uniquement belge.

- **« Écologistes Confédérés pour l'Organisation de Luttes Originales » (ECOLO)**

Le pendant francophone des partis écologistes belges a, pour sa part, les données suivantes : 34,2% des répondants se sentent uniquement belges alors que seulement 1,8% se sentent uniquement wallons ; 36% des répondants se sentent autant wallons que belges ; 14,4% se sentent plus belges que wallons. Enfin, 13,5% se sentent plus wallons que belges.

Progressivement, nous voyons une différence qui commence à se creuser entre les partis flamands et les partis wallons. En effet, nous constatons que la différence entre ceux qui se sentent uniquement belges et ceux qui se sentent autant wallons/flamands que belges est plus petite en Wallonie comparée à celle entre ces deux variables dans le nord du pays.

- **La « Nieuw-Vlaamse Alliantie » (N-VA)**

Dans le cas du parti régionaliste flamand, 11% des personnes qui se disent prêtes à voter pour eux si les élections avaient lieu aujourd'hui, se sentent uniquement belges et 11,4% d'entre eux se sentent uniquement flamands ; 39,2% se sentent autant flamands que belges ; 2,3% se sentent plus belges que flamands et 35,7% se sentent plus flamands que belges.

Nous constatons encore la même tendance en ce qui concerne le sentiment « autant flamand que belge ». Cependant, nous remarquons que le sentiment uniquement belge est assez faible comparé aux autres partis déjà analysés. Par contre, ce que nous constatons c'est que le sentiment flamand supérieur au sentiment belge est très important concernant ce parti vu qu'il s'agit de la deuxième valeur la plus importante dans ce cas présent.

- **Le « *Vlaams Belang* »**

En ce qui concerne le parti indépendantiste flamand, 20% se sentent uniquement belges tandis que 33,3% se sentent uniquement flamands. Seulement 16,7% se sentent autant flamands que belges ; 6,7% se sentent plus belges que flamands et 23,3% se sentent plus flamands que belges.

Nous voyons donc dans ce cas-ci que le sentiment uniquement flamand est le plus important suivi par le sentiment flamand supérieur au sentiment belge. C'est le premier parti que nous analysons qui est caractérisé par cette tendance.

- **Le « Parti Populaire » (PP)**

Concernant ce parti, nous avons seulement trois variables disponibles. En effet la variable « uniquement wallon » et la variable « plus belge que wallon » n'ont pas eu de répondants. C'est certainement dû au peu de répondants concernant ce parti.

Nous constatons tout de même que 30% se sentent uniquement belges tandis que 50% se sentent autant wallons que belges et 20% se sentent plus wallons que belges.

Nous voyons dans ce cas que le sentiment belge est assez distinctif.

- **Le « Parti du Travail de Belgique » (PTB)**

Le PTB est le seul parti présent sur l'ensemble du territoire avec sa branche flamande PVDA<sup>42</sup>. En effet, ils ont le même programme et un même président. Cependant pour les besoins de la question 16, nous allons opérer une distinction entre les branches wallonne et flamande.

Concernant donc le PTB wallon ; 39,5% se sentent uniquement belges tandis qu'il n'y a pas d'informations concernant le sentiment uniquement wallon. Cependant, 41,7% se sentent autant wallons que belges ; 4,2% se sentent plus belges que wallons et 14,5% se sentent plus wallons que belges.

---

<sup>42</sup> Partij van de Arbeid van België.

Concernant maintenant le PTB flamand, le PVDA ; 29,4% se sentent uniquement belges ; 5,9% se sentent uniquement flamands ; 29,4% se sentent autant flamands que belges ; 29,4% se sentent plus belges que flamands alors que 5,9% se sentent plus flamands que belges.

Nous remarquons une très infime différence entre les tendances au PTB et au PVDA. En effet, pour les deux branches, le sentiment uniquement belge et le sentiment « autant flamand/wallon que belge » sont les plus importants. Cependant, au niveau du PVDA, les deux tendances sont égales alors qu'au PTB, il y a une légère avance du sentiment « autant wallon que belge ». Aussi, il n'y a pas d'informations pour le sentiment uniquement régional au PTB alors qu'au PVDA oui même si celui-ci reste minime.

- **Les « Démocrates et Fédéralistes Indépendants » (DéFI)**

Comme nous l'avons évoqué dans la partie théorique, ce parti a changé de nom en 2015. Dans la base de données donc, l'ancien nom du parti – FDF – a été utilisé. Nous avons eu le même problème que le parti populaire dans l'analyse de ce parti. En effet, le sentiment uniquement wallon et le sentiment « plus wallon que belge » ne sont pas présents. Ici encore, cela peut être expliqué par le petit nombre de répondants mais il est aussi probable que cela s'explique par l'ancrage historique du parti dans la région bruxelloise.

Néanmoins, voici les résultats obtenus : 50% se sentent uniquement belges ; 33,3% se sentent autant wallons que belges et 16,7% se sentent plus belges que wallons.

Ici, nous retrouvons la même tendance que le MR dans le sentiment uniquement national et en général, nous retrouvons les mêmes tendances que les autres partis francophones.

- **Conclusion**

Ce que nous constatons est que la tendance régionale est plus présente dans le nord du pays alors que la tendance « régional autant que national » est plus marquée dans le sud du pays. Concernant donc la question 16, nous nous attendons plus à retrouver des termes d'identification régionale dans les partis flamands, en particulier au sein du Vlaams Belang et de la N-VA. En revanche, en ce qui concerne la plupart des partis politiques francophones, étant donné qu'aucune variable – nationale ou régionale – ne se distingue l'une de l'autre, nous n'attendons pas de termes spécifiques à une quelconque identification nationale ou infranationale. A l'exception du MR et de DéFI mais la différence reste minime.

## 2. Question 50

Nous allons procéder de la même manière que pour la question 16, à savoir par parti politique. Comme énoncé plus haut, nous allons déjà utiliser la classification proposée par la base de données. Cette classification se divise en trois catégories : les personnes interrogées considèrent que le projet d'intégration européenne est allé trop loin ; les personnes interrogées considèrent que le projet est bien tel qu'il est (*statu quo*) ; les personnes interrogées considèrent que le projet d'intégration européenne doit être poussé en avant.

- **Le « *Christen-Democratisch & Vlaams* » (CD&V)**

Pour les démocrates-chrétiens flamands, 29,5% des personnes interrogées considèrent que le projet d'intégration européenne a déjà été trop loin ; 27,6% considèrent qu'il est bien tel qu'il est et 32,7% considèrent qu'il ne fait pas assez et qu'il faille le pousser en avant. Nous voyons donc que la majorité des électeurs du CD&V interrogés sont en faveur d'un projet européen qui aille de l'avant.

- **Le « *Centre Démocrate Humaniste* » (CDH)**

Pour le centre de l'échiquier politique francophone ; 24,1% des personnes interrogées considèrent que le projet européen est allé trop loin alors que 30,3% considèrent le *statu quo* comme étant une bonne chose. Enfin, ils sont 34,8% à considérer qu'il faille aller plus loin. La même tendance que son homologue néerlandophone est à noter.

- **Le « *Socialistische Partij anders* » (SP.a)**

En ce qui concerne les socialistes néerlandophones ; 28,1% de leurs électeurs considèrent que le projet d'intégration européenne est déjà allé trop loin ; 26,4% sont favorables au *statu quo* alors que 39,1% pensent que le projet doit être poussé en avant. Pour le moment, nous ne notons pas une grande différence dans la tendance : la volonté de voir le projet européen aller plus loin recolle les préférences.

- **Le « *Parti Socialiste* » (PS)**

Pour les socialistes francophones, nous notons une tendance inverse. En effet, 33,1% des personnes interrogées pensent que le projet européen est allé trop loin ; 22,9% considèrent que le projet est bien tel qu'il est alors que 28,5% pensent que le projet d'intégration devrait être poussé en avant. Nous remarquons tout de même que cette inversion de tendance n'est que minime, cependant, elle existe et nous devons la considérer.

- **L' « *Open Vlaams Liberalen en Democraten* » (Open VLD)**

Les personnes interrogées du côté des libéraux flamands, eux, sont 36,6% à penser que le projet européen est allé trop loin ; 25,9% sont pour le *statu quo* alors que 33,9% ont envie de voir le projet européen aller de l'avant. Nous relevons la même tendance que le Parti Socialiste. De même, la différence est minime mais est à considérer dans notre cas d'étude.

- **Le « *Mouvement Réformateur* » (MR)**

En ce qui concerne maintenant les libéraux francophones, 34,3% des personnes interrogées pensent que le projet d'intégration européenne s'est avéré aller trop loin ; 19,1% sont en faveur du maintien de la situation actuelle. Enfin, 35,4% considèrent que le projet européen devrait être poussé en avant. Nous retrouvons la même tendance que celle présente au CD&V, CDH et SP.a, cependant, ici encore, la différence est minime.

- **« *Groen!* »**

Pour les écologistes du nord du pays, seulement 10,1% des personnes interrogées disent que le projet d'intégration est allé trop loin ; 31,2% pensent que le *statu quo* est une bonne chose alors que plus de la moitié, 55,8%, sont en faveur d'un projet européen qui aille de l'avant. Nous voyons ici, pour la première fois, une majorité très claire d'une volonté d'aller plus loin dans le projet d'intégration européenne.

- **« *Écologistes Confédérés pour l'Organisation de Luttes Originales* » (ECOLO)**

Par contre, pour les écologistes du sud du pays, la tendance est moins marquée bien que « semblable ». En effet, 28,8% des personnes interrogées pensent que le projet est allé trop loin dans sa forme actuelle ; le même pourcentage veut garder cette forme actuelle alors que 34,2% désirent la voir évoluer et s'améliorer en allant plus loin.

- **La « *Nieuw-Vlaamse Alliantie* » (N-VA)**

Pour les régionalistes flamands, 32,5% de ceux interrogés pensent que l'intégration européenne est allée trop loin ; 24,3% considèrent que le *statu quo* doit être privilégié. Enfin, 32,1% veulent voir un projet européen aller de l'avant. Nous remarquons ici une infime différence entre la volonté d'aller de l'avant et une volonté de stopper le projet européen.

- **Le « *Vlaams Belang* »**

Pour les indépendantistes flamands, la majeure partie des personnes interrogées, 30%, considèrent que l'intégration européenne est allée trop loin ; 23,3% privilégient le *statu quo* alors que le même pourcentage considère que le projet devrait être poussé en avant. Nous

retrouvons ici la même tendance qu'au PS ainsi qu'à l'Open VLD. Cependant, dans ce cas présent, la tendance est beaucoup plus marquée.

- **Le « Parti Populaire » (PP)**

Pour le parti de Mischaël Modrikamen, 40% de ceux qui ont été interrogés considèrent que le projet européen est allé trop loin, personne ne pense que le *statu quo* soit une bonne chose et 20% pensent que l'intégration européenne doit être poussée en avant. Nous retrouvons la même tendance qu'au *Vlaams Belang* : une volonté dominante de voir le projet européen se stopper dans sa forme actuelle.

- **Le « Parti du Travail de Belgique » (PTB)**

Ici, les données du Parti du Travail francophone et néerlandophone ont été agrégées puisque cette question ne demande pas d'identifier un sentiment d'attachement à une quelconque entité.

33,8% des personnes interrogées pensent que le projet européen d'intégration est allé trop loin ; 21,5% considèrent que la forme actuelle d'intégration est la bonne tandis que 23,1% veulent voir l'intégration européenne poussée en avant. Nous voyons ici encore la même tendance que le *Vlaams Belang* et le Parti Populaire.

- **Les « Démocrates et Fédéralistes Indépendants » (DéFI)**

En ce qui concerne le parti amarante, 50% des personnes interrogées considèrent que l'intégration européenne est allée trop loin ; 33,3% pensent que la situation actuelle doit être maintenue alors que seulement 16,7% pensent que le projet européen doit être poussé vers l'avant. Comme les trois derniers partis avant lui, DéFI partage la même tendance.

- **Conclusion**

Nous voyons pour cette question 50 que deux tendances inverses se dégagent. La plupart des partis, francophones comme néerlandophones, sont caractérisés par une tendance à vouloir voir le projet d'intégration européenne aller de l'avant. L'autre tendance qui se dégage est la volonté de voir le projet européen d'intégration tel qu'il est à l'heure actuelle se stopper. Certains partis sont caractérisés par cette tendance mais de manière minime comme le PS, l'Open VLD ou la N-VA mais d'autres sont beaucoup plus marqués par cette tendance. C'est le cas notamment du *Vlaams Belang*, le Parti Populaire et DéFI.

### 3. Question 72

Cette question est organisée sous forme d'échelle comme nous l'avons évoqué en amont. Étant donné le fait que la base de données ne soit pas encore triée comme elle l'était pour la question 50, nous allons procéder à notre propre tri. En effet, nous allons considérer uniquement les personnes qui ont répondu 6 ou plus pour chaque identification car nous pensons qu'une réponse au-delà de 5 signifie un certain attachement à l'entité culturelle en question, qu'il soit plus ou moins fort.

- **Le « *Christen-Democratisch & Vlaams* » (CD&V)**

91,6% des électeurs du parti démocrate-chrétien possède une certaine identification avec la Belgique ; 85,9% de personnes interrogées partagent une identification avec l'entité flamande et 67,3% se disent européens. Nous voyons donc ici une tendance dominante belge et une Europe qui arrive en troisième position.

- **Le « *Centre Démocrate Humaniste* » (CDH)**

Pour le parti humaniste, 99,1% des personnes interrogées se disent belges ; 83,9% se disent appartenir à la Wallonie tandis que 78,6% partagent une identification avec l'Europe. Nous remarquons ici la même tendance que pour le parti du CD&V avec une tendance belge encore plus marquée.

- **Le « *Socialistische Partij anders* » (SP.a)**

Pour le parti socialiste néerlandophone, 89,1% des personnes interrogées se disent partager une identification avec la Belgique ; le même pourcentage se dit appartenir à la Flandre alors que 69,1% se disent européens. Tout en ayant des échelles variables, les mêmes tendances sont toujours observables.

- **Le « *Parti Socialiste* » (PS)**

L'homologue francophone du SP.a possède, quant à lui, 91,5% de personnes interrogées qui se disent partager une identification belge ; 84,5% se disent wallons et 74,6% se disent se sentir européens. Rien ne change quant aux tendances.

- **L' « *Open Vlaams Liberalen en Democraten* » (Open VLD)**

Du côté du parti bleu néerlandophone, 89,3% des personnes interrogées se disent belges ; 88,4% se disent partager une identification avec la Flandre tandis que 68,7% se disent européens. Nous commençons à dégager une autre tendance : les électeurs des partis

francophones partagent une plus grande identification à l'Europe que leurs concitoyens néerlandophones.

- **Le « Mouvement Réformateur » (MR)**

Les libéraux francophones ont, pour leur part, 91,1% des personnes interrogées qui se disent belges ; 80,9% qui se disent partager une identification avec la Wallonie et 78,6% qui se sentent appartenir à l'Europe. Nos tendances développées en amont continuent à être observées.

- **« Groen! »**

Pour les électeurs du parti vert flamand, 89,7% des personnes interrogées se disent partager une identification avec la Belgique ; 78,2% se disent flamands et 74,3% partagent une identification avec l'Europe. Dans ce présent, nous voyons que, contrairement à ses homologues flamands, la tendance flamande chez *Groen!* est moins marquée et la tendance européenne, à l'inverse, est plus marquée.

- **« Écologistes Confédérés pour l'Organisation de Luttes Originales » (ECOLO)**

Pour les écologistes francophones, 90,2% partagent une identification avec la Belgique ; 79,5% se disent appartenir à la Wallonie et 76,8% des personnes interrogées se disent partager une appartenance à l'Europe.

- **La « Nieuw-Vlaamse Alliantie » (N-VA)**

Pour la Nouvelle Alliance Flamande, 71,4% des personnes interrogées se disent appartenir à la Belgique ; 92,9% partagent une identification à la Flandre tandis que 60% se sentent européens. Ici, nous voyons une tendance inverse qui se développe, l'identification flamande est très importante comparée à l'identification belge. De plus, l'identification européenne est en chute libre comparé aux autres partis.

- **Le « Vlaams Belang »**

Pour les indépendantistes flamands, 46,7% des personnes interrogées se disent belges alors que 80% se disent appartenir à l'entité flamande. Aussi, 46,7% des personnes interrogées se disent partager une appartenance avec l'Europe. Dans ce cas, moins de la moitié des interrogés partagent une identification avec la Belgique ou avec l'Europe.

- **Le « Parti Populaire » (PP)**

Concernant le PP, 100% des personnes interrogées se disent appartenir à la Belgique et 90% d'entre eux se disent appartenir à la Wallonie alors que 40% partagent une identification avec

l'Europe. Nous voyons ici clairement que ce parti dénote par rapport à ses homologues francophones.

- **Le « Parti du Travail de Belgique » (PTB)**

Ici encore, nous avons décidé d'agrèger les données du parti du travail francophone et néerlandophone car ils partagent un même programme et dans cette question, il n'agit pas de donner une appartenance au détriment d'une autre comme cela est le cas dans la question 16. 70,5% des personnes interrogées se disent belges ; 58,8% affichent leur appartenance à l'échelon régional et 41,2% partagent une identification à l'Europe.

- **Les « Démocrates et Fédéralistes Indépendants » (DéFI)**

Pour les Démocrates et les Fédéralistes, 66,6% des personnes interrogées se disent belges ; 33,3% se disent appartenir à l'échelon wallon<sup>43</sup> tandis qu'une courte majorité (50%) se dit appartenir à l'Europe.

- **Conclusion**

Nous remarquons dans ce dernier point deux grandes tendances : la première concerne l'ordre. En effet, nous pouvons voir que la majeure partie des électeurs des partis politiques belges a une forte appartenance concernant l'échelon national, une appartenance un peu inférieure concernant l'échelon régional et une appartenance encore plus inférieure concernant l'échelon européen. L'autre grande tendance concerne une appartenance nationale et européenne plus marquée pour les partis francophones comparée aux partis néerlandophones.

Vous trouverez en annexe (annexe 2)<sup>44</sup>, un tableau récapitulatif de cette partie afin d'avoir une vue d'ensemble de la mise en contexte de nos hypothèses.

---

<sup>43</sup> Ici encore, nous pouvons retrouver un biais vu l'amarrage historique du parti à la région bruxelloise.

<sup>44</sup> P.102.

### C. Analyse des programmes électoraux

Dans la dernière partie de ce mémoire, nous allons vérifier nos hypothèses afin de les confirmer ou de les infirmer. Pour ce faire, nous allons rechercher dans les programmes électoraux des campagnes pour le triple scrutin de 2014 et 2019, des termes spécifiques. Ces termes sont dégagés des questions ouvertes de l'étude de Samuel Defacqz, Jérémy Dodeigne, Ferdinand Teuber et Virginie Van Ingelgom mais aussi des *codebooks* du « *Manifesto Project* » et du « *Euromanifesto Study* ». Nous allons, avec ces documents, réaliser un tableau avec les termes que nous allons chercher dans les programmes électoraux.

Termes « nationaux/régionaux »	Termes « européens »
Patriotisme – <i>Patriottisme</i>	Intégration (européenne) – ( <i>Europese</i> ) <i>integratie</i>
Protéger - <i>Beschermen</i>	Approfondir (l'Europe) – ( <i>Europa</i> ) <i>verdiepen</i>
Fierté - <i>Trots</i>	Sortir de l'Union européenne – <i>Uit de Europese Unie</i>
Immigration - <i>Immigratie</i>	Communauté européenne – <i>Europese gemeenschap</i>
Identité (nationale) – ( <i>Nationaal</i> ) <i>identiteit</i>	Peuple européen – <i>Europees volk</i>
Belge(s) – <i>Belg(en)</i>	Identité européenne – <i>Europese identiteit</i>
Wallon(s) – <i>Vlaming(en)</i>	Culture européenne – <i>Europese cultuur</i>
Indépendant(ce)/autonomie – <i>Onafhankelijk(heid)/autonoom (zelfstandig)</i>	Vivre ensemble – <i>Samenleven</i>
Nation/peuple – <i>Land/volk</i>	Appartenance – <i>lidmaatschap</i>

Nous allons systématiquement appliquer cette grille de termes à chaque parti politique, aux francophones dans un premier temps et aux néerlandophones dans un second temps. Nous allons réaliser deux analyses : une davantage quantitative et une davantage qualitative. Dans la

quantitative, un tableau et un graphique seront réalisés dans lesquels sera reporté le nombre de fois dont le terme apparaît dans le programme en question. Cependant, ce tableau et ce graphique (qui se trouvent en annexe)<sup>45</sup> ne sont qu'indicatifs car certains termes, comme culture par exemple, sont utilisés dans d'autres contextes. C'est là que l'analyse qualitative intervient : nous allons, dans ce mémoire, nous attarder uniquement sur les termes qui sont en rapport avec le langage d'identification nationale/régionale/européenne.

## 1. Partis francophones

Comme évoqué ci-dessus, nous allons dans un premier temps nous concentrer sur les partis francophones.

- **Le « Centre Démocrate Humaniste » (CDH)**

En ce qui concerne le terme de patriotisme, nous ne le retrouvons dans aucun des partis francophones.

En 2014, le terme « protéger », pour les humanistes, correspond au besoin de l'Union de se libérer de l'OTAN : « L'Europe ne peut pas que compter sur les États-Unis et l'OTAN pour se protéger. » (Programme général CDH, 2014 : 405) Il n'y a que cet exemple qui est intéressant en ce qui concerne ce terme, le reste ne se cantonne qu'à la protection des consommateurs ou de l'environnement. Pour « fierté », il ne se retrouve que deux fois mais d'une manière intéressante pour notre analyse : « Le patrimoine matériel (...) et immatériel (...) contribuent à la qualité de vie des personnes humaines. Ils constituent un terreau solide sur lequel s'appuyer pour construire l'avenir, renforcent la fierté et le sentiment d'appartenance à un territoire, améliorent le vivre ensemble, et suscitent la participation spontanée des citoyens dans des projets collectifs. » (2014 : 226) mais aussi « (...) un patrimoine rénové permet d'améliorer l'attractivité touristique, économique et résidentielle du territoire et de renforcer la fierté de la population vis-à-vis de son héritage historique, le sentiment d'appartenance à une communauté, et donc les solidarités spontanées. » (2014 : 226) Nous voyons que les termes, dans la manière dont ils sont utilisés, sont assez forts. Nous voyons aussi apparaître le terme « appartenance ». L'immigration est traitée positivement avec la création d'un musée des immigrations pour « valoriser la place des populations migrantes dans l'histoire de la Belgique et de l'Europe : afin d'encourager le travail de mémoire. (2014 : 350). En ce qui concerne l'identité, nous la

---

<sup>45</sup> Annexe 3, p.104 ; annexe 4, p.105.

retrouvons plutôt sous la forme européenne<sup>46</sup>. Par exemple, lorsque le parti évoque l'Union monétaire : « (elle) a été conçue pour devenir le socle d'un projet plus vaste, destiné à unir les Européens et non comme une fin en soi ! Les citoyens européens ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : ils sont plus de 42% à estimer que l'euro est l'élément le plus constitutif de l'identité européenne. » (2014 : 364) mais aussi « : les éléments constitutifs de l'identité de l'UE doivent être affirmés de manière forte, en particulier en ce qui concerne les normes sociales et environnementales, la spécificité du secteur culturel ou les modes de production agricoles. » (2014 : 289)

Par contre, le terme identité n'est pas associé en tant que tel au terme national ou régional mais nous le retrouvons de manière présente, associé au terme « culture » : « La culture, en tant qu'expression d'un espace social où s'élabore l'identité et où chacun peut donner sens à sa vie, est un outil essentiel en ce sens. » (2014 : 265) ; « L'accès à la culture pour tout citoyen doit constituer une priorité car elle contribue à forger une identité individuelle et collective, mais aussi et surtout, au développement et à l'épanouissement personnel », La culture est le lieu du mélange, de la construction et de la rencontre des nombreuses identités culturelles qui font la richesse de la société belge. » (2014 : 342) ou encore « L'interculturalité est un défi avec ses problèmes d'insertion et de non valorisation et d'ignorance mais aussi les atouts qu'elle sous-entend en termes d'enrichissement de nos identités. » (2014 : 349) Le terme nation n'est évoqué qu'en relation avec l'armée qui doit être son reflet (2014 : 292) La notion de peuple est au niveau européen mais est au pluriel : « (...) nous voulons une Europe pour et par les peuples. » (2014 : 359), « nous voulons une Europe « pour » mais surtout « par » les citoyens. (...) (elle a minimisé) le rôle moteur des peuples dans cette construction censée leur servir. » (2014 : 361). Pour l'intégration européenne, le CDH ne veut pas « priver l'Europe de projets d'envergure, ni plus dépendre du bon vouloir de certains États membres moins ambitieux » (2014 : 364) En ce qui concerne le projet européen, le CDH veut le « réenchanter », il nous dit qu'« on ne peut qu'aimer le projet européen à sa juste valeur, puisqu'il en est le gardien. » (2014 : 412), que les élections de 2014 sont l'occasion de « tourner radicalement le dos aux replis nationalistes et populistes qui veulent casser ce beau projet (...) » (2014 : 359), pour le parti aussi « L'Europe doit miser davantage sur la culture pour mieux aider les citoyens européens à s'appropriier le projet européen. » (2014 : 363) Le CDH veut approfondir l'Europe en passant par l'outil stratégique et créer une défense européenne (2014 : 405) Le parti veut « intégrer la culture européenne aux programmes culturels scolaires. Comment faire une culture européenne si la

---

<sup>46</sup> A côté de la présence de termes relatifs à l'identité individuelle

moitié des Européens sont considérés comme des étrangers ? » (2014 : 349) Le terme de « vivre ensemble » est souvent utilisé à l'échelle nationale mais ce n'est pas vraiment pertinent dans le cadre de cette analyse. Cependant, le parti l'utilise au niveau européen une fois : « (...) le projet européen (doit redevenir) un rêve à accomplir pour tous les citoyens, un artisan du mieux vivre-ensemble (...) » (2014 : 358)

En 2019, le terme « protéger » n'est pas significatif dans le contexte que nous cherchons, « fierté » ne se retrouve pas, le terme « immigration » s'intensifie mais n'est pas connoté. Le terme « identité » fait plutôt appel à l'identité individuelle mais pas collective. Les termes « Belge(s) » et « Wallon(s) » sont, pour la grande majorité, des adjectifs<sup>47</sup>, comme en 2014. Les termes « indépendance » et « autonomie » ne font pas référence au caractère étatique, le terme « culture » est davantage associé au monde européen : « (en parlant d'Erasmus) Les échanges et la culture doivent être au cœur de la refondation de l'Europe. Ce sont les citoyens, avant les institutions, qui pourront porter l'Europe. Si nous voulons réveiller en chacun la conscience européenne, nous devons concrétiser l'espace européen de la culture. » (Programme européen<sup>48</sup> CDH, 2019 : 39), « L'Europe a un projet, une culture et une identité basée sur une histoire commune, sur des valeurs universelles, et des intérêts fondés sur la défense de ce projet et de ces valeurs. » (2019 : 44), « Plusieurs chemins sont possibles pour renforcer l'Union des Européens. Nous avons choisi le nôtre. Vouloir plus d'Europe, c'est restaurer le projet européen dans ses ambitions. C'est rappeler que la culture, la connaissance, la création et l'innovation sont le ciment d'un projet dont la vraie nature va bien au-delà du marché unique. » (2019 : 4) Nous retrouvons aussi un mélange des termes « identité européenne » et « appartenance » : « L'objectif est d'aider des jeunes Européens à découvrir l'identité européenne et à véhiculer les valeurs clés de l'Union européenne à travers les voyages. Le Pass Interrail est une occasion unique pour les nouvelles générations de mieux appréhender le sentiment d'appartenance à l'Europe. Voyager à travers l'Europe est un excellent moyen pour expérimenter la liberté de circulation, mieux comprendre la diversité de l'Europe, de rencontrer de nouvelles personnes avec des cultures différentes, mais avec qui nous partageons un patrimoine matériel et immatériel commun. Cette expérience formative permettrait aux jeunes citoyens européens de donner vie à la devise européenne "Unie dans la diversité". » (2019 : 44), « L'Europe a un projet, une culture et une identité basée sur une histoire commune, sur des valeurs universelles, et des intérêts fondés sur la défense de ce projet et de ces valeurs. (...) Ce n'est qu'à l'échelle

---

<sup>47</sup> présidence belge, marché belge, gouvernement belge, etc.

<sup>48</sup> en 2019, le CDH a divisé son programme fédéral/régional et son programme européen, pas en 2014

de l'Union que les peuples européens peuvent retrouver les moyens d'une authentique souveraineté, c'est-à-dire la capacité de maîtriser leur destin collectif.» (2019 : 44) L'« intégration européenne » est évoquée de manière économique mais le parti demande intégration dans la défense car elle « est non seulement judicieuse et réalisable, mais aussi plus que nécessaire. » (2019 : 48) Concernant le « projet européen » : « Vouloir plus d'Europe, c'est restaurer le projet européen dans ses ambitions. C'est rappeler que la culture, la connaissance, la création et l'innovation sont le ciment d'un projet dont la vraie nature va bien au-delà du marché unique. » (2019 : 4) « À nous de réenchâter le projet européen en rendant sa centralité à la personne humaine. » (2019 : 5) « Erasmus est un des symboles de la réussite du projet européen. Depuis son lancement plus de 3 millions de jeunes Européens ont eu l'opportunité de connaître de nouvelles opportunités et des cultures différentes (...). Les échanges et la culture doivent être au cœur de la refondation de l'Europe. Ce sont les citoyens, avant les institutions, qui pourront porter l'Europe. Si nous voulons réveiller en chacun la conscience européenne, nous devons concrétiser l'espace européen de la culture. Nous devons renforcer cette communauté de lettres, de langues, d'histoire, de mémoires. » (2019 : 39) Le CDH parle aussi de relance du projet européen qui « doit s'inscrire dans les transformations profondes de l'ordre international. » (2019 : 44), le CDH parle d'approfondir en ce qui concerne la coopération stratégique. (2019 : 48) Le terme « communauté » est utilisé aussi au niveau européen. Nous avons déjà eu quelques exemples ci-dessus mais nous avons aussi : « (...) rendre l'UE responsable de son action et représentative de ses peuples non seulement en tant que somme de nationaux, mais également en tant que communauté transnationale de citoyens européens. » (2019 : 52), « Nous devons renforcer cette communauté de lettres, de langues, d'histoire, de mémoires. » (2019 : 39). Enfin, pour le terme de « peuple européen », nous le retrouvons dans d'autres phrases déjà évoquées mais cette dernière phrase est très intéressante dans notre analyse : « Il faut, au contraire, penser l'Europe sur un modèle transnational, celui d'une démocratie des peuples. Cela consiste, au fond, à organiser la décision comme la résultante d'une confrontation entre une pluralité de peuples qui restent pour l'heure organisés dans des espaces publics nationaux. Il est temps de faire preuve d'audace. La citoyenneté européenne doit être renforcée, en réformant l'élection du Parlement européen et en renforçant ses pouvoirs. Nous voulons des élections authentiquement européennes, donnant la chance à un débat européen. » (2019 : 53)

- **Le « Parti Socialiste » (PS)**

En 2014, le terme « protéger » est utilisé de manière classique pour parti se revendiquant du socialisme : protéger les consommateurs, le travailleur, la femme, etc. Le mot « fierté » est utilisé pour parler du parti, la fierté des progrès accomplis. L'immigration est défendue, notamment en voulant protéger les primo-arrivants. Le terme d'identité est utilisé de manière individuelle et parfois collective, notamment pour parler d'une identité régionale : « affirmer une identité wallonne » (Programme général PS, 2014 : 400) mais le parti évoque qu'« il serait parfaitement irresponsable de se lancer dans l'aventure institutionnelle qu'envisagent certains, dans une logique de démantèlement du pays, de mépris des Wallons et de négation de l'identité bruxelloise. » (2014 : 401) Le terme « belge » est utilisé majoritairement en adjectif non pertinent pour notre analyse. Cependant, nous retrouvons des idées de défense de l'État belge comme dans : « (...) le PS s'opposera avec détermination à toute tentative de vider l'État fédéral de sa substance, de réduire à néant la solidarité interpersonnelle entre Belges et plus généralement de porter atteinte aux intérêts des francophones, des Wallons, des Bruxellois et des germanophones. » (2014 : 402), le parti évoque la volonté de « veiller à ce que les commémorations de la Grande Guerre mobilisent l'ensemble de la population belge et européenne. » (2014 : 468) mais aussi d'avoir une attention particulière pour les Belges vivant à l'étranger qui « gardent à l'égard de notre pays un lien affectif très fort. Ils contribuent également à promouvoir l'image de la Belgique dans le monde, et aident à tisser des liens d'amitié et de solidarité avec d'autres États. » (2014 : 494). Le terme « wallon » n'est utilisé qu'en adjectif non pertinent pour l'analyse. Idem pour le terme « indépendance ». En ce qui concerne l'« autonomie », le parti défend le processus de régionalisation et son impact positif pour la Wallonie (2014 : 26-27) et loue la sixième réforme de l'État en évoquant une plus grande autonomie régionale ainsi qu'une plus grande autonomie pour la communauté germanophone (2014 : 400, 402-403), tout en défendant, nous l'avons vu, l'État belge. Le terme de peuple est utilisé dans le cadre européen en disant que « l'Histoire européenne doit nous rappeler que les replis sur soi, les égoïsmes et les nationalismes constituent une menace au projet européen unissant nos peuples. (2014 : 485) Nous voyons que le terme de « projet européen » est aussi utilisé dans cette phrase, il l'est aussi dans ces exemples : « on ne peut adhérer au projet européen sans respecter ses valeurs, ses droits, ses fondements. Ceux-ci constituent les garanties que l'UE est bel et bien un projet commun à tous les citoyens la composant. » (2014 : 484), le parti veut « que le projet européen soit de nouveau synonyme

pour les citoyens, (...) d'espoir, de solidarité, de coopération, de croissance durable et qu'il préserve notre modèle social européen. » (2014 : 470)

En 2019, « protéger » est utilisé comme en 2014 mais aussi pour parler de terrorisme et de dire que c'est au niveau européen qu'il faille opérer. Au niveau de l'identité, le PS « veut faire de l'art de bâtir l'un des éléments-clés de l'identité du territoire wallon. » (Programme général PS, 2019 : 326) mais il s'agit du seul élément pertinent. Pour « Belge », le parti renforce sa volonté de garder des liens forts avec les citoyens résidant à l'étranger : « Il importe que les autorités belges maintiennent un lien vivace avec ces compatriotes qui représentent notre pays à l'étranger, que les services administratifs soient adaptés à leurs besoins à l'étranger, ainsi que dans la perspective de leur retour en Belgique. » (2019 : 770) ainsi qu'une défense du droit du sang, quel que soit l'endroit de naissance. (2019 : 770) Le mot indépendance revient pour parler d'une indépendance stratégique européenne. La « nation » est utilisée pour parler de la Belgique comme d'une nation pionnière dans les droits sociaux et les libertés (2019 : 4) mais aussi pour parler du concept d'« aide à la nation » au niveau militaire et de l'interaction armée-nation. (2019 : 767-768) En ce qui concerne l'intégration européenne, le parti rappelle sa volonté d'aller plus loin et pour cela, de penser à l'Europe à plusieurs vitesses. (2019 : 723) Quant le parti évoque le « projet européen », c'est pour vouloir voir se renforcer la laïcité à l'intérieur (2019 : 678) et rappelle l'ancrage national du projet européen qui a donc « besoin d'être largement débattu et en toute transparence au sein des institutions nationales pour éviter les doubles discours "ce n'est pas nous c'est l'Europe." » (2019 : 688) Le PS défend également une « Europe plus respectueuse de ses valeurs, des libertés individuelles et du vivre ensemble. » (2019 : 725) et l'érige en valeur de l'Union (2019 : 727) Pour le parti, l'Europe « a encouragé le sentiment d'appartenance à un destin commun par les programmes d'échanges d'étudiants Erasmus, par la Politique agricole commune ou encore par la création de l'espace Schengen. » (2019 : 688)

- **Le « Mouvement Réformateur » (MR)**

En 2014, le terme « protéger » est également employé de manière classique – protéger les enfants sur internet, les consommateurs, les marchés, etc. Mais le parti veut aussi « protéger la société d'un scepticisme démagogique dangereux » (Programme général MR, 2014 : 400), « protéger et (...) lutter efficacement contre la menace ou les actes du terrorisme international organisé (...) » (2014 : 469) ainsi que « protéger notre démocratie » (2014 : 477) Concernant l'immigration, le parti bleu se dit lucide et qu'il est impossible d'empêcher l'immigration dans

le monde mais « mais il se doit de mieux la contrôler car une autre évidence est que nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde sans risquer de déstructurer notre société qui a déjà bien du mal à sauvegarder son modèle social, à insérer ses chômeurs, belges ou étrangers en situation légale, dans le monde du travail et à intégrer ses nouveaux arrivants. » (2014 : 445), « Dire que l'intégration des immigrés dans notre société est de plus en plus problématique n'est pas honteux. Il faut au contraire pouvoir accepter, avec réalisme et objectivité, ce qui ne va pas afin de pouvoir y remédier au plus vite (...) » (2014 : 446), « La régularisation (défendue par la gauche) est au final une prime à l'illégalité pour ceux qui ont été déboutés du droit d'asile (...) Cela donne également l'image d'un pays laxiste » (2014 : 446) Le parti évoque aussi la possibilité d'une immigration économique lorsqu'il « qu'il ne sera plus possible de trouver sur le marché belge et européen la main-d'œuvre pour pourvoir au métier en pénurie (...) » (2014 : 468) Les libéraux voient la migration comme une opportunité mais surtout celle des « hauts potentiels » comme les chercheurs ou les hauts cadres. Nous voyons donc un discours plus ferme concernant l'immigration.

Pour l'identité, à côté des exemples classiques des papiers d'identité et l'identité de genre, le parti libéral veut promouvoir la culture « qui reste l'expression la plus élevée de l'identité d'un peuple (...) » (2014 : 534) Il utilise donc ce terme de façon générale. Pour le terme « Belge », le parti veut prévoir l'interdiction du territoire pour des personnes qui n'ont pas la « nationalité belge » et qui ont été coupable d'infractions à définir dans le code pénal et veut aussi prévoir la déchéance de nationalité contre ceux qui portent atteinte aux droits et libertés fondamentales. « Wallon », « indépendance » et « autonomie » ne sont pas pertinents dans notre cas d'analyse. Concernant la « Nation », le parti parle de représentant de la « Nation », mise en contexte classique donc mais il veut aussi restaurer le lien entre la Nation et l'armée – « qui est essentiel dans un état démocratique » – par une réinstauration du service militaire. (2014 : 564) Pour le terme de « peuple », le MR l'utilise déjà dans le contexte de l'identité déjà évoqué mais il constate que le principe « un peuple, une religion, une langue » n'est plus d'application à l'heure actuelle (2014 : 472). Ce qui ressort de l'« intégration européenne » est que le parti en veut plus, aller plus loin que le simple marché intérieur, considérer une intégration à plusieurs vitesses, rappelle le rôle moteur de la Belgique dans ce processus et termine en affirmant que « Si le MR a une foi si grande dans la construction européenne et dans la nécessité d'aller toujours vers plus d'intégration européenne c'est parce que l'UE est bien plus qu'une organisation internationale avec des institutions lointaines, c'est bien plus qu'un projet économique, c'est un projet de vivre ensemble. C'est une communion de valeurs. » (2014 : 527) Nous avons le même constat pour le « projet européen » : pour le parti, il doit se renouveler et « doit avoir pour

objectif d'établir une véritable démocratie européenne » (2014 : 500) et il défend le groupe Spinelli qui « vise à faire avancer le projet d'une Europe toujours plus fédérale. » (2014 : 527) Pour la « culture », le parti parle plutôt de la culture nationale en défendant l'exception culturelle mais aussi le patrimoine culturel comme la gastronomie : « Nous resterons intraitables sur certains points qui touchent à nos traditions, à notre culture. » (2014 : 521) Le parti veut aussi favoriser des coopérations culturelles au-delà des frontières linguistiques pour « assurer la solidarité entre les trois Régions. » (2014 : 133) Enfin, il reconnaît les cultures différentes à condition qu'elles respectent les droits fondamentaux.

En 2019, malgré la crise des réfugiés de 2015, le discours ne s'est pas durci et semble même plus ouvert qu'en 2014. En effet, le parti déclare : « Nous devons trouver une voie médiane entre la politique de frontières ouvertes prônée par les partis de gauche et l'immigration zéro prônée par des partis extrémistes. Ces deux politiques seraient dramatiques pour notre pays et notre système social. » (Programme fédéral/régional MR, 2019 : 193) et parle surtout de combat contre l'immigration illégale. Pour l'« identité », le parti défend ardemment l'identité bruxelloise en vantant son art de vivre singulier, ses brasseries et terrasses, ses fêtes populaires et son folklore, notamment ses clubs de football. (2019 : 91) Pour le terme « Belge », le MR veut conserver le lien avec les Belges vivant à l'étranger car « il est inacceptable que des Belges soient privés de leurs droits les plus élémentaires en raison de leurs choix de vie ou des aléas familiaux ou professionnels qui les ont amenés à s'expatrier. » (2019 : 143) Le parti veut donc conserver ce lien en simplifiant les procédures de vote et l'étendre au régional car le parti ne veut pas considérer ces personnes comme des « citoyens de seconde zone » (2019 : 150) L'« autonomie » est évoquée pour parler de celle stratégique de l'Union afin de se défaire des États-Unis (2019 : 127) mais le reste est non pertinent.

Dans leur programme européen, l'« intégration » est évoquée de manière positive avec une volonté de la rendre plus sociale et plus uniquement économique, le parti nous dit aussi que « face à ceux qui veulent détricoter l'intégration européenne et s'inscrire à contresens de l'Histoire, prônons un discours d'unité et de cohésion. Réformons. Avançons. Ensemble, faisons vivre l'optimisme des visionnaires qui ont autrefois sauvé l'Europe. » (Programme européen MR 2019 : 39) Mais aussi que « l'adhésion des citoyens au projet européen nécessite plus d'engagement et de cohérence. » (2019 : 3), « Les questions sont simples mais essentielles : que voulons-nous concrètement faire ensemble ? Comment ? Avec qui ? Ces questions doivent guider notre réflexion et notre projet européen pour les années à venir. » (2019 : 3) Concernant le « peuple européen », le parti bleu ne parle à proprement dit d'un peuple mais plutôt qu' « au lendemain de la seconde guerre mondiale, des femmes et des hommes courageux et déterminés

sont parvenus à mettre de côté la haine et le ressentiment pour bâtir cet espace de coopération entre les peuples au sein duquel les Européens ont le bonheur de vivre. » (2019 : 2) Le parti ne parle pas d'« identité européenne » mais plutôt de valeurs européennes qui « transcendent nos différentes identités, nos référents culturels et nos origines » (2019 : 35) ainsi qu'une citoyenneté européenne, « à côté de leur identité nationale », ce qui pousse le parti à l'instauration « d'une carte d'identité dotée du drapeau européen » (2019 : 38) Le mot culture est simplement évoqué de manière pertinente lorsque le parti évoque la volonté de préserver le patrimoine culturel européen. Enfin, l'« appartenance » à l'Union doit être encouragée selon le parti à travers assurer des émissions axées sur l'appartenance européenne des citoyens. » (2019 : 36)

- **« Écologistes Confédérés pour l'Organisation de Luttes Originales » (ECOLO)**

En 2014, le terme « protéger » n'est pas pertinent dans notre cas d'analyse – protéger l'environnement, les réfugiés, les océans, etc. Idem pour « fierté ». Le terme d'« immigration » est vu positivement, le parti veut des « initiatives culturelles qui déconstruisent les stéréotypes, notamment ceux liés au genre et à l'origine. » (Programme général ECOLO, 2014 : 547) Il voit dans la régularisation des sans-papiers un impact positif sur le PIB/habitant et sur les finances publiques. (2014 : 791) et le parti dénonce le modèle actuel de migration « utilitariste » (2014 : 795-96) En ce qui concerne le terme « identité », il est utilisé pour louer la possibilité « de se déplacer au sein du territoire européen (qui contribue) à développer une citoyenneté européenne, par la découverte d'autres cultures (...) et ses habitants. (...) le tourisme peut contribuer à forger l'identité européenne et être vecteur de paix. » (2014 : 299) mais le parti évoque aussi le fait que « nos Régions reflètent une identité culturelle, artistique, gastronomique forte qu'il convient de valoriser. Pour n'en citer que quelques exemples : le surréalisme de Delvaux ou Magritte ; le Concours Reine Elisabeth, ou les nombreux festivals de musique électronique ; la bande dessinée avec Hergé, Franquin, Peyo, etc. ; la gastronomie et les bières belges ; le folklore, ducasses et carnivals. » (2014 : 304) Il parle aussi du patrimoine wallon et bruxellois qui « est à la fois facteur d'identité et outil d'appropriation de notre histoire ancienne et actuelle. Pour transmettre ce patrimoine aux générations futures, il importe de le préserver mais aussi de le faire vivre. » (2014 : 402) Pour le terme de « Belge », le parti vert veut stopper la discrimination liée à l'origine et non pas à la nationalité : « Ecolo réaffirme donc avec force l'égalité des citoyens indépendamment de leur origine, de leur religion ou de leur conviction philosophique. » En ce qui concerne le « peuple », ECOLO nous parle d'un peuple européen car « face aux crises globales du XXI<sup>e</sup> siècle et contre l'internationale de la finance, Ecolo veut

constituer une internationale des citoyens, une reconstruction par le peuple européen. C'est une double course de vitesse qui est engagée face à ces dérèglements et à la montée du national-populisme. » (2014 : 736) Le parti parle du projet européen en voulant y intégrer la dimension sociale. (2014 : 14) Le parti en parle comme un projet s'étant « bâti sur de formidables espoirs de solidarité, d'unification politique et économique. » (2014 : 735) et il défend une Europe fédérale, démocratique et solidaire. » (2014 : 735) Enfin concernant la désignation des Commissaires européens, « la liste doit être composée de personnes dont l'intégrité et la compétence sont incontestables et qui sont animées de la volonté de s'investir dans le projet européen. » (2014 : 737) Pour la « Communauté », le parti l'appréhende de manière politique uniquement en voulant créer une « Communauté européenne pour l'énergie renouvelable ». (2014 : 329) Par rapport au vivre ensemble, le parti écologiste veut « favoriser (ce) vivre ensemble, c'est-à-dire la construction d'un monde commun, à partir des relations entre individus différents et égaux. Il n'y a pas d'individu sans société, comme il n'y a pas de société sans individus. » (2014 : 622)

En 2019, dans le programme fédéral/régional du parti vert, aucun terme n'est pertinent pour notre cas d'étude, à l'exception unique de vouloir « étendre le droit de vote des Belges à l'étranger (élections régionales) et le droit de vote des étrangers résidant depuis 5 ans en Belgique (élections régionales et européennes). Dans leur programme européen<sup>49</sup>, le terme « approfondir » est évoqué pour aller plus loin dans la coopération de l'Union avec les partenaires orientaux (Green Manifesto 2019 : 15-16) mais pas vraiment d'approfondissement interne à l'UE. La phrase qui suit réunit les termes « communauté », « identité » et « culture » de manière pertinente : « Nous reconnaissons que la diversité des identités en Europe joue un rôle important dans la défense de la démocratie. Investir dans la culture permet de forger de nouveaux liens, d'établir des traditions, de rassembler les communautés et de renforcer le sentiment d'appartenance. L'accès à la culture est un droit humain. Un certain nombre d'initiatives culturelles existent déjà au niveau de l'UE, comme par exemple le programme « Europe créative » pour laquelle le budget doit être augmenté. » (2019 : 8) Pour la culture, le programme ajoute : « Lorsque les migrant.es nouvellement arrivé.es trouvent une place dans nos sociétés, elles/ils contribuent à la fois à notre économie et à notre culture. » (2019 : 14)

---

<sup>49</sup> Il s'agit du Green Manifesto, le programme du groupe des Verts au Parlement européen.

- **Le « Parti Populaire » (PP)**

En 2014, le PP nous parle du terme « fierté » en relation avec la nationalité : « La nationalité ne se brade pas : devenir belge doit être un privilège et une source de fierté. » (Programme général PP, 2014 : 20) Le parti nous parle beaucoup d'immigration : elle provoque une crise identitaire mais aussi une crise sociétale par un renversement de « nos valeurs traditionnelles » (2014 : 10) Il parle de la Belgique comme d'une terre d'accueil « toutefois, le migrant doit s'adapter aux règles du pays hôte et non l'inverse » (2014 : 12) Le parti évoque également quelques chiffres concernant cette immigration : « 94 % de nos concitoyens estiment que l'immigration est trop importante. Ils ont raison ! » (2014 : 12), « L'immigration non désirée entraîne une charge annuelle qui peut être évaluée à 7 milliards € que notre pays ne peut plus supporter. » (2014 : 13), « Un quart de la population belge a aujourd'hui un parent étranger. Dans le même temps, de nombreux belges de souche quittent le pays ! » (2014 : 13) Le parti parle également d'assimilation « aux valeurs et croyances que des hommes et de femmes, pendant des milliers d'années ont contribué à façonner. » (2014 : 14) Il voit la régularisation comme étant un « appel d'air » d'immigration illégale (2014 : 16) Le parti refuse les aides sociales pour les étrangers : « Les immigrés ne peuvent ni bénéficier de l'aide sociale, ni bénéficier du chômage sur simple présentation de documents étrangers, trop souvent frauduleux. » (2014 : 17) Le parti conditionne l'immigration au besoin de l'économie, à la preuve de la capacité et la volonté du migrant à s'intégrer mais aussi au fait d'accepter « nos valeurs, (...) nos us et coutumes, (...) notre culture et (...) notre législation. (2014 : 17, 19) Enfin, il critique « l'ouverture totale de nos frontières » (2014 : 71) Le terme d'« identité » est aussi intéressant dans le cadre de ce parti : il parle de Fouad Belkacem<sup>50</sup> comme étant une personne « crachant sur notre identité » (2014 : 18) Il parle au nom de « l'homme de la rue » en disant « qu'ils ressentent et dénoncent l'intrusion d'une Europe qui tend à vouloir gommer leurs identités nationales. » (2014 : 70) Il critique les responsables politiques car « En balayant les principes et les valeurs qui ont construit l'identité de nos contrées, du catholicisme à son atténuation par la laïcité, les responsables politiques en place ont instauré un nihilisme dans lequel se sont engouffrées des forces qui veulent attenter à nos libertés et traditions. » (2014 : 74), « Il est inacceptable de constater que des étrangers qui débarquent d'un pays lointain se voient parfois accorder des avantages sociaux (et notamment un accès au logement) auxquels la population de souche ne peut prétendre, sauf à s'astreindre à des listes d'attente interminables. » C'est pourquoi le parti est favorable à un « bouclier social<sup>51</sup> » (2014 : 18) Le

---

<sup>50</sup> Leader du groupe «Sharia4Belgium».

<sup>51</sup> Les Belges doivent avoir les mêmes droits que les étrangers.

parti veut déchoir de sa nationalité l'étranger ou le Belge naturalisé « depuis moins de dix ans qui (commet) des délits graves, qui (abuse) de notre système social ou qui (menace) le vivre ensemble par (ses) revendications extrémistes (...) » (2014 : 18) Le Parti Populaire veut des conditions rigoureuses pour devenir belge, ainsi qu'un respect de « nos valeurs » (2014 : 19-20) Le parti dénonce également le racisme « qui touche les Belges de souche. "Sale flamand", "sale belge", "sale feuj" (juif), "sale blanco" (...) » Enfin, le parti est en faveur d'une politique nataliste : « En vue de renforcer la natalité belge, le système de congé de maternité sera étendu (...) » (2014 : 75) Pour le terme « autonomie », le parti veut une Europe qui se concentre uniquement sur la défense et la politique étrangère, « laissant pour le reste une large autonomie aux états membres » (2014 : 70) Concernant le « peuple », selon le PP, « Le peuple belge doit retrouver la maîtrise de son destin » (2014 : 4)

En 2019, le Parti Populaire n'utilise pas un vocabulaire plus fort concernant l'immigration par rapport à 2014. Le parti veut toujours une immigration « sous contrôle » (Programme général PP, 2019 : 3), rappelle que les « Belges veulent un contrôle strict des frontières et la fin de l'immigration excessive. » (2019 : 9) ainsi que « l'immigration nous coûte, net près 10 milliards/€ par an, selon l'étude de l'IDDE<sup>52</sup> (...) » (2019 : 9) Il dénonce aussi le regroupement familial (2019 : 10). Pour le terme « Belge », nous retrouvons le même vocable qu'en 2014 mais pas en plus grand nombre, ni plus fort. Ainsi, le parti nous dit que les « Belges souhaitent (...) que les nouveaux arrivants s'adaptent à nos valeurs (et pas l'inverse) et respectent les règles, tout en contribuant au bien-être commun. A défaut, ils doivent être écartés de notre territoire. » (2019 : 9), « Devenir belge, ça se mérite » (2019 : 10) mais aussi « Ecarter les indésirables (...) » en parlant des étrangers ou les Belges naturalisés qui commettent des délits graves, « abusent » du système social ou « menacent » le vivre ensemble. (2019 : 10) Afin de protéger le territoire, le parti veut mettre en place une « Garde Nationale » dont les membres « devront être de nationalité belge ou européenne exclusivement, sans double nationalité autre qu'européenne. Ils seront déployés en vue d'assurer des missions de sécurisation du territoire et de ses infrastructures sensibles. » (2019 : 16) Il veut voir aussi les imams « fauteurs de haine » et qui « incitent ou organisent le djihad » être « systématiquement expulsés » et être déchus de leur nationalité belge s'ils ont la double nationalité. (2019 : 16) Le PP trouve également inacceptable que « de nouveaux immigrants soient prioritaires pour des logements sociaux ou que des familles belges soient à la rue, tandis que d'autres sont accueillis dans des hôtels et se voient attribuer parfois plus d'avantages que nos concitoyens. » (2019 : 17) Enfin,

---

<sup>52</sup> Institut pour la Démocratie Directe en Europe.

le parti estime aussi que « deux tiers des Belges ont aujourd’hui une opinion négative des institutions de l’UE, vues comme non démocratiques. » et que « les États doivent retrouver leur souveraineté et la maîtrise de leur futur » (2019 : 13) En ce qui concerne le terme de « Nation », le PP renvoie à l’idée de cette « Garde Nationale ». Enfin, concernant le terme d’ « intégration européenne », il n’est pas utilisé pour parler du processus européen mais plutôt comme l’intégration des personnes étrangères dans le pays, notamment avec le « suivi d’un parcours d’intégration (qui) sera obligatoire (connaissance d’une de nos trois langues nationales, respect de nos valeurs et institutions). » (2019 : 10) Aussi, des « Des exceptions limitées pourront être accordées en cas d’intégration exemplaire (travail, participation à la vie associative, ...) dans notre pays. » (2019 : 10)

- **« Démocrates Fédéralistes Indépendants » (DéFI)**

Pour le parti amarante en 2014<sup>53</sup>, l’immigration doit faire l’objet d’une « politique maîtrisée et cohérente » (Programme général FDF, 2014 : 122), adaptée aux « besoins de la société belge. » (2014 : 122) mais considère tout de même l’immigration comme « un facteur positif de développement de la société belge tant sur le plan économique que démographique, social ou culturel. » (2019 : 122) Quand le parti parle de « peuple », c’est pour parler du « peuple flamand ». En effet, le parti nous dit : « Les FDF ont toujours respecté les aspirations culturelles et linguistiques du peuple flamand au XIXème siècle, elles étaient légitimes. Mais aujourd’hui, les leviers de pouvoir, politique ou économique, doivent être transférés à l’Etat flamand pour que la Flandre n’ait plus de comptes à rendre à une quelconque autorité supérieure. Face à cette évolution que nous considérons comme inéluctable, les Francophones doivent avoir la volonté d’adapter leur vision institutionnelle. (2014 : 141) Pour ce qui est du « projet européen », le parti d’Olivier Maingain, en parlant de la politique de défense nous fait part qu’« au niveau belge, nous devons participer à cet objectif. Membre fondateur des Nations Unies et profondément attachée au projet européen, la Belgique se doit de jouer un rôle important dans la construction du projet de Défense européenne (...) » (2014 : 135)

En 2019, en ce qui concerne le terme « protéger » est utilisé vis-à-vis de l’UE : « Pour DéFI, l’Union européenne doit plus que jamais protéger l’exception culturelle face à l’industrie culturelle américaine et plus généralement anglo-saxonne. » (Programme national<sup>54</sup> DéFI, 2019 : 418) Le terme « immigration » est utilisé de la même manière qu’en 2014. Le parti ajoute

---

<sup>53</sup> Le parti s’appelait alors les “Fédéralistes Démocratiques Francophones” (FDF).

<sup>54</sup> Il s’agit en réalité de 3 programmes: le wallon, le fédéral et celui pour la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous les avons compilés en un seul document pour les besoins de l’analyse. Les numéros de page correspondent donc à ce document compilé.

cependant que le « problème de l'immigration doit d'abord être traité en amont. » (2019 : 160) et veut aussi la création d'un « Musée de l'immigration » qui sera « un lieu d'éducation permettant de sensibiliser le plus grand nombre à l'histoire interculturelle de nos régions, à l'apport des populations d'origine étrangère et à la façon dont cette mixité sociale contribue, ou peut contribuer, aux mutations urbaines. » (2019 : 417) Pour le terme d'« identité », DéFI nous parle de la langue française au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles en disant que « la langue a cette merveilleuse particularité d'être à la fois facteur d'identité et instrument de communication (...). La langue a vocation à demeurer le pivot de l'identité culturelle, et la diversité linguistique, le pivot de toute diversité. ». (Amin Maalouf, Les identités meurtrières, Grasset, 1998, p. 151) » (2019 : 378) Quant au terme de « Belge », le parti associe l'association au terme de nationalité en défendant la double nationalité « tant pour des raisons d'intégration que de praticabilité juridique. » (2019 : 65) Aussi, le parti défend le fait d'organiser une prestation de serment ainsi qu'une cérémonie officielle lors de l'acquisition de la nationalité belge car « la nationalité renvoie à l'appartenance à un pays, à ses valeurs, à ses droits et ses devoirs. » (2019 : 65) Concernant le terme « Wallon », le parti veut mettre en valeur les langues régionales car « au nombre de quatre (le wallon, le picard, le gaumais et le champenois), les langues régionales font partie des richesses culturelles et linguistiques de la Wallonie (...) Pour perpétuer cet héritage culturel et linguistique, DéFI propose de : • soutenir des initiatives qui mettent en avant les langues régionales. (...) • signer la Charte européenne sur les langues régionales et minoritaires. » (2019 : 419) Par rapport à « autonomie », le parti défend, comme en 2014, la pleine autonomie constitutive de la Région bruxelloise. (2019 : 258) Pour le peuple, le parti défend la création d'un Erasmus « des jeunes créateurs et des professionnels de la culture (...) Cela permettra de renforcer les liens entre Européens à l'heure où la construction européenne est fragilisée voire menacée. La culture doit jouer ce rôle de lien entre les peuples européens. » (2019 : 418)

Dans son programme européen de 2019, DéFI veut « approfondir l'union monétaire et l'union bancaire » (Programme européen DéFI, 2019 : 10) Concernant le terme de « communauté », le parti nous dit que « l'Union européenne n'a de sens que si elle est avant tout une communauté de destin. » (2019 : 5) Le parti défend aussi une Europe fédérale car c'est le « seul moyen de garantir notre modèle de société combinant liberté, solidarité, laïcité de l'Etat ; mais aussi comme un moyen de continuer à jouer un rôle sur la scène mondiale. » (2019 : 4) Pour le terme de « culture », le parti dénonce la tendance du « tout-à-l'anglais » dans les institutions, ce qui contredit, pour DéFI, « les objectifs de l'Union de valoriser sa diversité linguistique et culturelle. » (2019 : 3) Pour le parti, « (...) la diversité culturelle et linguistique de l'Europe

doit être garantie et pratiquement protégée : les dépenses de traduction et d'interprétation ne peuvent servir de variable d'ajustement des choix budgétaires. » (2019 : 19)

- **Le « Parti du Travail de Belgique <sup>55</sup> » (PTB)**

Pour le Parti du Travail, l'immigration est un facteur d'inégalité car : « l'inégalité sociale, à laquelle tous les travailleurs et leurs enfants sont confrontés, est renforcée chez les travailleurs immigrés par la discrimination qu'ils subissent en raison de leur origine, de leur culture ou de leur religion. » (Programme général PTB, 2014 : 54) Le parti veut même avoir des « objectifs chiffrés contraignants d'embauches » (2014 : 55) pour les personnes issues de l'immigration dans le secteur public, ainsi que dans le privé afin de « refléter la diversité de la population. » (2014 : 55) Il critique également la politique migratoire européenne, qualifiée d'« inhumaine » (2014 : 62) Concernant le terme de « Nation », le parti l'utilise dans le contexte du « nationalisme » et prône dès lors une « décentralisation vers les régions (qui) répondrait mieux à la réalité socioéconomique et elle est préférable à un fractionnement en communautés, qui mène au nationalisme et à la division. » (2014 : 98) Par rapport au terme de « peuple », le PTB utilise le vocabulaire classique d'un parti d'extrême-gauche, à savoir la division entre le « peuple » et le « capital » et non pas un vocabulaire d'un « peuple » contre un autre. Nous retrouvons des phrases telles que : « Indulgence envers les grands fraudeurs, intransigeance envers le peuple (...) » (2014 : 38), « (...) c'est le droit des multinationales et des banques qui prime devant celui du peuple. » (2014 : 41), « Dans l'Union des gagnants, il n'y a pas de place pour la solidarité et le soutien, car cela va à l'encontre de leurs plans d'austérité et leur volonté de saigner le peuple. » (2014 : 60) ou encore : « Il faut des politiciens qui soient les véritables porte-parole du peuple. » Quand le parti parle de « projet européen », c'est pour dire qu'il en veut un nouveau « basé sur le progrès social, le développement durable, la coopération et la solidarité. (...). C'est la raison pour laquelle il faut abroger le Traité de Lisbonne qui a été imposé de manière tout à fait antidémocratique en 2008, en guise de constitution européenne libérale. » (2014 : 63, 65) Le parti ne parle pas de « Communauté européenne » mais plutôt des communautés linguistiques belges en disant : « Région de Bruxelles-Capitale bilingue comme trait d'union entre les différentes communautés du pays. » (2014 : 99) Enfin, le parti nous dit de « vivre ensemble au lieu de se faire tous concurrence, les uns contre les autres, tous contre tous. » (2014 : 4)

---

<sup>55</sup> Comme énoncé plus haut, le PTB et le PVDA sont les seuls partis belges qui se rejoignent en une seule famille politique belge, leur programme est donc commun.

En 2019, le terme « protéger » est utilisé pour nous dire que « Nous devons protéger la société contre les criminels. Mais la société a surtout intérêt à ce que le nombre de crimes diminue et que les détenus soient réintégrés dans la société et qu'on empêche toute récidive. » (Programme fédéral/régional 2019 : 217) Ce discours est aussi utilisé dans le cadre de l'immigration. Le parti accuse en effet les partis de droite de « dépeindre les personnes issues de l'immigration comme des profiteurs, des demeurés, incapables de s'adapter... Ils prétendent que « les Berbères, ce sont des communautés fermées », que le racisme serait « relatif », que le racisme est utilisé comme « excuse » pour un échec personnel, etc. » (2019 : 185) Quant au « peuple », le parti utilise le même vocable qu'en 2014 : « Il faut empêcher qu'ils prennent constamment des mesures contre les intérêts du peuple (...) » (2019 : 165), « Il est essentiel de conquérir la démocratie en la reprenant des mains de l'élite. » (2019 : 170), « Nous prônons une démocratie depuis la base (...) Il s'agit de laisser le pouvoir au peuple (...) » (2019 : 171) ou encore : « Les pays doivent pouvoir être souverains, afin que leur propre peuple puisse avoir son mot à dire. » (2019 : 235)

Dans son programme européen de 2019, le PTB nous parle d'une « intégration européenne érigée telle une véritable forteresse blindée contre les droits sociaux et démocratiques. » (Programme européen PTB 2019 : 7) Il nous parle aussi d'une « Union devenue folle, qui s'éloigne chaque jour un peu plus du peuple » (2019 : 4) Il défend que le député européen PTB sera là pour « soutenir les luttes non seulement en Belgique, mais aussi en Europe, pour s'attaquer aux lobbys et pour construire un contre-pouvoir. Un parlementaire à mille lieues de l'eurocratie, mais proche du peuple. » (2019 : 5) Enfin, pour « culture », le PTB veut une « Europe dans laquelle il y a de la place pour des modes de vie et des cultures différents et dans laquelle les personnes dans le besoin sont aidées. » (2019 : 16)

## 2. Partis néerlandophones

Dans cette partie, nous allons appliquer la même grille d'analyse avec les termes qui ont été traduits. Nous avons également dégagé un tableau ainsi qu'un graphique à titre indicatif<sup>56</sup> car les termes qui ont été trouvés ne correspondent pas toujours à ce qui est recherché, d'où la nécessité de l'analyse qualitative. De plus, en néerlandais, le terme recherché entrait parfois dans d'autres mots. Par exemple, le mot *gemeenschap* entrait dans le mot *gemeenschappelijk*. L'analyse qualitative n'en était que plus pertinente.

---

<sup>56</sup> Annexe 5, p.106 ; Annexe 6, p.107.

Dans cette partie, nous allons traduire toutes les phrases, cependant, les phrases non traduites se retrouvent en annexe<sup>57</sup>.

- « *Socialistische Partij anders* » (SP.a)

Le terme de patriotisme ne se retrouve dans aucun des partis politiques néerlandophones, tout comme pour les partis francophones.

En 2014, le terme « protéger » est utilisé par le parti socialiste pour parler de la protection contre la pauvreté, protéger les consommateurs ou protéger la nature. Rien de pertinent donc.

Le mot « fierté » se révèle également non pertinent dans le cadre de notre analyse. En effet, il s'agit de la fierté du parti, la fierté de leurs accomplissements sociaux, etc. Le terme « identité » est plus intéressant dans le cadre de cette analyse. Le parti associe la formation de l'identité avec la culture, elle contribue « au développement des personnes et à la créativité. Pour nous, les identités sont multiples et se chevauchent. » (Programme général SP.a, 2014 : 195) Le parti défend l'investissement dans le patrimoine car « c'est investir dans notre identité culturelle, dans notre mémoire collective. » (2014 : 204) Il dénonce cependant l'élévation d'une « identité monoculturelle flamande, belge ou autre en un principe de principe politique (qui) conduit à un effrayant nationalisme exclusif. Les identités sont multiples et se chevauchent. » (2014 : 229) Pour le terme de « belge », la plupart des mots qui ressortent sont des adjectifs non pertinents. Cependant, nous voyons que le parti défend l'Union belge : « Cette Union belge n'est pas un reste destiné à l'évaporation, mais un élément fondamental de la structure étatique belge. Par le biais de la sécurité sociale et des soins de santé, l'Union garantit la solidarité entre tous les Belges. » (2014 : 276) Le parti répètera cet élément une seconde fois (2014 : 277) Le terme « flamand » est utilisé aussi beaucoup en adjectif peu pertinent. Cependant le parti note que « la génération de Flamands de demain sera plus diversifiée que celle d'aujourd'hui. La culture enseigne par excellence comment gérer les différences. » (2014 : 214) En ce qui concerne le terme de « nation », le parti en parle mais dans un contexte de fédéralisation et le terme est mis entre guillemets : « Nous ne voulions pas donner à la "nation flamande" autant que possible ses propres pouvoirs, mais nous voulions offrir au peuple flamand le meilleur service possible de la part du gouvernement. » (2014 : 275) Le parti socialiste ne parle pas de peuple mais de peuple européen quand il dit que les solutions pour mettre fin à la crise de confiance sont « coincée(s) dans de grands projets concernant la modification des traités et les réformes institutionnelles, transformer la Commission européenne en un gouvernement européen à part entière, faire élire le président de la Commission directement par le peuple européen, créer une nouvelle

---

<sup>57</sup> Annexe 7, p.108.

institution avec des représentants des parlements nationaux, etc. » (2014 : 274) Il semble donc qu'il ne s'agit pas de ses propres termes. Concernant le « projet européen », le parti l'évoque en ces termes : « Les Etats membres européens n'auraient jamais pu réaliser tous ces succès seuls. Travailler ensemble fait la différence : telle est la philosophie du projet européen. Mais nous semblons l'avoir oublié récemment. » (2014 : 43)

En 2019, le terme « flamand » est utilisé dans le contexte médiatique : « Nous plaillons pour un radiodiffuseur public fort, accessible à tous et dans lequel chaque Flamand se reconnaît. » (Programme fédéral/régional SP.a, 2019 : 132). Le mot « peuple » est utilisé mais pas dans le sens recherché. En effet, lorsque nous introduisons le terme « *volk* », le terme « *bevolking* » apparaît également, or, ce terme ne signifie pas peuple à proprement parlé mais plutôt population.

Dans son programme européen de 2019, le SP.a ne parle pas d'intégration européenne mais plutôt de l'intégration des migrant que le parti désire plus rapide. (Programme européen SP.a, 2019 : 37) Quand le parti évoque le terme de « communauté européenne », c'est pour parler du fait que le parti veuille construire « une communauté européenne du soleil et du vent au lieu d'une communauté du charbon et de l'acier. » (2019 : 25) Pour parler du « vivre ensemble », le parti socialiste néerlandophone nous dit : « La radicalisation croissante constitue un risque pour la sécurité et le vivre ensemble. » (2019 : 33) Enfin, lorsque le parti évoque l'« appartenance », il parle du fait que la « politique européenne génère de nouvelles formes de nationalisme plutôt que de promouvoir l'appartenance à l'union. » (2019 : 1)

- **L'« *Open Vlaamse Liberalen en Democraten* » (Open VLD)**

En 2014, le parti libéral flamand nous parle d'immigration simplement pour évoquer la lutte contre l'immigration illégale et contre le « trafic d'êtres humains et le trafic illicite de migrants » (Programme général Open VLD, 2014 : 56) Quant au terme « belge », le parti ne l'évoque pas tel quel mais parle de nationalité et de valeurs : « Nous partons toujours d'une base de valeurs séculières universelles et combinons une approche résolue de la langue, du travail et de l'intégration des nouveaux arrivants avec la ferme conviction que beaucoup d'entre eux avec leur esprit entrepreneurial, leur volonté d'avancer dans la vie et les talents qu'ils apportent sont importants pour donner une impulsion positive à notre société. De cette manière, nous renforçons également la mobilité sociale ascendante. Quiconque est hostile à ces valeurs n'a pas sa place. C'est pourquoi nous renforçons les possibilités de perdre la nationalité belge, par exemple dans le cas d'une condamnation pour terrorisme, crime grave, traite des êtres humains et trafic de migrants, meurtre pour l'honneur, mutilation génitale, etc. » (2014 : 56) Concernant le terme « flamand », le parti nous dit ceci : « L'intégration obligatoire comme base de

l'autonomie (...) Nous nous attendons à ce que les Flamands soient ouverts à l'intégration des nouveaux venus. » (2014 : 36) Le parti ne parle pas d'intégration européenne mais évoque plutôt l'intégration sociale des nouveaux venus ou la réintégration après la prison. (2014 : 35) Le parti ne parle pas non plus de la communauté européenne mais plutôt de la communauté en général. (2014 : 8) Enfin, le parti bleu nous parle du vivre ensemble mais dans le cadre flamand et non pas européen : « Nous attendons des nouveaux arrivants qu'ils connaissent, respectent et adhèrent aux principales valeurs qui rendent possible de vivre ensemble dans la diversité en Flandre. » (2014 : 36)

En 2019, le parti libéral nous parle d' « immigration » dans le cadre de l'immigration illégale. Le parti se montre assez ouvert sur la question migratoire : « La migration est de tous les temps. C'est l'histoire de personnes en quête de liberté et d'un meilleur destin. Les pays ouverts à la migration sont mieux équipés pour relever les défis de demain. (...) Une migration bien organisée offre donc des avantages, notamment en période de vieillissement. » (Programme Open VLD, 2019 : 57) Cependant le parti veut une politique stricte mais juste : « C'est le cœur de la politique stricte mais juste autour de l'asile et la migration que nous voulons continuer à mettre en œuvre. » (2019 : 57) Il nous dit aussi : « Nous voulons être plus sélectifs dans la migration que nous autorisons. Migration moins passive, migration plus active. » (2019 : 58) C'est pourquoi le parti défend la carte bleue européenne, afin d'avoir une « migration économique efficace » (2019 : 58) Enfin, le parti libéral flamand utilise le même vocable que son homologue francophone : « La Belgique et l'Europe ne peuvent être le refuge du monde entier. » (2019 : 57) Le terme « identité » est évoqué dans leur programme 2019 sous cet angle : « Nous rejetons la pensée qui réduit les gens à une identité. L'identité des personnes est stratifiée. Chacun détermine sa propre identité. » (2019 : 44) Le parti associe aussi l'identité et la culture : « La culture (...) encourage le sens civique, l'expérience identitaire et une conscience de soi critique. » (2019 : 49) Le reste des termes n'étaient pas pertinents pour cette analyse.

Concernant l'intégration européenne, le parti vante les « avantages » de l'intégration européenne : « Les eurosceptiques agissant de plus en plus fort, nous ne sommes pas suffisamment conscients des avantages que l'intégration européenne nous a apportés. Les États membres européens ne se font pas la guerre depuis 75 ans, un record historique. Des ennemis jurés dans les Balkans règlent des conflits séculaires afin de pouvoir rejoindre le club européen. Vous pouvez voyager librement, sans passeport ni visa, sans coûts d'itinérance élevés. Dans la plupart des pays, vous pouvez payer avec la même pièce. Des dizaines de milliers d'étudiants Erasmus acquièrent l'expérience de leur vie. » (2019 : 54) Le terme « vivre ensemble » est

utilisé plusieurs fois par l'Open VLD : « Pour bien vivre ensemble, tout le monde doit respecter nos lois et respecter les règles du jeu. » (2019 : 33), « Vivre ensemble dans la diversité est la réalité du 21<sup>ème</sup> siècle. » (2019 : 44), « Nous sommes convaincus qu'en vivant ensemble nous améliorons notre société. » (2019 : 45)

- **Groen!**

En 2014, le terme « protéger » est utilisé pour parler de la protection de la nature, des espèces, des jeunes, des pauvres, etc. Ce qui n'est pas pertinent dans notre cas d'analyse. Cependant, une phrase peut s'avérer intéressante : « Pour regagner la confiance de ses citoyens, l'Europe doit protéger ses citoyens. L'Europe peut et doit être bien plus que des intérêts de consommateurs et des budgets équilibrés. » (Programme général Groen, 2014 : 298) Concernant l' « immigration », le parti écologiste demande une réponse européenne : « La migration ne s'arrête pas aux frontières nationales. La mise en place à l'échelle européenne est nécessaire pour gérer les flux migratoires de manière efficace et humaine. » (2014 : 253) Il évoque aussi le passage d'une société à une autre : « La diversité culturelle et sociale dans le secteur du patrimoine culturel évolue progressivement, passant du «patrimoine flamand» à une opération diversifiée autour du «patrimoine en Flandre»: patrimoine migratoire, patrimoine partagé avec des «communautés sources» à l'étranger ... Un mouvement de rattrapage plus fort dans ce domaine est nécessaire. » (2014 : 273) Concernant le terme « belge », *Groen* associe la nationalité avec les étrangers : « *Groen* défend qu'aucune condition d'intégration supplémentaire n'est imposée pour l'attribution automatique (déclaration de nationalité). Toute personne qui est légalement dans notre pays depuis 10 ans, qui parle l'une des langues et veut devenir belge peut le devenir. Le critère «preuve de participation à la vie de sa communauté d'accueil» qui ouvre la porte à l'arbitraire est donc supprimé. » (2014 : 256) *Groen* veut aussi étendre le droit de vote des belges à l'étranger avec les élections régionales. (2014 : 261) Concernant l'intégration européenne, *Groen* veut une « une intégration politique plus poussée vers une fédération d'États souverains. Dans ce cadre, la Commission devient un gouvernement européen, contrôlé par un Parlement européen qui demande des comptes aux différents commissaires et peut les renvoyer si nécessaire, ainsi qu'un conseil des États membres. Nous construisons cette fédération pas à pas avec les États membres, toujours avec des moments où les citoyens peuvent s'exprimer. Une évaporation des États membres n'est pas à l'ordre du jour. Nous allons réduire la Commission à court terme. Une condition nécessaire au bon fonctionnement de la Fédération européenne est la politisation de l'Europe et "l'eupéanisation" de la politique. » (2014 : 295) Pour « approfondir », le parti écologiste est dans la même logique : « Groen veut que l'UE soit soumise à des conditions strictes positives

(plus pour plus) et négatives (moins pour moins) en ce qui concerne l'état de droit, les droits de l'homme et la démocratisation, l'approfondissement de la coopération économique de l'UE avec ces pays. » (2014 : 312) Le mot « communauté » est utilisé, comme ECOLO, dans l'idée de créer une communauté de l'énergie renouvelable. Pour le terme de « culture européenne », le parti vert ne parle pas d'une culture européenne et est même assez critique : « La réglementation européenne pèse de plus en plus sur la politique du patrimoine belge, flamande et locale. Mesures européennes telles que la directive sur le droit d'auteur, la directive sur les œuvres orphelines, la directive sur la réutilisation des informations du secteur public, Europeana ... sans que cela ait toujours des effets bénéfiques pour le secteur du patrimoine culturel. » (2014 : 273) En 2019, le terme « protéger » reste non pertinent, comme en 2014. Quant à l'immigration, le parti écologiste néerlandophone veut s'attaquer aux causes de la migration : « Nous empêchons les migrations de masse en limitant les conflits en cours et en soutenant le développement et les opportunités locales. » (Programme général Groen, 2019 : 127) *Groen* veut aussi avoir une migration en fonction des besoins du marché du travail. (2019 : 131) Concernant le terme de « belge », le parti vert veut ouvrir le vote aux « non-Belges » (2019 : 121) mais l'utilisation de ce terme semble anecdotique. Par rapport à l' « intégration européenne », *Groen* veut intégrer la défense : « La défense européenne nécessite une intégration politique renforcée au niveau européen. Nous renforçons l'administration européenne des affaires étrangères afin qu'elle puisse décider du mode de déploiement de la force de paix européenne. » (2019 : 129) Pour le terme « vivre ensemble », le parti vert nous dit : « La diversité est peut-être la norme, mais elle ne se règle pas elle-même. Apprendre à vivre ensemble reste crucial, chaque jour. On voit donc un vocabulaire très ouvert aux autres. » (2019 : 104) Le parti veut aussi des mesures pour « mieux intégrer l'islam à la société » (2019 : 105)

- **La « *Nieuw-Vlaamse Alliantie* » (N-VA)**

En 2014, la N-VA considère le terme d' « immigration » dans un contexte économique : « Le marché du travail flamand ne s'arrête pas aux frontières. La coopération avec la Wallonie, Bruxelles, les pays voisins et le reste de l'Europe est recommandée. Nous continuerons bien entendu à nous concentrer sur l'activation de notre propre réserve de main-d'œuvre et sur l'accroissement de la mobilité interrégionale avec Bruxelles et la Wallonie. » (Programme général N-VA, 2014 : 9), « Dans un contexte économique actif la migration, le profil et les compétences des travailleurs migrants sont essentiels, pas les accords (bilatéraux) avec les pays d'origine. » (2014 : 9) Aussi, pour la N-VA, les mauvais chiffres relatifs à l'immigration comme le taux de pauvreté plus élevé, la qualification moins importante, etc. s'expliquent « en grande partie par le fait que la Belgique n'a pas mené de politique de migration depuis des décennies

et a ouvert les portes de manière irresponsable. » (2014 : 40) Le parti n'est pas non plus partisan des régularisations collectives : « Nous avons immédiatement mis fin à la politique actuelle selon laquelle les criminels qui séjournent illégalement dans notre pays sont récompensés par des papiers. Les personnes qui commettent de graves infractions à l'ordre public et à la sécurité ne peuvent plus être récompensées par un permis de séjour. Quiconque est reconnu coupable d'infractions graves dans un délai de dix ans voit son permis de séjour retiré et est expulsé. » (2014 : 42) Il veut mettre un terme à ce qu'il appelle la « migration de la sécurité sociale. » (2014 : 43) Le parti veut une « migration qui renforce le vivre ensemble » (2014 : 41).

Concernant le terme d' « identité », le parti ne veut pas demander « pas aux nouveaux arrivants de se défaire de leur identité ou d'abandonner leur foi à la frontière. » (2014 : 44) Néanmoins le parti demande « de partager notre culture publique, d'apprendre notre langue et de respecter et respecter les règles fondamentales de notre société. » (2014 : 44) Pour le parti, « la Flandre est une communauté culturellement riche et diversifiée. Il y a des Flamands de toutes sortes. La culture contribue de manière importante au renforcement des liens sociaux en façonnant l'identité culturelle des groupes de population et en encourageant la participation. » (2014 : 59) Pour le parti, l'identité européenne est caractérisée par la diversité : « Protéger la diversité, y compris la diversité linguistique, au sein de l'identité européenne est essentiel. Nous partageons une tradition européenne caractérisée par la diversité des langues et des cultures. Cet élément commun ne correspond pas à l'idée d'un super-État européen avec une seule culture européenne uniforme. C'est pourquoi nous maintenons le droit fondamental de chaque citoyen de pouvoir communiquer avec les institutions européennes dans sa langue officielle. Cela aussi réduit l'écart entre l'UE et les citoyens. » (2014 : 83)

Concernant le terme « Belge », il n'est utilisé qu'en adjectif : « *belgisch(e)* » ou le parti utilise le mot « *België* ». Cependant, ce dernier est très souvent associé au mot « *Confederatie* » : « La Confédération belge comprend les États de Flandre et de Wallonie, qui possèdent tous les pouvoirs. Ils peuvent les exercer eux-mêmes ou décider d'exercer certains pouvoirs ensemble au niveau confédéral. Dans la Confédération, la région de Bruxelles-Capitale et la région germanophone jouissent d'un statut particulier. » (2014 : 73) Un schéma (annexe 8)<sup>58</sup> fait même une comparaison entre le fédéralisme qui correspond à une « coopération forcée » alors que le confédéralisme correspond à une « coopération volontaire » (2014 : 73) Aussi, le parti critique la politique de naturalisation belge : « Jusqu'à récemment, aucun État n'était aussi somptueux

---

<sup>58</sup> P.122.

que la Belgique pour accorder sa nationalité. Un lien avec notre pays n'était même pas requis. » (2014 : 41)

Concernant le terme de « Flamand », nous retrouvons dans le programme de la N-VA un langage plus « identitaire » : « Tous les migrants ne sont pas fermement enracinés ici et 'flamands' avec les Flamands. » (2014 : 40) Le parti veut d'ailleurs « une Flandre dans laquelle le fossé entre les "nouveaux" et les "anciens" Flamands laisse place à une société dans laquelle nous sommes tous flamands, avec le néerlandais comme langue commune, (...) » (2014 : 44) La N-VA dénonce aussi le coût engendré par le fédéralisme belge : « Le choc des visions entre flamands et francophones et le refus d'ignorer les réformes fondamentales nous imposent une charge fiscale, des coûts salariaux et des dépenses publiques parmi les plus élevées au monde et qui ne cessent d'augmenter. » (2014 : 72), « Ce pays a besoin de changement. Aucune réforme d'État comme les six précédentes, dans laquelle les Flamands, en échange d'un gros sac d'argent, voyaient leur majorité démocratique continuer à décliner, leur position à Bruxelles s'affaiblir continuellement en échange de quelques pouvoirs. » (2014 : 72) Cependant, pour le parti de Bart De Wever, « L'avenir des 6,5 millions de Flamands est en Europe. L'Union européenne nous apporte la paix depuis 60 ans et contribue à notre prospérité et à notre bien-être. Notre histoire est et reste une histoire européenne: "Être citoyen flamand pour devenir européen". La N-VA veut une Flandre forte dans une Europe forte. Pour la N-VA, la Flandre et l'Europe font explicitement partie d'une "histoire". Les deux niveaux de gouvernement ne sont pas opposés, au contraire, ils se renforcent mutuellement. Ensemble, ils doivent assurer plus de prospérité et de bien-être. » (2014 : 82) D'ailleurs, le parti considère « les Flamands (...) (comme) un peuple ouvert et solidaire. Ils l'ont prouvé tout au long de leur histoire, et ils le prouvent encore tous les jours. » (2014 : 83)

Quant au terme « nation », pour la N-VA, « La Flandre doit avoir l'ambition d'être une nation et un État forts et conscients de leur identité. C'est pourquoi la Flandre doit avoir la possibilité de mener une politique étrangère flamande indépendante (...) » (2014 : 87) Le terme « autonome » est aussi utilisé dans le cadre d'une politique étrangère flamande autonome (2014 : 87) mais le parti veut également une « politique étrangère européenne forte », ce qui implique plus de majorité qualifiée. Cependant, les États membres « doivent toujours être en mesure de décider de manière autonome de leur participation à des interventions militaires. » (2014 : 89) En ce qui concerne la « communauté », la N-VA ne l'utilise pas dans le contexte européen mais plutôt dans le contexte flamand : « Les 6,5 millions de Flamands partagent la même langue et la même culture, deux éléments de base de la société flamande. En préservant et en libérant notre patrimoine culturel, les générations futures peuvent mieux comprendre notre

patrimoine culturel et le chemin que nous avons emprunté en tant que communauté. » (2014 : 57) Enfin, concernant la culture, comme énoncé plus haut, la N-VA ne croit pas en une seule culture européenne, cependant, concernant une culture flamande, le parti nous dit ceci : « (...) nous devons également veiller à ce que la communauté locale reste suffisamment forte pour intégrer les personnes et les immerger dans notre culture. » (2014 : 46)

En 2019, la première chose qui est intéressante est le titre du programme général en vue du triple scrutin : « *Voor Vlanderen, Voor Vooruitgang* »<sup>59</sup> (Programme général N-VA, 2019 : 1). Ce titre est intéressant vu que le programme concerne également le niveau fédéral et le niveau européen. Concernant le terme « protéger », la N-VA veut une politique pour « protéger encore et encore mieux nos paysages culturels et historiques les plus précieux. » (2019 : 69) La N-VA utilise le mot « fierté » pour parler d'une « Flandre fière qui a l'ambition d'appartenir au sommet européen et où les Flamands gardent le dernier mot. » (2019 : 2) Le parti nous dit aussi qu'il « aime la Flandre, le néerlandais, notre patrimoine et notre mode de vie. Nous propageons fièrement notre culture et invitons les nouveaux arrivants à en devenir membres à part entière. » (2019 : 14) Pour l' « immigration », le parti associe la politique d'immigration avec une « politique des frontières fortes. » (2019 : 11) Il veut une « politique d'asile et de migration moderne, internationale et européenne. » (2019 : 11) Aussi, le parti considère qu'une politique de retour forte reste le dernier élément d'une politique de migration à part entière. » (2019 : 11) Concernant le terme « identité », la N-VA veut une « Flandre sûre et une communauté forte basée sur notre identité flamande. » (2019 : 2) Le parti critique aussi le fait de céder la souveraineté aux organisations internationales jusqu'à se poser la question : « Est-ce que nous dissolvons davantage notre identité dans une collectivité historiquement dépourvue de sens, qui n'est unie ni par la langue, ni par les coutumes et traditions, ni par la souveraineté ou les lois héritées ? » (2019 : 4) Comme en 2014, la N-VA met en avant le rôle du média public : « La VRT doit accorder plus d'attention à notre identité, à l'utilisation correcte du néerlandais général dans tous les programmes du radiodiffuseur public, aux petits sports, aux nouveaux talents, à la coopération avec les Pays-Bas et à un approfondissement et une promotion plus poussés de notre culture commune. » (2019 : 70) Toujours comme en 2014, le parti rappelle le fait de protéger la diversité « au sein de l'identité européenne (...) » (2019 : 92) Le mot « Belge » n'est pas utilisé de manière pertinente et le terme « *België* » est toujours accompagné de « *confederatie* ». Le terme « Flamand » est beaucoup utilisé : « Le gouvernement ne peut pas traiter ces Flamands qui travaillent dur comme des citrons qui peuvent être pressés à l'infini. »

---

<sup>59</sup> Pour la Flandre, Pour le Changement

(2019 : 3), « En tant que seul véritable parti flamand-européen, nous défendons une Europe construite d'en bas et qui reste fidèle à sa devise: "L'unité dans la diversité". Les Flamands doivent encore pouvoir se sentir chez eux dans leur propre communauté. » (2019 : 4), « Tous les jeunes Flamands se familiarisent avec la richesse intellectuelle et culturelle de notre passé à l'école. » (2019 : 5), « La culture est dans l'ADN du flamand. Nous avons hérité d'une riche culture des générations précédentes qui peut aujourd'hui nous inspirer et nous élever, qui peut à la fois nous donner la sécurité et la rendre résiliente, et qui peut offrir une fenêtre sur le monde. » (2019 : 67), « Nous continuons à travailler à la formation d'une nation flamande et à la conscience de soi des Flamands, dans laquelle notre langue, le néerlandais, est centrale. » (2019 : 68) Enfin, le parti rappelle que la place de la Flandre est en Europe. (2019 : 91) Concernant le terme « indépendance », le parti veut que les entités qui deviennent démocratiquement indépendantes doivent devenir également automatiquement membres de l'Union européenne. La N-VA veut continuer à jouer un rôle de pionnier à cet égard et est vigilante face aux évolutions non démocratiques en Espagne. » (2019 : 77) Pour « Nation », le parti vante la « Flandre (qui) est une nation qui déborde de potentiel. » (2019 : 3) La N-VA veut aussi choisir « une nation forte, notre culture, notre langue, nos traditions, notre souveraineté. » (2019 : 4) Le parti nous dit que « la Flandre, en tant que nation forte et éminemment tournée vers l'international, doit bénéficier d'une plus grande reconnaissance internationale. » (2019 : 71) Du point de vue européen, la N-VA considère que « L'Union européenne doit d'abord s'approfondir (...) avant de pouvoir procéder à un nouveau cycle d'élargissement. » (2019 : 77) Par contre, les termes de « culture » et de « communauté », nous avons déjà eu quelques exemples, sont utilisés au niveau régional mais pas européen : « Nous chérissons les racines de notre communauté. » (2019 : 5), « Notre culture est fermement enracinée dans la tradition classique, le christianisme, l'humanisme et l'illumination. Nous défendons nos propres traditions, notre culture et notre histoire. » (2019 : 5) Par rapport au terme « appartenance », le parti est prêt à « revoir les modalités de notre adhésion » si les institutions ou le traités rendent difficile ou impossible « la mise en œuvre d'une politique soutenue démocratiquement (...) » (2019 : 71) Enfin, le parti réaffirme le fait que les nouveaux États doivent devenir automatiquement membres de l'Union. (2019 : 92)

- **Le « *Vlaams Belang* »**

En 2014, pour le terme « immigration », le parti nationaliste critique la « discrimination positive à l'encontre des soi-disant "groupes défavorisés" et des systèmes de quotas est un non-sens. L'immigration n'est pas une réponse à la pénurie de main-d'œuvre. » (Programme général Vlaams Belang, 2014 : 13) Le parti met aussi en avant que « du fait de l'immigration de masse,

le logement social flamand est de plus en plus confronté à des problèmes de ghettoïsation et d'inviolabilité. » (2014 : 19) En ce qui concerne le terme d' « identité », le *Vlaams Belang* veut investir dans le patrimoine « en stimulant une véritable politique du patrimoine local » car « nous, les Flamands, tirons en grande partie notre identité de notre patrimoine. » (2014 : 31) Le parti estime aussi que « la VRT devrait continuer à jouer ce rôle de pionnier et à promouvoir encore plus l'identité flamande. » (2014 : 31) Le terme « Belge » n'est pas utilisé en tant que tel mais est utilisé sous la forme « *België* » : « Nous proposons d'arrêter immédiatement les flux monétaires interrégionaux vers la Belgique francophone. » (2014 : 14). Le parti veut « imposer une période d'essai pour les « nouveaux Belges » (2014 : 22) Comme la N-VA, le *Vlaams Belang* veut une « division de la sécurité sociale belge. » (2014 : 18) Cependant, le parti va plus loin que la N-VA en proposant une « division ordonnée de la Belgique » (2014 : 5) car « la formation de l'État flamand est (...) la seule alternative réaliste à la Belgique impraticable. (...) Même les modèles confédéraux actuellement avancés par certains à cet égard n'offrent aucune solution à l'impasse belge. » (2014 : 5) Concernant le terme de « Flamand », le parti nationaliste l'utilise pour considérer que les réformes fédérales « n'ont guère changé en ce qui concerne le rôle subordonné des Flamands. » (2014 : 5) Le parti considère que les « Flamands et les Wallons sont deux peuples différents » et donc, il n'y a que la création d'un État flamand qui puisse « garantir que le peuple flamand, en tant que peuple libre, puisse prendre sa place en Europe et dans le monde. » (2014 : 5) Aussi, le parti calcule le coût que représente l'État fédéral belge : « Cela représente environ 2 700 euros par an pour chaque Flamand qui se jette dans le sud. » (2014 : 27) Le terme « indépendance » est très utilisé par le *Vlaams Belang*. En effet, pour eux, « La Flandre doit défendre son dossier avec assurance. Une fois ce processus terminé, la République indépendante de Flandre peut finalement être déclarée. (...) la Flandre est tout à fait prête à franchir le pas de l'indépendance. » (2014 : 5), « La Flandre doit déclarer son indépendance » (2014 : 5), « L'indépendance flamande (...) et la souveraineté doivent être au centre des préoccupations. » (2014 : 9) La question de Bruxelles est aussi abordée : « Une ville-État indépendante à Bruxelles n'est tout simplement pas viable. Il en va de même pour tout partenariat wallon bruxellois. » (2014 : 6), « La place définitive de Bruxelles dans l'État indépendant flamand sera donc le résultat de consultations avec les Bruxellois. » (2014 : 6) Dans ces derniers exemples, nous retrouvons aussi le terme de « peuple ».

Concernant le terme de « communauté », celui-ci n'est pas utilisé dans le cadre européen : « La personne concernée<sup>60</sup> doit montrer la volonté de relier en permanence son destin à celui de notre

---

<sup>60</sup> Il s'agit ici d'une personne d'origine étrangère.

communauté. » (2014 : 22) Le terme « vivre ensemble » n'est pas non plus utilisé dans le contexte européen : « La présence croissante de l'islam, associée à la montée de l'extrémisme musulman, constitue indiscutablement la menace la plus importante pour l'ordre public et le vivre ensemble pacifique dans notre pays. » (2014 : 22)

En 2019, Le terme « protéger » est évoqué pour « protéger notre identité » (Programme général Vlaams Belang, 2019 : 25) mais aussi pour « Un pays - et par extension un continent - n'a pas seulement le droit de protéger ses frontières. Il a également le devoir de le faire envers ses propres citoyens. » (2019 : 26) Le terme « fierté » est utilisé par le parti quand il nous dit qu'il veut « une Europe dont nous pouvons tous être à nouveau fiers, fière de notre civilisation et de notre mosaïque de belles personnes et de belles cultures. » (2019 : 18) Le terme d'« immigration » est utilisé par le parti pour critiquer le fait qu'il « n'y a(it) pas de politique d'immigration stricte en Belgique, et donc en Flandre, car une Wallonie de gauche favorise l'ouverture des frontières. » (2019 : 7) Le parti l'utilise aussi pour nous dire que l'« immigration de masse menace non seulement notre sécurité sociale et notre sécurité, mais également notre identité et notre individualité. » (2019 : 25), qu'en raison de l'immigration, « de plus en plus de Flamands deviennent une minorité dans leur quartier (...) » (2019 : 25) Il nous dit aussi que « si nous ne voulons pas devenir étrangers dans notre propre pays et si nous voulons préserver notre mode de vie, nous devons commencer par une immigration zéro. » (2019 : 25) Pour lui, il est impossible de combiner immigration et État social. (2019 : 59) mais il considère aussi qu'en « raison de l'immigration, le niveau d'éducation a considérablement baissé (...) » (2019 : 73) Enfin, pour le parti nationaliste : « La Flandre est pleine ! » (2019 : 90) Nous retrouvons le terme « identité » dans certains exemples ci-dessus mais d'autres exemples sont également intéressants ci-après : « En tant que Flamands, notre identité flamande provient en grande partie de notre patrimoine. » (2019 : 34) Le parti, quand il parle de politique d'éducation, nous dit que « le Vlaams Belang est favorable à l'inclusion de la "citoyenneté" dans les niveaux finaux, dans lesquels la connaissance et le respect de nos valeurs et normes européennes et de notre identité, culture, histoire et traditions flamandes sont essentiels. » (2019 : 72) Enfin, le parti considère que « l'identité offre un soutien et une sécurité aux personnes. Notre identité est avant tout un fait culturel. Vous pouvez parfaitement ressentir votre identité flamande et toujours vous sentir citoyen du monde, avec un grand intérêt pour les autres cultures. » (2019 : 96)

Le terme « Belge » n'est pas vraiment utilisé en tant que tel. Cependant, quand le parti utilise le terme « *België* », c'est pour dénoncer le coût que représente l'UE pour le pays : « En 2015, la Belgique a versé 5,5 milliards d'euros à l'UE, soit 271 euros par belge. » (2019 : 21) Mais c'est aussi pour évoquer que le « Vlaams Belang opte résolument pour la formation d'un État

flamand. Après tout, le retour à la Belgique unitaire serait encore pire que la maladie, étant donné les visions politiques complètement différentes des Flamands et des Wallons. » (2019 : 13) Le terme « Flamand » est utilisé par le parti nationaliste pour dire qu'en « tant que Flamands, nous versons désormais environ 12 milliards d'euros de "contributions de solidarité" forcées à la Wallonie chaque année. » (2019 : 8) Il considère que « le sauvetage et la maintenance de l'euro ont déjà coûté au moins 6 000 euros à chaque Flamand. » (2019 : 21) Le parti veut aussi dénoncer qu'à cause de la « discrimination positive », « l'immigrant est recruté, mais pas le flamand. » (2019 : 30) Cependant, le *Vlaams Belang* juge que « les personnes d'origine étrangère qui sont fidèles à la Flandre, qui respectent nos lois et souhaitent apprendre notre langue sont des Flamands à part entière (...) » (2019 : 30) Enfin, le parti déclare qu'en « raison de la formation de ghetto, beaucoup de Flamands se sentent étrangers dans leur propre quartier. » (2019 : 93)

Concernant l'« indépendance », le parti considère que « Bruxelles ne peut être une excuse pour ne pas travailler sur un plan progressif en vue de l'indépendance flamande. » (2019 : 9) Toujours en relation avec Bruxelles, le *Vlaams Belang* juge que « même le Bruxellois le plus obstiné constatera bientôt que les options d'un État indépendant bruxellois ou d'une union avec la Wallonie sont plus fictives que réelles. » (2019 : 9) Le parti accuse également l'Europe de devenir un « super-État, un États-Unis d'Europe, dans lequel un État flamand indépendant ne peut être qu'une province sans pouvoir ni souveraineté. » (2019 : 18) D'ailleurs, pour le *Vlaams Belang*, « Si un peuple européen se déclare démocratiquement pour son indépendance (par exemple lors d'un référendum), ou inversement pour être rattaché à un autre État, toutes les institutions européennes doivent le reconnaître comme tel. » (2019 : 20)

Pour le terme « nation », le *Vlaams Belang* juge que « la solidarité<sup>61</sup> ne peut exister que parmi les citoyens d'une nation. Tout comme nous accordons la priorité à nos amis et à notre famille, l'État doit également accorder la priorité à ses propres citoyens. » (2019 : 61) Quant au niveau européen, le parti est adepte d'une « Europe des nations et des libertés » (2019 : 18), une « Europe des nations coopérantes » basée sur la « souveraineté des nations ». (2019 : 19) Le terme de « peuple » a déjà été utilisé lorsque le parti parlait d'indépendance. D'ailleurs, c'est toujours dans ce contexte que le *Vlaams Belang* nous dit qu'il veut cette indépendance « pour que le peuple flamand redevienne un peuple libre. » (2019 : 7) Il estime aussi que les gouvernements ont d'autres priorités que « de prendre en charge les nécessiteux de notre propre peuple. » (2019 : 59) C'est pour cela qu'il « aspire (...) à une politique qui ne profite plus à

---

<sup>61</sup> La sécurité sociale donc.

l'élite politique, mais profite au peuple. » Le parti pense aussi au futur en déclarant que « le peuple flamand n'a d'avenir que si nos valeurs et notre culture seront transmises de génération en génération. » (2019 : 71)

Au niveau européen, quand le parti nous parle d'une sortie de l'Union, c'est pour parler du Brexit comme résultat logique d'un « refus obstiné d'écouter la population » (2019 : 18) Pour le terme d'« appartenance », le parti considère que « chaque État membre doit pouvoir évaluer son appartenance de manière souveraine et claire et, le cas échéant, quitter l'UE de manière tout aussi claire et selon une procédure claire. » (2019 : 20) Il s'inquiète également de l'appartenance de la Turquie à l'Union. (2019 : 21) Quant au terme « culture », le parti veut « inscrire dans la Constitution le principe selon lequel la culture dominante flamande européenne est la seule culture publique en Flandre. » (2019 : 31) Il veut aussi une « Flandre flamande, où notre langue, notre culture, nos traditions et notre mode de vie sont protégés. » (2019 : 3) Le parti juge que les immigrants doivent s'« adapter à la culture dominante flamande-européenne. » (2019 : 30) D'ailleurs, pour le parti, les musulmans « qui veulent vivre selon les règles islamiques et qui ne veulent pas s'adapter à notre culture publique flamande-européenne » doivent faire l'objet d'une politique de retour (2019 : 34). Enfin, pour le *Vlaams Belang*, « peu importe la valeur des autres cultures, elles ne doivent jamais dominer ou diminuer notre culture flamande. » (2019 : 96)

- **Le « *Christen-Democratisch en Vlaams* » (CD&V)**

En 2014, le terme « fierté » est simplement utilisé pour parler du système éducatif flamand. Pour le terme « Flamand », le parti est satisfait de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'État car grâce à elle, le gouvernement flamand peut mettre en œuvre une politique plus adaptée aux Flamands, du berceau à la vieillesse. » (Programme général CD&V, 2014 : 14) Le parti ne veut pas non plus laisser « l'avantage linguistique que nous, les Flamands, avons toujours perdu. Nous fixons des normes élevées pour l'enseignement des langues étrangères. » (2014 : 71) Enfin le terme d'« appartenance » est utilisé par le parti pour vanter l'Union européenne. En effet, pour le parti chrétien flamand, « la Belgique et la Flandre doivent leur prospérité à leur appartenance à l'Union européenne. Si nous voulons continuer à jouer un rôle important au niveau mondial, cela n'est possible qu'avec et en Europe. » (2014 : 21) Cependant tous les autres termes ne sont, soit pas présents dans le programme de 2014, soit pas pertinents pour notre analyse.

Malheureusement, le programme du CD&V pour le triple scrutin de 2019 n'était pas disponible malgré toutes les tentatives pour pouvoir y accéder. Un membre des jeunes du parti a cependant déclaré que le CD&V n'avait pas sorti de programme mais que les principales idées se

retrouvaient sur leur site internet. Cependant, de telles données ne sont pas exploitables, non seulement pour des raisons pratiques mais aussi pour des raisons de méthode. En effet, dans ce travail, nous voulons analyser les programmes électoraux et pas les sites internet des partis.

#### D. Résultats et conclusion

Lors de cette analyse, nous avons recherché des termes précis dans les programmes électoraux des partis politiques belges, aussi bien ceux préparés en vue du triple scrutin de Mai 2014 que ceux préparés en vue du triple scrutin de Mai 2019. Cette recherche avait pour but de tenter de répondre aux différentes hypothèses issues de notre partie théorique.

Nous les répétons ici :

- Hypothèse 1 : plus un parti politique belge a intégré la variable d'identification nationale/régionale dans ses programmes (2014 et 2019), moins il est susceptible d'intégrer la variable d'identification européenne.
- Hypothèse 2a : Étant donné le fait que l'identification européenne soit une variable explicative du soutien à l'intégration européenne, plus les électeurs d'un parti politique belge sont pour le projet d'intégration européenne, plus le parti politique en question est susceptible d'intégrer la variable d'identification européenne dans ses programmes politiques.
- Hypothèse 2b : en revenant au même constat de l'hypothèse 2a, plus les électeurs d'un parti politique belge sont pour le projet d'intégration européenne, plus le parti en question est susceptible d'avoir intensifié sa variable d'identification européenne entre 2014 et 2019 dans ses programmes politiques.
- Hypothèse 3 : plus un parti politique belge se situe sur la droite de l'échiquier politique, plus ce parti en question est susceptible d'intégrer la variable d'identification nationale/régionale dans ses programmes politiques, au détriment de la variable d'identification européenne.

Nous vous renvoyons également à l'annexe 2 pour la mise en contexte de ces hypothèses afin de mieux comprendre notre conclusion des résultats.

Pour le CDH, nous avons déclaré l'hypothèse comme étant non applicable. Nous pouvons le vérifier étant donné l'absence de terme d'identification nationale ou régionale alors que nous retrouvons une présence assez importante de termes d'identification européenne. Concernant

l'hypothèse 2 (a et b), nous avons déclaré que nous nous attendions à de l'intégration et de l'intensification entre 2014 et 2019. Nous le vérifions très largement. Nous voyons une intégration importante en 2014 et une intensification de cette intégration entre 2014 et 2019. Pour l'hypothèse 3, nous constatons une forte présence d'identification européenne mais pas d'identification nationale ou régionale. Nous ne pouvons ni vraiment confirmer ou infirmer cette hypothèse pour ce parti étant donné sa position centriste.

Pour le PS, nous nous attendions à une présence importante de termes d'identification nationale et régionale au détriment de ceux d'identification européenne pour l'hypothèse 1. Nous pouvons le confirmer : nous constatons une présence significative de termes d'identification nationale et régionale au détriment de l'identification européenne. Nous confirmons aussi l'hypothèse 2 pour ce parti. En effet, nous ne retrouvons pas vraiment une intégration significative de l'identification européenne, aussi bien en 2014 qu'en 2019. Pour l'hypothèse 3, étant donné le fait que nous constatons la présence de termes d'identification nationale et régionale ainsi qu'une faible présence d'identification européenne et que le parti se situe à gauche, nous infirmons cette hypothèse pour ce parti.

Pour le MR, nous nous attendions à une hypothèse non applicable. Effectivement, nous n'avons une présence d'identification nationale au détriment d'identification européenne. Nous pouvons confirmer l'hypothèse 2a vu que nous constatons une intégration d'identification européenne en 2014 et 2019 cependant nous ne pouvons pas confirmer la 2b car nous ne constatons pas une intensification. Nous ne confirmons pas non plus l'hypothèse 3 vu que le parti se situe à droite et nous n'avons pas une identification nationale ou régionale au détriment de celle européenne.

Pour ECOLO, nous pouvons vérifier que l'hypothèse est non applicable car nous ne distinguons pas une présence importante de termes d'identification nationale ou régionale et à l'inverse, une faible présence de termes d'identification européenne. Nous confirmons l'hypothèse 2a pour ce parti mais pas l'hypothèse 2b. Cependant, nous émettons un doute quant à la réelle comparaison entre les programmes de 2014 et 2019 étant donné le fait que le programme européen d'ECOLO de 2019 est celui du groupes des Verts, pas en 2014. Nous pouvons confirmer l'hypothèse 3 pour ce parti vu qu'il est à gauche et il n'y pas de présence significative d'identification nationale ou régionale.

Pour le PP, nous nous attendions à la présence d'identification régionale au détriment de celle européenne. Cependant, nous constatons une identification nationale mais bien au détriment de celle européenne. Nous ne confirmons, ni infirmons l'hypothèse 1 donc. Pour l'hypothèse 2,

nous ne constatons pas une présence de termes d'identification européenne et 2014 et 2019 et, par conséquent, nous ne constatons pas une intensification. Nous confirmons donc cette hypothèse pour ce parti. Nous confirmons aussi l'hypothèse 3.

Pour DÉFI, nous confirmons l'hypothèse 1 : nous constatons une présence d'identification nationale au détriment de celle européenne. Nous confirmons l'hypothèse 2 pour ce parti. En effet, ce parti est europhile mais n'exprime cet attachement par des termes d'identification européenne. Nous ne pouvons confirmer ni infirmer l'hypothèse 3 vu la position centriste du parti.

Pour le PTB, nous ne confirmons pas l'hypothèse 1 : nous ne retrouvons pas de termes d'identification nationale mais plutôt un vocabulaire d'opposition peuple/élite. Nous confirmons l'hypothèse 2 : nous n'avons pas d'intégration en 2014 et 2019 et, par conséquent, pas d'intensification. Nous confirmons également l'hypothèse 3 vu la position du parti et l'absence de termes d'identification nationale ou régionale.

Pour le SP.a, nous confirmons l'hypothèse 1 vu que nous ne constatons pas une présence significative de termes d'identification nationale ou régionale. Pour l'hypothèse 2, nous constatons une présence d'identification européenne mais pas significative (2014 et 2019), nous ne confirmons donc pas cette hypothèse. Nous confirmons par contre l'hypothèse 3.

Pour l'Open VLD, nous ne confirmons pas l'hypothèse 1 car ne constatons pas de présence significative de termes d'identification nationale et régionale. Nous confirmons la non intégration en 2014 cependant nous décelons une petite présence en 2019, donc une légère intensification. Ce qui nous amène à ne pas confirmer l'hypothèse 2. Nous ne confirmons pas non plus l'hypothèse 3.

Pour *Groen*, nous pouvons confirmer la non-applicabilité de l'hypothèse 1. Nous confirmons l'intégration en 2014 et 2019 mais nous ne pouvons pas confirmer l'intensification entre les deux années. Enfin, nous pouvons confirmer l'hypothèse 3.

Pour la N-VA, nous confirmons l'hypothèse 1 vu la forte présence de termes d'identification régionale au détriment de celle européenne. Cependant nous ne confirmons pas l'hypothèse 2a vu que nous voyons la présence d'identification européenne mais nous confirmons l'hypothèse 2b. L'hypothèse 3 est confirmée.

Pour le *Vlaams Belang*, nous confirmons l'hypothèse 1. Nous pouvons aussi confirmer l'hypothèse 2 car nous n'avons pas d'intégration en 2014, ni en 2019 et, par conséquent, pas d'intensification. Enfin, nous pouvons confirmer l'hypothèse 3.

Pour le CD&V, au vu du peu d'information à notre disposition, nous ne pouvons pas dégager de résultats significatifs de l'analyse qui a été réalisée.

Nous voyons donc, avec tout ce qui a été développé, que nous ne pouvons pas clairement confirmer ou infirmer de manière générale nos trois hypothèses. Les résultats sont trop disparates pour pouvoir dégager clairement une confirmation ou une infirmation. De plus, des doutes persistent et ne nous permettent pas d'être formels sur nos résultats. En effet, est-ce une méthode pertinente par rapport au sujet de ce travail ? Sont-ce les bons termes ? Sont-ce assez de termes ? Qu'en est-il de la place des programmes électoraux dans le choix d'un parti par les citoyens ? Les programmes électoraux sont-ils l-des canaux privilégiés par les partis pour parler d'identification européenne/nationale/régionale ? etc. Ce genre d'interrogations sont inhérentes à un mémoire de master mais elles ne nous permettent pas d'être manifestes quant à l'interprétation de nos résultats. Il s'agit d'une limite de ce travail et nous en sommes pleinement conscients. Cependant, nous avons réalisé cette analyse avec sérieux, passion et soin.

Nous pouvons donc répondre à la question de recherche énoncée dans l'introduction. Nous pouvons déclarer qu'il y a bien une certaine intégration ainsi qu'une certaine intensification de la variable d'identification européenne dans les programmes électoraux de la plupart des partis politiques belges entre 2014 et 2015. Comme nous pouvons déclarer que la relation identification nationale – identification européenne ne semble pas être négative dans le cas belge. Sous réserve, bien évidemment, des questionnements qui ont été évoqués ci-dessus.

## IV. Conclusion générale

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons tenté de répondre à notre question de recherche. Celle-ci était énoncée comme suit : « Dans quelle mesure les partis politiques belges ont intégré la variable d'identification européenne de leurs électeurs dans leur médiatisation (programmes) entre 2014 et 2019 ? ».

Dans un premier temps, nous avons développé une partie théorique dans laquelle nous avons défini les différents concepts et notions qui entraient en considération dans le cadre de ce travail, à savoir, les concepts d'identité, de parti politique et de *responsiveness*.

Le concept d'identité a, tout d'abord, été abordé de manière générale. Nous avons constaté que nous pouvions l'aborder sur deux niveaux : le niveau collectif et le niveau individuel et qu'il s'agit avant tout d'un imaginaire, qu'il ne s'agit pas d'une réalité concrète. Nous avons ensuite recentré ce concept sur l'identité européenne. Nous avons vu qu'il s'agissait d'une matière relevant de la sociologie et qu'elle est liée, par sa nature, à la notion d'identité nationale. En effet, il faut appréhender ce processus comme étant identique au processus d'identité nationale. Nous avons également remarqué que deux tendances principales se dégageaient entre les concepts : une relation négative ainsi qu'une relation positive avec le débat public comme étant la clé de compréhension de ces relations. Enfin, nous avons parlé du « conflit » qui existe entre les notions d'identité et d'identification. Grâce à l'auteure Sophie Duchesne, nous avons pu conclure que, dans le cas européen, nous devons parler d'identification.

Nous nous sommes ensuite penchés sur le concept de parti politique. En premier lieu, nous l'avons défini selon la caractérisation de Max Weber. Nous avons ensuite utilisé la définition qui fait consensus dans le milieu scientifique, celle de La Palombara et Weiner. Les deux grandes fonctions du parti politique, les fonctions manifestes et latentes, définies par Merton, ont également été évoquées. Par la suite, nous avons réalisé une revue des partis politiques en Belgique afin de déceler une éventuelle propension à la variable d'identification nationale, régionale ou européenne. Les résultats n'étaient pas vraiment significatifs.

Enfin, dans notre partie théorique, nous avons abordé le concept de *responsiveness* ou réactivité démocratique. Nous avons premièrement effectué un historique de cette notion en partant de la théorie du système politique de David Easton et en évoquant par la suite, les différents modèles et écoles. Nous avons subséquemment élargi le concept afin de créer une définition originale qui collait à notre cas d'étude. Nous nous sommes attardés, en dernier lieu, sur les notions de

saillance, de consistance et de congruence idéologique qui mettaient en évidence la variable temporelle. C'est pour cela que les programmes de 2014 et de 2019 ont été privilégiés.

Au terme de cette partie théorique, nous avons dégagé trois hypothèses comme réponses provisoires à notre question de recherche.

Ces hypothèses ont guidé la deuxième et dernière partie de ce travail ; l'analyse des programmes électoraux des partis politiques belges en 2014 et en 2019. Afin de mettre en contexte nos hypothèses, nous avons trié la base de données de l'enquête PARTIREP à notre disposition. Ce tri consistait à dégager des résultats par parti politique sur la base des questions 16, 26, 50 et 72 du questionnaire distribué lors de cette enquête.

Le tri et la mise en contexte effectués, nous avons entamé l'analyse au sens propre. Pour ce faire, nous avons dégagé des termes spécifiques grâce à la consultation de différents documents : l'étude de Defacqz *et al.* ainsi que les « *codebooks* » des *Manifesto Project* et *Euromanifesto Study*. Cela nous a permis de créer une grille d'analyse que nous avons appliquée systématiquement à chaque parti politique belge, qu'il soit francophone ou néerlandophone, moyennant une traduction. L'analyse fut d'ailleurs divisée en fonction de la langue du programme électoral.

Ce qui ressort de cette analyse est en demi-teinte. En effet, les résultats sont assez contrastés selon le parti analysé ; ce qui ne nous permet pas de pouvoir être clairs quant aux résultats. Nous ne pouvons pas confirmer ou infirmer de manière manifeste nos différentes hypothèses. De plus, beaucoup d'interrogations et de limites restent en suspens, ce qui rend l'affirmation encore plus difficile.

Cependant, cette analyse ne fut pas réalisée vainement et nous pouvons affirmer qu'il existe bel et bien dans la plupart des partis politiques belges une intégration de la variable d'identification européenne, aussi bien en 2014 qu'en 2019 et qu'il existe une certaine intensification de cette variable entre les deux années. Aussi, bien qu'il s'agisse de période d'élections, il semble que la relation entre l'identification nationale et l'identification européenne ne soit pas négative dans le cas belge. Néanmoins, une explication à cela peut être localisée dans le fait que cette période d'élections, en Belgique, est confondue entre les différents niveaux de pouvoir (le régional, le fédéral et l'europpéen).

Au vu des différentes interrogations et des limites qui subsistent dans ce travail, nous pouvons, dans le cadre d'autres recherches, pousser le raisonnement et la réflexion plus loin en allant

analyser, par exemple, les discours politiques et en les comparant aux résultats trouvés dans les programmes politiques. Il serait également intéressant d'aller plus loin dans la recherche de termes spécifiques afin d'affiner cette présente recherche et d'être plus clair quant aux résultats obtenus.

Enfin, nous pouvons pousser la réflexion encore plus loin en décidant de réaliser une véritable ligne du temps par rapport à l'évolution de l'intégration de la variable d'identification européenne dans les programmes électoraux des partis politiques belges de 1992 – année du Traité de Maastricht – à aujourd'hui.

Ces réflexions sont des pistes qui permettraient d'explorer plus en profondeur cette méthode de recherche qui, nous en sommes convaincus, est une méthode pertinente quant à la prise en compte de l'identification européenne par les élites politiques.



## V. Bibliographie

### Documents scientifiques

- ANDERSON B., (1991), *Imagined Communities : Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Verso (2<sup>ème</sup> édition), New-York
- ANDEWEG A. (2011), « *Approaching Perfect Policy Congruence : Measurement, Development and Relevance for Political Representation* » in ROSEMA M. et AARTS (dir.) (2015), *How Democracy Works: Political Representation and Policy Congruence in Modern Societies*, Amsterdam University Press, Amsterdam, pp. 39-52
- BALZACQ *et al.* (2014), *Fondements de science politique*, Éditions De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve
- BELCHIOR A.M. (2010), « *Ideological Congruence among European Political Parties* », *The Journal of Legislative Studies*, pp. 121-142 cité dans LESSCHAEVE C. et MEULEWAETER C. (2015), « *Changement d’opinion et volatilité électorale : différence de congruence idéologique par niveau d’éducation* » in DESCHOUWER K. *et al.* (2015), *Décrypteur l’électeur : le comportement électoral et les motivations de vote*, LannooCampus, Louvain, pp. 99-114
- BLAISE P. *et al.* (2014), « *L’évolution des partis politiques francophones (2007-2013)* », *Courrier hebdomadaire du CRISP*
- BLANCHARD E. et RODIER C. (2016), « « *Crise migratoire* » : ce que cachent les mots », *Plein droit*, pp.3-6
- BLONDEL J., SINOTT R., SVENSSON P. (1998), *People and Parliament in the European Union Participation, Democracy and Legitimacy*. Oxford : Clarendon University Press
- BRUBAKER R., COOPER F. (2000), « *Beyond “Identity”* », *Theory and Society*, vol.29, pp. 1-47
- BRUTER M. (2009), « *Time Bomb? The Dynamic Effect of News and Symbols on the Political Identity of European Citizens* », *Comparative Political Studies*, pp. 1498-1536
- BURSTEIN P. (1998), « *Bringing the Public Back In : Should Sociologists Consider the Impact of Public Opinion on Public Policy ?* », *Social Forces*, pp.27-62 cité dans GERSTLE J. (2003), « *La réactivité aux préférences collectives et l’imputabilité de l’action publique* », *Revue française de science politique*, pp. 859-885

- COULIE B. (2010), « L'identité culturelle européenne est-elle une réponse à la crise économique actuelle ? », ICHEC-NEWS/39, pp.4-5
- CRESPIY A. (2011), « *Europe and Euroscepticism : 'Non-issues' in Belgian Politics* » in HARMSSEN R. et SCHILD J. (2011), *Debating Europe. The 2009 European Parliament Elections and Beyond*, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, pp. 17-32 cité dans DEFACQZ S. et al. (2019), « *From More or Less Integration to Status Quo? Explaining Candidates' and Citizens' Attitudes Towards European Integration* » in VANDELEENE et al. (dir.) (2019), *Candidates, Parties and Voters in the Belgian Partitocracy*, Palgrave Macmillan, Cham, pp.273-310
- DANDOY R. (2007), « L'analyse des programmes de partis » in FROGNIER A-P., DE WINTER L. et BAUDEWYNS P. (dir.) (2007), *Élections : le reflux ?*, Editions De Boeck, Bruxelles
- DANDOY R. (2011), « GROEN! » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 163-177
- DANDOY R. (2011), « Le SP.a (Socialistische Partij anders) » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 83-105
- DE BRIEY L. (2009), *Le sens du politique. Essai sur l'humanisme démocratique*, Éditions Mardaga, Wavre cité dans DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles
- DEDECKER N. (2011), « L'Open VLD » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 129-144
- DEDECKER N. (2011), « Le Mouvement réformateur (MR) » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 145-162
- DEFACQZ S. et al. (2019), « *From More or Less Integration to Status Quo? Explaining Candidates' and Citizens' Attitudes Towards European Integration* » in VANDELEENE et al. (dir.) (2019), *Candidates, Parties and Voters in the Belgian Partitocracy*, Palgrave Macmillan, Cham, pp.273-310

- DELWIT P. (2011), « Le parti populaire (PP) » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 269-273
- DELWIT P. (2011), « Le parti socialiste (PS) » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 107-127
- DELWIT P. et SANDRI G. (2011), « La gauche de la gauche » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 275-298
- DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles
- DODEIGNE J. et al. (2015), « Identités, préférences et attitudes des parlementaires envers le fédéralisme belge après la sixième réforme de l'Etat », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, pp. 5-52
- DORMAGEN J-Y et MOUCHARD D. (2008), *Introduction à la sociologie politique*, Éditions De Boeck Université, Bruxelles
- DUCHESNE S. (2005-2006), « « Des nations à l'Europe », « L'Europe au-delà des nations » mais aussi « L'Europe contre les nations ». Pour une approche dynamique et complexe de l'identification à l'Europe » in BOLDRONI S. et FRANCK C. (dir.) (2005-2006), *Annales d'études européennes de l'Université Catholique de Louvain*, Bruylant, Bruxelles, pp. 137-151
- DUCHESNE S., (2010), « L'identité européenne, entre science politique et science fiction. Introduction » in DUCHESNE S. (dir), (2010) *L'identité européenne, entre science politique et science fiction*, politique européenne n°30, L'Harmattan, Paris
- DUCHESNE S., FROGNIER A-P., (2008), « National and European identifications: a dual relationship », *Contemporary European Politics*, pp. 143-168
- DUCHESNE S., SCHERRER V., (2003) , « L'identité politique comme force de combinaison et de conflictualisation des appartenances sociales : justification théorique d'une définition empirique » in *Identité(s), Actes du colloque de la MSHS de Poitiers* , Presses universitaires de Rennes, pp. 325-336
- EASTON D. (1965), *A Systems of Political Life*, New-York, John Wiley and Sons cité dans Balzacq T. et al. (2014), *Fondements de science politique*, Editions De Boeck, Louvain-La-Neuve

- FONTAN C. (2019), LEUSL2112, *Economic and Monetary Union*, Université Catholique de Louvain
- GERSTLE J. (2003), « La réactivité aux préférences collectives et l'imputabilité de l'action publique », *Revue française de science politique*, pp. 859-885
- GROSSMAN E., GUINAUDEAU I. (2017), « Le vote sur enjeux » in DELOYE Y., MAYER N. (dir.) (2017), *Analyses électorales*, Bruylant, pp. 497-548
- GRUMIAU S. (2015), « Du FDF à DéFI », *Réflexions*, Université de Liège, [http://www.reflexions.uliege.be/cms/c\\_402707/fr/du-fdf-a-defi?part=1](http://www.reflexions.uliege.be/cms/c_402707/fr/du-fdf-a-defi?part=1)
- HAZAN R., RAHAT G. (2010), *Democracy within Parties: Candidate Selection Methods and Their Political Consequences*
- HOLMBERG, S. (2000) « Issue agreement » in ESAIASON P. & HEIDAR K. (dir.) *Beyond Westminster and Congress: The Nordic Experience*, Ohio State University Press, Columbus, pp. 155–180.
- HOOGHE L., MARKS G., (2004), « Does Identity or Economic Rationality Drive Public Opinion on European Integration », *PS : Political Science & Politics*, Vol.37, pp. 415-420
- INGLEHART R. F., NORRIS P. (2016) « *Trump, Brexit, and the Rise of Populism : Economic Have-Nots and Cultural Backlash* », *HKS Faculty Research Working Paper Series*, Harvard Kennedy School
- LANNEAU C. (2015), « L'action du FDF dans les Régions et Communautés (1971-2014) - I. Parlement de la Communauté française et Parlement flamand », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, pp. 5-61 cité dans GRUMIAU S. (2015), « Du FDF à DéFI », *Réflexions*, Université de Liège, [http://www.reflexions.uliege.be/cms/c\\_402707/fr/du-fdf-a-defi?part=1](http://www.reflexions.uliege.be/cms/c_402707/fr/du-fdf-a-defi?part=1)
- LESSCHAEVE C. et MEULEWAETER C. (2015), « Changement d'opinion et volatilité électorale : différence de congruence idéologique par niveau d'éducation » in DESCHOUWER K. *et al.* (2015), *Décrypteur l'électeur : le comportement électoral et les motivations de vote*, LannooCampus, Louvain, pp. 99-114
- LOUWERSE T. (2012), « *Mechanisms of Issue Congruence : The Democratic Party Mandate* », *West European Politics*, pp. 1249-1271 cité dans LESSCHAEVE C. et MEULEWAETER C. (2015), « Changement d'opinion et volatilité électorale : différence de congruence idéologique par niveau d'éducation » in DESCHOUWER K.

et al. (2015), *Décrypteur l'électeur : le comportement électoral et les motivations de vote*, LannooCampus, Louvain, pp. 99-114

- LOWI T. (1967), « Party, Policy and Constitution in America », in CHAMBERS W. et BURNHAM W. (dir.), *The American Party System. Stages of Political Development*, Oxford University Press, Oxford cité dans DORMAGEN J-Y et MOUCHARD D. (2008), *Introduction à la sociologie politique*, Éditions De Boeck Université, Bruxelles
- LUNA J.P. et ZECHMEISTER E.J. (2005), « *Political Representation in Latin America A study of Elite-Mass Congruence in Nine Countries* », *Comparative Political Studies*, pp. 388-416 cité dans LESSCHAEVE C. et MEULEWAETER C. (2015), « Changement d'opinion et volatilité électorale : différence de congruence idéologique par niveau d'éducation » in DESCHOUWER K. et al. (2015), *Décrypteur l'électeur : le comportement électoral et les motivations de vote*, LannooCampus, Louvain, pp. 99-114
- MAGNETTE P. (2009), *Le bel avenir du socialisme*, Éditions Luc Pire, Bruxelles cité dans DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles
- MERTON R.K. (1997), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Éditions Armand Colin, Paris (première édition 1953)
- MÜLLER-ROMMEL F. (1994), « *Ethno-regionalist parties in Western Europe : empirical evidence and theoretical considerations* » in DE WINTER L. (dir.) (1994), *Non-State wide parties in Europe*, ICPS, Barcelona cité dans DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles
- PAUWELS T. (2011), « Le Vlaams Belang » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 219-234
- PIERCE R. (1999), « Mass-elite issue linkages and the responsible party model » in MILLER W. E. et al. (dir.) *Policy Representation in Western Democracies*, Oxford University Press, Oxford, pp. 9-32 cité dans WALGRAVE S. et LEFEVERE J. (2013), « *Ideology, Salience, and Complexity: Determinants of Policy Issue Incogruence between Voters and Parties* », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, pp.456-483

- PILET J-B. (2011), « Le Centre démocrate humaniste (CDH) » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 63-81
- PILET J-B. et SCHROBILTGEN M-H. (2011), « Ecolo » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 179-199
- PITKIN H. F. (1967), *The Concept of Representation*, University of California Press, Berkely
- Programme du CDH, Élections régionales et européennes du 7 juin 2009 cité dans DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles
- Programme du PSC (1994), *Manifeste du PSC pour les élections européennes (12 juin 1994)* cité dans DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles
- RIHOUX B. (coordinateur UCLouvain) et al. – PARTIREP (2014), « *Participation and Representation. A comparative study of linkage mechanisms between citizens and the political system in contemporary democracies* », Université Catholique de Louvain, Louvain-La-Neuve
- RISSE T., (2003), « Nationalism and Collective Identities. Europe versus the Nation-State ? » in HEYWOOD P. et al., *Developments in West European Politics*, Palgrave Macmillan, Londres cité par HOOGE L., MARKS G., (2004), « Does Identity or Economic Rationality Drive Public Opinion on European Integration », *PS : Political Science & Politics*, Vol.37, pp. 415-420
- SAURUGGER S. (2014), *Theoretical approaches to European integration*, Palgrave Macmillan, London
- SCHMITT H. et al. (2016), « *European Election Studies. 2014 Manifesto Study Data* » in SCHMITT H. et al. (2016), *European Parliament Election 2014, Euromanifesto Study*, GESIS Data Archive, Cologne
- SEILER D-L. (1982), *Les partis autonomistes*, PUF, Paris cité dans DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles
- SOROKA S., WLEZIEN (2010), *Degrees of Democracy, Politics, Public Opinion and Policy*, Cambridge University Press

- VAN HAUTE E. (2011), « Le CD&V (Christen-Democratisch en Vlaams) » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 35-61
- VAN HAUTE E. (2011), « Volksunie, Nieuw-Vlaams Alliantie, Spirit, Vlaams-Progressief » in DEWILT P., PILET J-B. et VAN HAUTE E. (dir.) (2011), *Les partis politiques en Belgique*, Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, pp. 201-218
- VOLKENS A. (2018), *The Manifesto Data Collection. Manifesto Project (MRG/CMP/MARPOR)*, Wissenschaftszentrum Berlin für Sozialforschung, Berlin
- WALGRAVE S. et LEFEVERE J. (2013), « *Ideology, Salience, and Complexity: Determinants of Policy Issue Incogruence between Voters and Parties* », *Journal of Elections, Public Opinion and Parties*, pp.456-483
- WEBER M. (1995), *Économie et société, Tome 1 : Les catégories de la sociologie*, Éditions Plon, Paris (première édition 1922)

#### Documents divers (source internet)

- BASTIE E. (23/09/2015), « Un an de crise migratoire en 10 évènements clés », *Le Figaro*, <http://www.lefigaro.fr/international/2015/09/23/01003-20150923ARTFIG00010-un-an-de-crise-migratoire-en-10-evenements-cles.php>
- CARLOT P. (20/06/2019), « « Les Listes Destexhe » changent de nom, pour devenir « Libéraux Démocrates » », *RTBF info*, [https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_les-listes-destexhe-changent-de-nom-pour-devenir-liberaux-democrates?id=10251831](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_les-listes-destexhe-changent-de-nom-pour-devenir-liberaux-democrates?id=10251831)
- COM(2018) 798, « Gérer la migration sous tous ses aspects : progrès réalisés dans le cadre de l'agenda européen en matière de migration », <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/?uri=CELEX:52018DC0798>
- Dictionnaire Larousse (édition web), consulté le 26/02/2019, <https://www.larousse.fr>
- LE PAIGE H. (04/02/2019), « Les uniformes de Salvini », *Revue Politique*, <https://www.revuepolitique.be/blog-notes/les-uniformes-de-salvini/>
- LEOTARD C., LEPELTIER-KUTASI (2018), « Bouleversement démographique en Europe, un fonds de commerce pour les nationalistes hongrois », *Le Monde Diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/06/LEOTARD/58728>

- N.A. (03/05/2019), « « Notre identité nationale est flamande, mais peut avoir l'ambition de devenir européenne » (De Wever) », *L'Echo*, <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/flandre/notre-identite-nationale-est-flamande-mais-peut-avoir-l-ambition-de-devenir-europeenne-de-wever/10123342.html>
- N.A. (19/06/2019), « La dissolution du Parti Populaire votée à l'unanimité », *Le Soir*, <https://www.lesoir.be/231632/article/2019-06-19/la-dissolution-du-parti-populaire-votee-lunanimite>
- SULZER A. (05/05/2017), « Priorité nationale, identité : ces principes fondamentaux que Le Pen veut créer », *L'Express*, [https://www.lexpress.fr/actualite/politique/elections/priorite-nationale-identite-ces-droits-fondamentaux-que-le-pen-veut-creer\\_1905511.html](https://www.lexpress.fr/actualite/politique/elections/priorite-nationale-identite-ces-droits-fondamentaux-que-le-pen-veut-creer_1905511.html)

### Programmes électoraux partisans

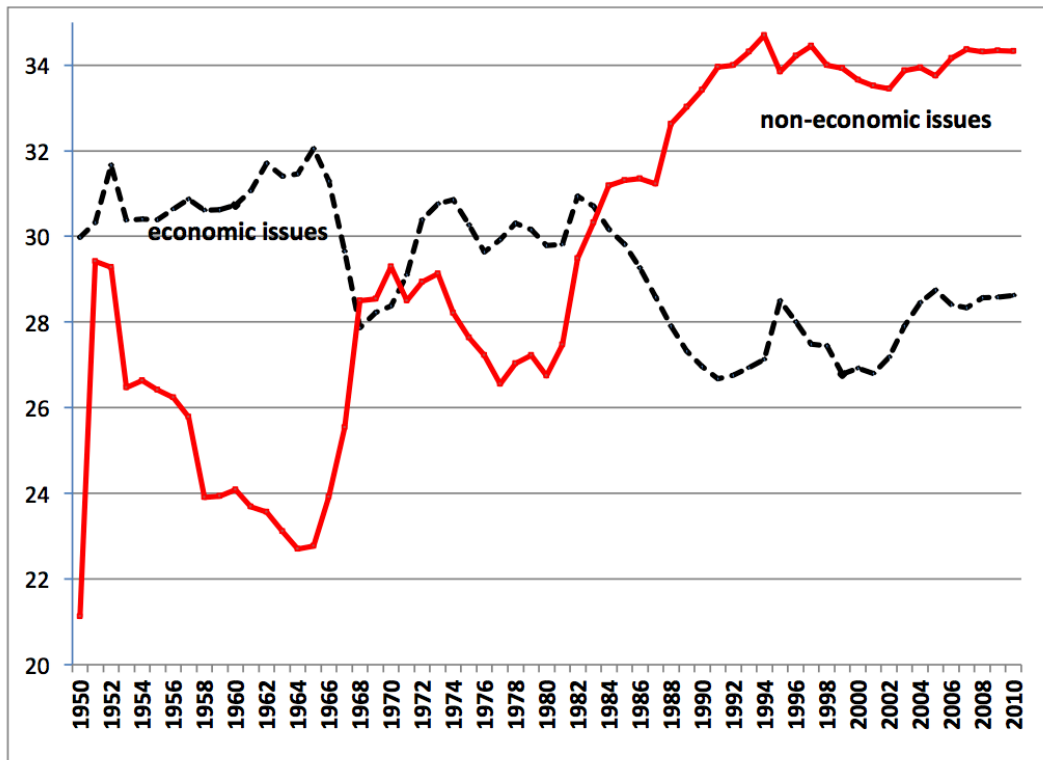
- CENTRE DEMOCRATE HUMANISTE (2014), Programme général (version pdf)
- CENTRE DEMOCRATE HUMANISTE (2019), Programme européen : « Vouloir l'Europe ! » (version pdf)
- CENTRE DEMOCRATE HUMANISTE (2019), Programme fédéral/régional : « En avant ! avec les Citoyens démocrates humanistes » (version pdf)
- CHRISTEN-DEMOCRATISCH EN VLAAMS (2014), Programme général : « 3D Plan » (version pdf)
- DEMOCRATES FEDERALISTES INDEPENDANTS (2019), Programme européen (version pdf)
- DEMOCRATES FEDERALISTES INDEPENDANTS (2019), Programme fédéral (version pdf)
- DEMOCRATES FEDERALISTES INDEPENDANTS (2019), Programme Fédération Wallonie-Bruxelles
- DEMOCRATES FEDERALISTES INDEPENDANTS (2019), Programme wallon (version pdf)
- ECOLOGISTES CONFEDERES POUR L'ORGANISATION DE LUTTES ORIGINALES (2014), Programme général : « Votez avec votre temps » (version pdf)
- ECOLOGISTES CONFEDERES POUR L'ORGANISATION DE LUTTES ORIGINALES (2019), Programme fédéral/régional (version pdf)

- FEDERALISTE DEMOCRATES FRANCOPHONES (2014), Programme général (version pdf)
- GROEN! (2014) , Programme général : « *Samen beter doen* » (version pdf)
- GROEN! (2018), Programme général : « *Plan A Menselijker eerlijker gezonder* » (version pdf)
- MOUVEMENT REFORMATEUR (2014), Programme général (version pdf)
- MOUVEMENT REFORMATEUR (2019), Programme européen : « Pour un nouvel élan européen. Avec le MR c'est possible » (version pdf)
- MOUVEMENT REFORMATEUR (2019), Programme fédéral/régional : « Un pays stable, prospère et innovant. Avec le MR c'est possible » (version pdf)
- NIEUW-VLAAMSE ALLIANTIE (2014), Programme général : « *Verandering Voor Vooruitgang* » (version pdf)
- NIEUW-VLAAMSE ALLIANTIE (2019), Programme général : « *Voor Vlanderen. Voor Vooruitgang.* » (version pdf)
- OPEN VLAAMS LIBERALEN EN DEMOCRATEN (2019), Programme général : « *Het land van de doeners* » (version pdf)
- OPEN VLAAMSE LIBERALEN EN DEMOCRATEN (2014), Programme général : « *Vlaanderen vleugels geven* » (version pdf)
- PARTI DU TRAVAIL DE BELGIQUE (2014), Programme général : « Notre avenir est social » (version pdf)
- PARTI DU TRAVAIL DE BELGIQUE (2019), Programme européen : « La gauche qui pique contre l'Europe du fric » (version pdf)
- PARTI DU TRAVAIL DE BELGIQUE (2019), Programme fédéral/régional : « Un programme social, c'est vraiment phénoménal » (version pdf)
- PARTI POPULAIRE (2014), Programme général : « 100 propositions pour redresser la Wallonie et Bruxelles » (version pdf)
- PARTI POPULAIRE (2019), Programme général : « Nos 70 propositions (2018-2019) » (version pdf)
- PARTI SOCIALISTE (2014), Programme général (version pdf)
- PARTI SOCIALITE (2019), Programme général (version pdf)
- PARTI VERT EUROPEEN (2019), « *Green Manifesto* », Manifeste 2019 adopté par le PVE : « Il est temps de renouveler la promesse de l'Europe » (version pdf)

- SOCIALISTISCHE PARTIJ ANDERS (2014), Programme général : « *Sociale Welvaart* » (version pdf)
- SOCIALISTISCHE PARTIJ ANDERS (2019), Programme européen : « *Zekerheid op een duurzaam europa* » (version pdf)
- SOCIALISTISCHE PARTIJ ANDERS (2019), Programme fédéral/régional : « *Zekerheid voor iedereen* » (version pdf)
- VLAAMS BELANG (2014), Programme général : « *Uw stok achter de deur* » (version pdf)
- VLAAMS BELANG (2019), Programme général : « *Eerst onze mensen* » (version pdf)

## VI. Annexes

- **Annexe 1** : « *Rising salience of non-economic issues in the party manifestos of thirteen Western Democracies, 1950-2010* »



**Notes:** Scores on the vertical axis are calculated by counting the number of economic issues, and non-economic issues mentioned in each party's electoral manifesto for the most recent election, weighted by each party's share of the vote in that election, giving equal weight to each country.

**Source:** Party Manifestos data from Austria, Belgium, Canada, Denmark, France, Germany, Ireland, Italy, Netherlands, Norway, Sweden, Switzerland and United States, in Zakharov (2013).

Source : INGLEHART R. F., NORRIS P. (2016) « *Trump, Brexit, and the Rise of Populism : Economic Have-Nots and Cultural Backlash* », *HKS Faculty Research Working Paper Series*, Harvard Kennedy School, p.39

- **Annexe 2** : tableau récapitulatif de la mise en contexte des hypothèses

Voici un tableau récapitulatif afin de mettre en contexte nos hypothèses. Le tableau sera divisé comme suit : sur l'axe vertical sera composé des partis politiques belges. Sur l'axe horizontal, nous retrouverons les trois hypothèses (ainsi nommées : hypothèse 1, hypothèse 2 et hypothèse 3).

Pour l'hypothèse 1, les cellules seront composées de :

- National : si le parti, par son score aux différentes questions, intègre la variable d'identification nationale.
- National et régional : si le parti, par son score aux différentes questions, intègre la variable d'identification nationale et régionale.
- Régional : si le parti, par son score aux différentes questions, intègre la variable d'identification régionale.
- Non applicable : si le parti, par son score aux différentes questions, n'intègre pas la variable d'identification nationale ou régionale.

Pour l'hypothèse 2, les cellules seront composées de :

- Intégration et intensification : si le parti, par son score aux différentes questions, intègre la variable d'identification européenne et va intensifier cette intégration entre 2014 et 2019
- Non intégration et intensification : si le parti, par son score aux différentes questions, n'intègre pas la variable d'identification européenne et ne l'intensifie pas entre 2014 et 2019.

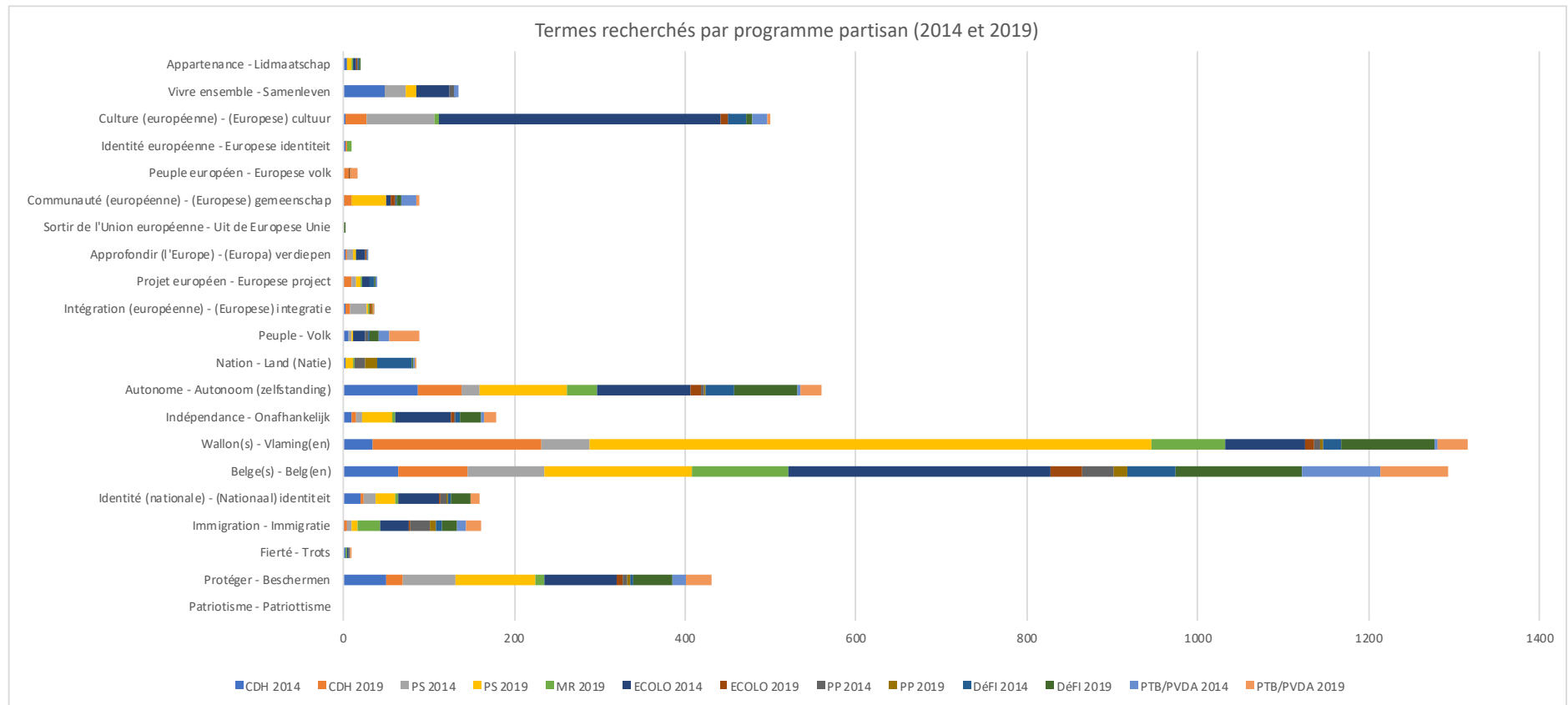
Pour l'hypothèse 3, les cellules seront composées de la place des partis sur l'échiquier politique belge.

<b>Parti / hypothèse</b>	<b>Hypothèse 1</b>	<b>Hypothèse 2</b>	<b>Hypothèse 3</b>
CD&V	Non applicable	Intégration et intensification	Centre
CDH	Non applicable	Intégration et intensification	Centre
SP.a	Non applicable	Intégration et intensification	Gauche
PS	National et régional	Non intégration et intensification	Gauche
Open VLD	National et régional	Non intégration et identification	Droite
MR	Non applicable	Intégration et intensification	Droite
<i>Groen!</i>	Non applicable	Intégration et intensification	Gauche
ECOLO	Non applicable	Intégration et intensification	Gauche
N-VA	Régional	Non intégration et intensification	Droite – Extrême-droite
<i>Vlaams Belang</i>	Régional	Non intégration et intensification	Extrême-droite
PP	Régional	Non intégration et intensification	Extrême-droite
PTB	National	Non intégration et intensification	Extrême-gauche
DÉFI	National	Non intégration et intensification	Centre

- **Annexe 3** : tableau quantitatif des programmes politiques francophones (nombre de récurrence des termes spécifiques dans les programmes électoraux).

	CDH 2014	CDH 2019	PS 2014	PS 2019	MR 2019	ECOLO 2014	ECOLO 2019	PP 2014	PP 2019	DéFI 2014	DéFI 2019	PTB/PVDA 2014	PTB/PVDA 2019
Patriotisme - Patriottisme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Protéger - Beschermen	50	19	62	93	12	84	7	5	3	5	45	16	29
Fierté - Trots	2	0	1	0	1	2	0	1	0	0	0	0	1
Immigration - Immigratie	1	4	5	6	27	34	1	23	8	7	17	10	19
Identité (nationale) - (Nationaal) identiteit	20	4	14	22	5	47	1	8	1	4	22	0	12
Belge(s) - Belg(en)	65	81	89	173	113	306	38	36	16	56	149	92	79
Wallon(s) - Vlaming(en)	35	196	57	658	86	93	11	7	3	22	108	5	35
Indépendance - Onafhankelijk	9	5	8	35	4	64	5	2	0	4	26	3	13
Autonome - Autonoom (zelfstanding)	87	52	20	103	34	110	12	4	2	33	75	2	26
Nation - Land (Natie)	2	0	1	8	2	0	0	13	13	41	2	1	1
Peuple - Volk	6	0	4	2	0	13	0	4	0	2	11	12	35
Intégration (européenne) - (Europese) integratie	3	4	21	1	2	0	1	0	2	0	1	0	1
Projet européen - Europese project	1	9	4	6	2	9	0	0	0	5	2	2	0
Approfondir (l'Europe) - (Europa) verdiepen	3	1	7	3	1	11	1	0	0	0	1	1	0
Sortir de l'Union européenne - Uit de Europese Unie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Communauté (européenne) - (Europese) gemeenschap	1	8	1	40	0	6	5	0	0	1	6	18	2
Peuple européen - Europese volk	0	6	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	8
Identité européenne - Europese identiteit	2	3	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Culture (européenne) - (Europese) cultuur	2	26	78	0	6	329	9	1	0	20	7	18	3
Vivre ensemble - Samenleven	48	0	25	12	0	39	0	5	1	0	0	4	0
Appartenance - Lidmaatschap	4	1	0	4	2	4	2	0	0	1	1	0	0

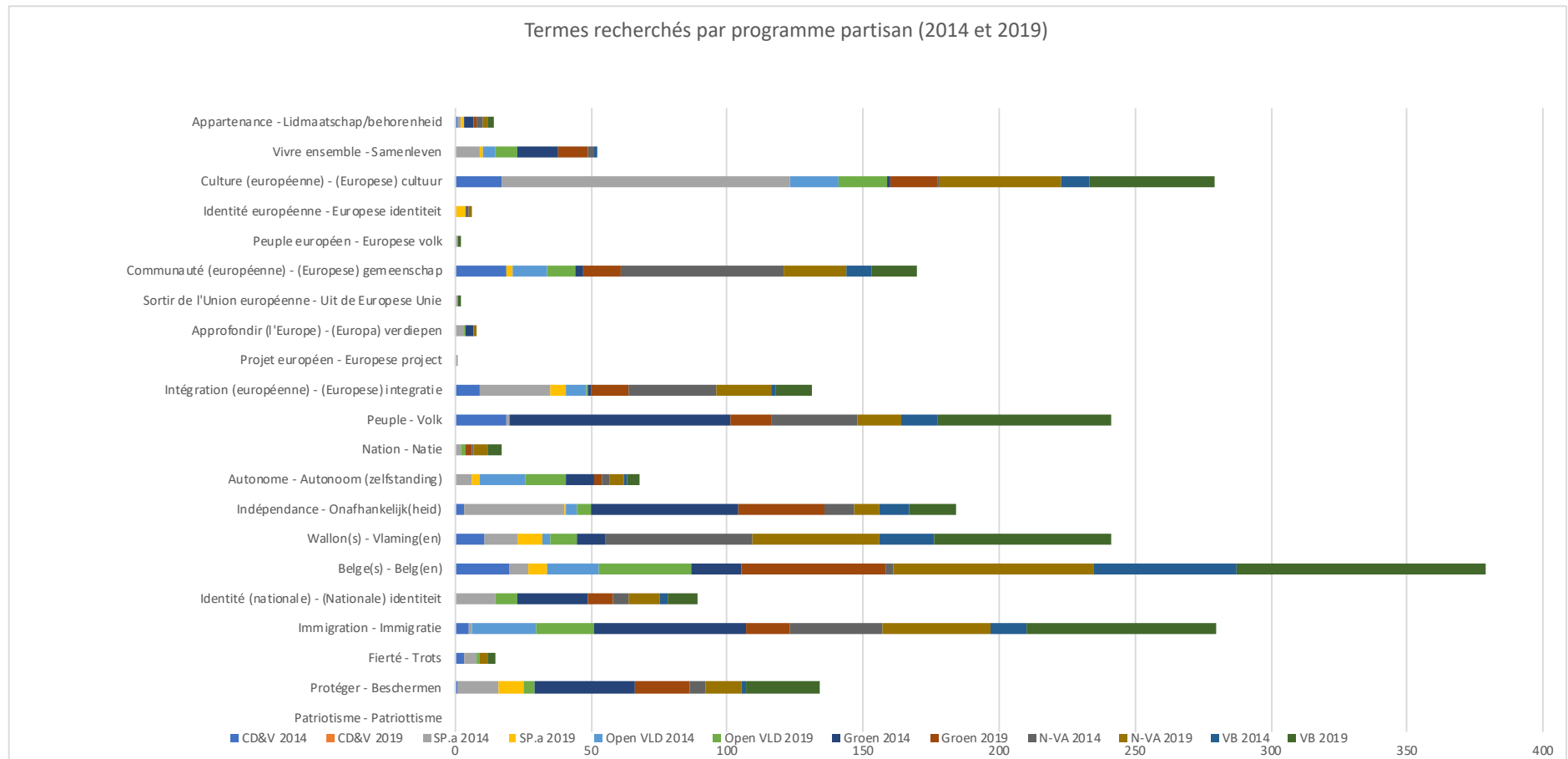
- **Annexe 4** : graphique correspondant au tableau quantitatif des programmes des partis politiques francophones.



- **Annexe 5** : tableau quantitatif des programmes politiques néerlandophones (nombre de récurrence des termes spécifiques dans les programmes électoraux).

	CD&V 2014	CD&V 2019	SP.a 2014	SP.a 2019	Open VLD 2014	Open VLD 2019	Groen 2014	Groen 2019	N-VA 2014	N-VA 2019	VB 2014	VB 2019
Patriotisme - Patriottisme	0 /		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Protéger - Beschermen	1 /		15	9	0	4	37	20	6	13	2	27
Fierté - Trots	3 /		5	0	0	1	0	0	0	3	0	3
Immigration - Immigratie	5 /		1	0	24	21	56	16	34	40	13	70
Identité (nationale) - (Nationale) identiteit	0 /		15	0	0	8	26	9	6	11	3	11
Belge(s) - Belg(en)	20 /		7	7	19	34	18	53	3	74	52	92
Wallon(s) - Vlaming(en)	11 /		12	9	3	10	10	0	54	47	20	65
Indépendance - Onafhankelijk(heid)	3 /		37	1	4	5	54	32	11	9	11	17
Autonome - Autonoom (zelfstanding)	0 /		6	3	17	15	10	3	3	5	1	5
Nation - Natie	0 /		2	0	0	2	0	2	1	5	0	5
Peuple - Volk	19 /		1	0	0	0	81	15	32	16	13	64
Intégration (européenne) - (Europese) integratie	9 /		26	6	7	1	1	14	32	20	2	13
Projet européen - Europese project	0 /		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Approfondir (l'Europe) - (Europa) verdiepen	0 /		3	0	0	1	3	0	0	1	0	0
Sortir de l'Union européenne - Uit de Europese Unie	0 /		1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Communauté (européenne) - (Europese) gemeenschap	19 /		0	2	13	10	3	14	60	23	9	17
Peuple européen - Europese volk	0 /		1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Identité européenne - Europese identiteit	0 /		0	4	0	0	0	0	1	1	0	0
Culture (européenne) - (Europese) cultuur	17 /		106	0	18	18	1	17	1	45	10	46
Vivre ensemble - Samenleven	0 /		9	1	5	8	15	11	2	0	1	0
Appartenance - Lidmaatschap/behorenheid	1 /		1	1	0	0	4	1	2	2	0	2

- **Annexe 6** : graphique correspondant au tableau quantitatif des programmes des partis politiques néerlandophones.



- **Annexe 7** : Phrases originales des programmes électoraux des partis néerlandophones.
  - “Cultuur is in die zin noodzakelijk voor de vorming van onze identiteit, voor de ontplooiing van mensen en voor de ontwikkeling van creativiteit. Voor ons zijn identiteiten meervoudig en overlappend.” (SP.a 2014 : 195)
  - “Investeren in erfgoed is investeren in onze culturele identiteit, in ons collectief geheugen.” (SP.a 2014: 204)
  - “Het verheffen van een monoculturele Vlaamse, Belgische of andere identiteit tot een politiek beginsel principe leidt tot een eng, uitsluitend nationalisme. Identiteiten zijn meervoudig en overlappend.” (SP.a 2014: 229)
  - “Die Belgische Unie is geen tot verdampen bestemd overblijfsel, maar een fundamenteel onderdeel van de Belgische staatsstructuur. De Unie staat via de sociale zekerheid en de gezondheidszorg, garant voor de solidariteit tussen alle Belgen” (SP.a 2014 : 276)
  - “Volgens sp.a is het de onvervreembare taak van de Belgische Unie om de solidariteit tussen alle Belgen te organiseren.” (SP.a 2014: 277)
  - “De generatie Vlamingen van morgen zal diverser zijn dan die van vandaag. Cultuur leert bij uitstek omgaan met verschillen.” (SP.a 2014: 214)
  - “Het probleem met de discussie over het beëindigen van deze vertrouwenscrisis, is dat ze vaak verzandt in grootse plannen over verdragswijzigingen en institutionele hervormingen: de Europese Commissie omvormen tot een volwaardige Europese regering, de commissievoorzitter rechtstreeks laten verkiezen door het Europese volk, een nieuwe instelling oprichten met vertegenwoordigers van nationale parlementen, enzovoort.” (SP.a 2014: 274)
  - “Al die verwezenlijkingen hadden de Europese lidstaten nooit op hun eentje kunnen bereiken. Samenwerken maakt het verschil: dat is de filosofie achter het Europese project. Maar dat lijken we de laatste tijd vergeten te zijn.” (SP.a 2014: 43)
  - “We pleiten voor een sterke openbare omroep, die er voor iedereen is en waarin elke Vlaming zich herkent.” (SP.a, 2019: 132)
  - “We bouwen een Europese Gemeenschap van zon en wind uit in plaats van een gemeenschap van kolen en staal.” (SP.a Europe, 2019: 25)
  - “En wekt het Europese beleid veeleer nieuwe vormen van nationalisme op, dan dat het verbondenheid in de unie bevordert.” (SP.a Europe, 2019 : 1)

- “We blijven strijden tegen illegale immigratie, in het bijzonder tegen mensenhandel en –smokkel, omdat ze mensonterend is.” (Open VLD, 2014 : 56)
- “We vertrekken daarbij steeds vanuit een universele seculiere waardensokkel en combineren een kordate aanpak inzake taal, werk en integratie van nieuwkomers met de vaste overtuiging dat veel nieuwkomers met hun ondernemingszin, hun wil om vooruit te komen in het leven en de talenten die ze meebrengen een belangrijke positieve impuls geven aan onze samenleving. Zo versterken we eveneens de opwaartse sociale mobiliteit. Wie zich vijandig opstelt tegenover deze waarden, heeft bij ons geen plaats. Daarom versterken we de mogelijkheden om de Belgische nationaliteit terug te verliezen, bijvoorbeeld bij een veroordeling wegens terrorisme, zware criminaliteit, mensenhandel- en smokkel, eerwraak, genitale verminking, enz.” (Open VLD, 2014: 56)
- “Verplichte inburgering als basis van zelfredzaamheid (...) We verwachten van de Vlamingen dat ze open staan voor (de integratie van) nieuwkomers.” (Open VL, 2014: 36)
- “We verwachten van nieuwkomers dat ze de hoofdwaarden kennen, respecteren en naleven die het samenleven in diversiteit in Vlaanderen mogelijk maken.” (Open VLD, 2014: 36)
- “Migratie is van alle tijden. Het is een verhaal van mensen op zoek naar vrijheid en een beter lot. Landen die open staan voor migratie, zijn beter gewapend voor de uitdagingen van morgen. (...) Goed georganiseerde migratie biedt dus voordelen, vooral in tijden van vergrijzing.” (Open VLD, 2019: 57)
- “Dat is de kern van het strenge maar rechtvaardige beleid rond asiel en migratie dat we verder willen blijven voeren.” (Open VLD, 2019 : 57)
- “We willen selectiever zijn in de migratie die we toelaten. Minder passieve migratie, meer actieve migratie. Een Europees Blue Card of Blauwekaartstelsel zorgt voor een doeltreffende economische migratie waarbij we mensen aantrekken die hier de openstaande vacatures kunnen invullen.” (Open VLD, 2019: 58)
- “We wijzen het denken dat mensen reduceert tot één identiteit, af. De identiteit van mensen is gelaagd. Iedereen bepaalt zelf zijn of haar eigen identiteit.” (Open VLD, 2019: 44)
- “Cultuur prikkelt, zorgt voor een brede en open kijk op de wereld, en stimuleert burgerzin, identiteitsbeleving en een kritisch zelfbewustzijn.” (Open VLD, 2019: 49)

- “Nu eurosceptici steeds luider de trom roeren, beseffen we onvoldoende de weldaden die de Europese integratie ons bracht. De Europese lidstaten voeren al 75 jaar geen oorlog met elkaar, een historisch record. Gezworen vijanden in de Balkan leggen eeuwenoude conflicten bij om toch maar lid te mogen worden van de Europese club. Je kan vrij rondreizen, zonder paspoorten of visa, zonder torenhoge roamingkosten. In de meeste landen kan je met dezelfde munt betalen. Tienduizenden Erasmusstudenten doen de ervaring van hun leven op.” (Open VLD, 2019: 54)
- “Om goed te kunnen samenleven, moet iedereen wel onze wetten en spelregels respecteren.” (Open VLD, 2019: 33)
- “Samenleven in diversiteit is de realiteit van de 21e eeuw.” (Open VLD, 2019: 44)
- “we zijn ervan overtuigd dat door het samenleven te stimuleren, we onze samenleving beter maken.” (Open VLD, 2019: 45)
- “Om het vertrouwen van haar burgers te herwinnen, moet Europa haar burgers beschermen. Europa kan en moet zoveel meer zijn dan consumentenbelangen en begrotingen in evenwicht.” (Groen, 2014: 298)
- “Migratie stopt niet aan de landsgrenzen. De Europese schaalvergroting is nodig om de migratiestromen efficiënt en humaan te beheren.” (Groen, 2014 : 253)
- “De culturele en maatschappelijke diversiteit in de cultureel-erfgoedsector ontwikkelt zich gestaag van ‘Vlaams erfgoed’ naar een diverse werking rond ‘erfgoed in (relatie tot) Vlaanderen’: migratie-erfgoed, gedeeld erfgoed met ‘source communities’ in het buitenland ...Een versterkte inhaalbeweging op dit terrain is nodig.” (Groen, 2014: 273)
- “Groen verdedigt dat voor de automatische toekenning (nationaliteitsverklaring) geen bijkomende integratievoorwaarde wordt opgelegd. Wie 10 jaar wettelijk in ons land is, één van de talen beheerst én de wil uit om Belg te worden, kan Belg worden. Het criterium “bewijs van deelname aan het leven van zijn onthaalgemeenschap” dat de deur open zet voor willekeur, wordt dus geschrapt.” (Groen, 2014: 256)
- “Uitbreiding van het stemrecht voor Belgen in het buitenland. Belgen in het buitenland mogen stemmen voor de federale verkiezingen. De procedure hiervoor is tijdens deze legislatuur bovendien versoepeld. Groen wil Belgen in het buitenland ook stemrecht geven bij de regionale verkiezingen.” (Groen, 2014: 261)
- “Groen laat de politieke integratie verder evolueren in de richting van een federatie van soevereine staten. De Commissie wordt daarin een Europese regering, gecontroleerd door een Europees Parlement dat individuele commissarissen ter verantwoording roept en indien nodig weg kan sturen, en een Raad van de Lidstaten. Deze federatie bouwen

we stapsgewijs samen met de lidstaten uit, met steeds momenten waarop burgers zich kunnen uitspreken. Een verdamping van de lidstaten staat niet op onze agenda. Op korte termijn slanken we de Commissie af. Een noodzakelijke voorwaarde om de Europese federatie goed te laten werken, is het politiseren van Europa en het ‘europeaniseren’ van de politiek.” (Groen, 2014: 295)

- “Groen wil dat de EU strikte positieve (more for more) én negatieve (less for less) voorwaarden toepast met betrekking tot de rechtstaat, mensenrechten en democratisering bij het verdiepen van de economische samenwerking van de EU met deze landen.” (Groen, 2014: 312)
- “De Europese regelgeving weegt steeds zwaarder op het Belgische, Vlaamse en lokale erfgoedbeleid. Europese maatregelen zoals de auteursrechtenrichtlijn, de richtlijn verweesde werken, de richtlijn hergebruik van overheidsinformatie, Europeana ... met lang niet altijd gunstige gevolgen voor de cultureelerfgoedsector.” (Groen, 2014 : 273)
- “We voorkomen massale migratie door de inperking van aanhoudende conflicten en door lokale ontwikkeling en kansen te ondersteunen.” (Groen, 2019 : 127)
- “Er komt een Europees kader voor circulaire arbeidsmigratie, gebaseerd op de noden van onze arbeidsmarkt, de competenties van arbeidsmigranten en de belangen van de herkomstlanden.” (Groen, 2019: 131)
- “We geven jongeren stemrecht vanaf 16 jaar. We versoepelen het stemrecht voor niet-Belgen bij gemeenteraadsverkiezingen.” (Groen, 2019: 121)
- “Een Europese defensie vergt versterkte politieke integratie op Europees niveau. We versterken de Europese administratie Buitenlandse Zaken zodat die kan beslissen hoe de Europese vredesmacht wordt ingezet.” (Groen, 2019 : 129)
- “Diversiteit mag dan de norm zijn, het regelt zich niet vanzelf. Leren samenleven blijft cruciaal, elke dag opnieuw.” (Groen, 2019 : 104)
- “Ons uitgangspunt is dat er meer beleid nodig is om de islam beter in te passen in de samenleving.” (Groen, 2019: 105)
- “De Vlaamse arbeidsmarkt stopt niet aan de grenzen. Samenwerking met Wallonië, Brussel, de buurlanden en de rest van Europa is aangewezen. We blijven vanzelfsprekend eerst inzetten op de activering van de eigen arbeidsreserve en een verhoging van de interregionale mobiliteit met Brussel en Wallonië.”
- “De Vlaamse arbeidsmarkt stopt niet aan de grenzen. Samenwerking met Wallonië, Brussel, de buurlanden en de rest van Europa is aangewezen. We blijven

- vanzelfsprekend eerst inzetten op de activering van de eigen arbeidsreserve en een verhoging van de interregionale mobiliteit met Brussel en Wallonië.” (N-VA, 2014: 9)
- “In een actieve economische migratie staan het profiel en de competenties van de migrerende werknemers centraal, en dus niet de (bilaterale) akkoorden met de landen van herkomst.” (N-VA, 2014: 9)
  - “De werkzaamheidsgraad van vreemdelingen met een niet-EU nationaliteit is met 39,6% de laagste van alle EU-lidstaten (58%). De cijfers in het Vlaams Gewest liggen met 46,3% hoger dan het Belgische gemiddelde. Migranten zijn oververtegenwoordigd in laag geschoolde jobs en vaak overgekwalificeerd voor het werk dat ze uitoefenen. De armoedegraad is bij migranten bijna vier keer zo hoog als bij niet-migranten. Op de woningmarkt is hun situatie vaak penibel. De onderwijsindicatoren staan eveneens op rood. Migranten en hun kinderen zijn meer dan dubbel zo vaak laag opgeleid als autochtonen. Zelfs wanneer de socio-economische positie van de leerlingen in rekening wordt gebracht, is de achterstand van migrantenkinderen aanzienlijk groter, ook bij kinderen uit de tweede generatie. Deze desastreuze cijfers zijn voor een overgroot deel het gevolg van het feit dat België gedurende decennia geen migratiebeleid heeft gevoerd en de poorten op een onverantwoorde manier heeft opengezet.” (N-VA, 2014: 40)
  - “Er komen geen collectieve regularisaties meer. Het huidige beleid waarbij criminelen die illegaal in ons land verblijven worden beloond met papieren, zetten we direct stop. Wie ernstige inbreuken begaat tegen de openbare orde en veiligheid, kan niet langer beloond worden met een verblijfsvergunning. Wie binnen de tien jaar veroordeeld wordt voor ernstige strafbare feiten, ziet zijn verblijfsvergunning weer ingetrokken en wordt uitgewezen.” (N-VA, 2014: 42)
  - “Sociale zekerheidsmigratie tegengaan.” (N-VA, 2014: 43)
  - “Migratie die de samenleving versterkt.” (N-VA, 2014: 41)
  - “Van nieuwkomers vragen we niet om aan de grens hun identiteit af te leggen of hun geloof op te geven. We vragen hen wel om onze publieke cultuur te delen, onze taal te leren en de basisregels van onze samenleving te respecteren en na te leven.” (N-VA, 2014: 44)
  - “Vlaanderen is een cultureel rijke en diverse gemeenschap. Er zijn Vlamingen van het meest uiteenlopende pluimage. Cultuur levert een belangrijke bijdrage aan sociale binding door het vormgeven aan de culturele identiteit van bevolkingsgroepen en het stimuleren van participatie.” (N-VA, 2014: 59)

- “Het bewaken van de diversiteit, ook de taaldiversiteit, binnen de Europese identiteit, is daarbij essentieel. We delen een Europese traditie die gekenmerkt wordt door een diversiteit van talen en culturen. Dit gemeenschappelijk element beantwoordt niet aan de idee van een Europese superstaat met slechts één enkele uniforme Europese cultuur. Daarom houden wij vast aan het grondrecht van elke burger om in zijn of haar officiële taal, met de Europese instellingen te kunnen communiceren. Ook dat verkleint de kloof tussen de EU en de burgers.” (N-VA, 2014: 83)
- “De Confederatie België bestaat uit de deelstaten Vlaanderen en Wallonië, die eigenaar zijn van alle bevoegdheden. Ze kunnen die zelf uitoefenen, of beslissen om bepaalde bevoegdheden samen uit te oefenen op het confederale niveau. In de Confederatie hebben de regio Brussel-Hoofdstad en de Duitstalige regio een bijzonder statuut.” (N-VA, 2014: 73)
- “Tot voor kort was er geen enkele staat zo kwistig als België om zijn nationaliteit toe te kennen. Een band met ons land was zelfs niet vereist.” (N-VA, 2014: 41)
- “Niet alle migranten zijn hier stevig geworteld en Vlaming met de Vlamingen. Een tekort aan ontmoeting staat wederzijds begrip in de weg en is een rem op samenhorighedsversterking.” (N-VA, 2014: 40)
- “Een Vlaanderen waarin de kloof tussen ‘nieuwe’ en ‘oude’ Vlamingen plaats maakt voor een samenleving waarin we samen Vlaming zijn, met het Nederlands als gemeenschappelijke taal, blijft onverkort het streefdoel.” (N-VA, 2014: 44)
- “De clash in visies tussen Vlamingen en Franstaligen en de onwil/onkunde om fundamenteel te hervormen, zadelen ons op met een belastingdruk, loonlasten en overheidsuitgaven die tot de hoogste in de wereld behoren en nog steeds toenemen.” (N-VA, 2014: 72)
- “Dit land heeft verandering nodig. Géén staats hervorming zoals de zes voorgaande, waarbij de Vlamingen in ruil voor een grote zak geld, hun democratische meerderheid verder zagen afbouwen, hun positie in Brussel steeds weer verzwakten en enkel stukjes en brokjes van bevoegdheden kregen.” (N-VA, 2014: 72)
- “De toekomst van de 6,5 miljoen Vlamingen ligt in Europa. De Europese Unie brengt ons al zestig jaar vrede en draagt bij aan onze welvaart en ons welzijn. Ons verhaal is en blijft een Europees verhaal: ‘Vlaming zijn om Europeeër te worden’. De N-VA wil een sterk Vlaanderen in een sterk Europa. Vlaanderen en Europa maken voor de N-VA nadrukkelijk deel uit van een ‘en-en verhaal’. De twee bestuursniveaus zijn niet aan

elkaar tegengesteld, integendeel, ze versterken elkaar. Samen moeten ze zorgen voor meer welvaart en welzijn.” (N-VA, 2014: 82)

- “De Vlamingen zijn een open en solidair volk. Ze hebben dat doorheen hun geschiedenis ten overvloede bewezen en ze bewijzen het nog elke dag.” (N-VA, 2014: 83)
- “Vlaanderen moet de ambitie hebben als sterke en zelfbewuste natie en deelstaat in de wereld te staan. Daarom moet Vlaanderen de ruimte krijgen om een zelfstandig, volwaardig en professioneel Vlaams buitenlands beleid te voeren.” (N-VA, 2014: 87)
- “Een autonoom en omvattend Vlaams buitenlands beleid. We richten een volwaardig Vlaams ministerie van Buitenlandse Zaken op met een eenduidige visie, missie en strategie. Het staat in voor de uitbouw van een zelfstandig, volwassen en professioneel Vlaams buitenlands beleid.” (N-VA, 2014: 87)
- “Om te komen tot een slagkrachtig Europees buitenlands beleid zouden meer besluiten met gekwalificeerde meerderheid moeten worden genomen. Het spreekt voor zich dat lidstaten steeds zelf autonoom moeten kunnen beslissen over deelname aan militaire interventies.” (N-VA, 2014: 89)
- “De 6,5 miljoen Vlamingen delen dezelfde taal en cultuur, beide basisbouwstenen van de Vlaamse samenleving. Door ons cultureel patrimonium te bewaren en te ontsluiten, kunnen de toekomstige generaties inzicht krijgen in onze culturele erfenis en de weg die we als gemeenschap hebben afgelegd.” (N-VA, 2014: 57)
- “Daarnaast moeten we er ook voor zorgen dat de lokale gemeenschap sterk genoeg blijft, willen we mensen kunnen integreren en onderdompelen in onze cultuur.” (N-VA, 2014: 46)
- “Inzake landschappen voeren we een volwaardig landschapsbeleid zodat we onze meest waardevolle cultuurhistorische landschappen opnieuw en beter beschermen.” (N-VA, 2019: 69)
- “Een trots Vlaanderen dat de ambitie heeft om tot de Europese top te horen, en waar de Vlamingen het laatste woord houden.” (N-VA, 2019: 2)
- “De N-VA houdt van Vlaanderen, het Nederlands, ons erfgoed en onze manier van leven. We dragen onze cultuur trots uit en nodigen nieuwkomers uit om er volwaardig deel van te worden.” (N-VA, 2019: 14)
- “Elk migratiebeleid start bij een sterk grenzenbeleid.” (N-VA, 2019: 11)
- “Wij willen een modern Europees en internationaal asiel- en migratiebeleid.” (N-VA, 2019: 11)

- “Een sterk terugkeerbeleid blijft het sluitstuk van een volwaardig migratiebeleid.” (N-VA, 2019: 11)
- “Een veilig Vlaanderen en een sterke gemeenschap gefundeerd op onze Vlaamse identiteit.” (N-VA, 2019: 2)
- “Gaan we verder naar een wereld waarin onze nationale parlementen en gerechtshoven hun resterende soevereiniteit onbeperkt en onvoorwaardelijk afstaan aan supranationale organisaties en technocratische structuren? Lossen we onze identiteit verder op in een historisch betekenisloze collectiviteit, die noch door taal, noch door gebruik en tradities, noch door overgeërfde soevereiniteit of wet wordt verenigd?” (N-VA, 2019: 4)
- “De VRT moet meer dan nu aandacht hebben voor onze identiteit, voor een correct gebruik van het algemeen Nederlands in alle programma’s van de openbare omroep, voor kleine sporten, voor nieuw talent, voor de samenwerking met Nederland alsook voor een intensievere uitdieping en promotie van onze gemeenschappelijke cultuur.” (N-VA, 2019: 70)
- “Europa moet een project van gedeeld eigenaarschap zijn waaraan alle burgers kunnen deelnemen. Het bewaken van de diversiteit, ook de taaldiversiteit, binnen de Europese identiteit, is daarbij essentieel. Daarom houden wij vast aan het grondrecht van elke burger om in zijn of haar officiële taal met de Europese instellingen te kunnen communiceren. Ook dat verkleint het Europese democratisch deficit.” (N-VA, 2019: 92)
- “De overheid mag die hardwerkende Vlamingen niet behandelen als citroenen die eindeloos kunnen worden uitgeperst.” (N-VA, 2019: 3)
- “Als de enige echte Vlaams-Europese partij staan wij voor een EU die van onderen uit wordt opgebouwd en trouw blijft aan haar devies: “eenheid in verscheidenheid”. Vlamingen moeten zich nog altijd thuis kunnen voelen in hun eigen gemeenschap.” (N-VA, 2019: 4)
- “Alle jonge Vlamingen maken op school kennis met de intellectuele en culturele rijkdom van ons verleden.” (N-VA, 2019: 5)
- “Cultuur zit in het DNA van de Vlaming. We hebben van vorige generaties een rijke cultuur geërfd die ons vandaag kan inspireren en verheffen, die ons zowel geborgenheid kan bieden als weerbaar kan maken, en een venster op de wereld kan bieden.” (N-VA, 2019: 67)
- “We werken verder aan de Vlaamse natievorming en het zelfbewustzijn van de Vlamingen waarbij onze taal, het Nederlands, centraal staat.” (N-VA, 2019: 68)

- “Deelstaten in de Unie die op een democratische wijze onafhankelijk worden, worden ook automatisch lid van de Europese Unie. De N-VA wil ter zake een voortrekkersrol blijven spelen en is waakzaam voor de ondemocratische evoluties in Spanje.” (2019: 77)
- “Vlaanderen is een natie die barst van het potentieel.” (N-VA, 2019: 3)
- “We kiezen voor een sterke natie, voor onze cultuur, onze taal, onze tradities, onze soevereiniteit. Vlaanderen richt zijn blik evident op de wereld en vertrekt daarbij vanuit een sterk zelfbewustzijn.” (N-VA, 2019: 4)
- “Vlaanderen als sterke en bij uitstek internationaal georiënteerde natie moet meer internationale herkenbaarheid krijgen.” (N-VA, 2019: 71)
- “De Europese Unie moet zich eerst verdiepen en resultaten boeken alvorens er sprake kan zijn van een nieuwe uitbreidingsronde.” (N-VA, 2019: 77)
- “We koesteren de wortels van onze gemeenschap.” (N-VA, 2019: 5)
- “Onze cultuur is stevig geworteld in de klassieke traditie, het christendom, het humanisme en de verlichting. We komen op voor onze eigen tradities, onze cultuur, onze geschiedenis. Alle jonge Vlamingen maken op school kennis met de intellectuele en culturele rijkdom van ons verleden.” (N-VA, 2019: 5)
- “Wanneer blijkt dat verdragen of instellingen het uitvoeren van een democratisch gedragen beleid bemoeilijken of verhinderen, moeten we de internationale instellingen en verdragen durven hervormen of de modaliteiten van ons lidmaatschap herzien.” (N-VA, 2019: 71)
- “De EU kan deze vreedzame staatsontwikkeling niet langer ontkennen of uit de weg gaan. Door interne uitbreiding zijn nieuwe staten, indien zij dat zelf willen, automatisch lid van de Europese Unie; zij moeten uiteraard wel binnen een overgangperiode aan de lidmaatschapsvoorwaarden voldoen.” (N-VA, 2019: 92)
- “Omdat ze haaks staan op flexibiliteit, maar ook omdat ze mensen in een hoekje duwen, zijn positieve discriminatie van zogeheten ‘kansengroepen’ en quotaregelingen onzin. Immigratie is geen antwoord op tekorten op de arbeidsmarkt.” (Vlaams Belang, 2014: 13)
- “De Vlaamse sociale huisvesting wordt ten gevolge van de massa-immigratie in toenemende mate geconfronteerd met problemen van gettovorming en onleefbaarheid.” (Vlaams Belang, 2014: 19)
- “Wij Vlamingen ontlenen voor een groot stuk onze identiteit aan ons erfgoed. Het zichtbaar maken van erfgoed en de integratie ervan in de ruimtelijke structuur blijkt in

de praktijk nogal lastig. Het Vlaams Belang wil steden en gemeenten meer verantwoordelijkheid en inspraak geven door een echt lokaal erfgoedbeleid te stimuleren.” (Vlaams Belang, 2014: 31)

- “Het Vlaams Belang meent dat de VRT die rol van voortrekker moet blijven spelen en nog meer de Vlaamse identiteit moet promoten.” (Vlaams Belang, 2014: 31)
- “Wij stellen voor om de interregionale geldstromen naar Franstalig België meteen stop te zetten.” (Vlaams Belang, 2014: 14)
- “Splitsing van de Belgische sociale zekerheid.” (Vlaams Belang, 2014: 18)
- “Het opleggen van een proefperiode voor ‘nieuwe Belgen’” (Vlaams Belang, 2014: 22)
- “Ordelijke opdeling van België.”; “Vlaamse staatsvorming is dan ook het enige realistische alternatief voor het onwerkbaar België.”; “Ook de confederale modellen die in dat opzicht tegenwoordig door sommigen naar voren worden geschoven, bieden geen oplossing voor de Belgische impasse.” (Vlaams Belang, 2014: 5)
- “Al die federale hervormingen hebben echter aan de ondergeschikte rol van de Vlamingen ten gronde weinig veranderd.” (Vlaams Belang, 2014: 5)
- “Het meest fundamentele probleem blijft evenwel dat Vlamingen en Walen twee verschillende volkeren zijn.” (Vlaams Belang, 2014: 5)
- “Vlaamse staatsvorming is dan ook het enige realistische alternatief voor het onwerkbaar België. Alleen die uitweg kan ervoor borg staan dat de Vlamingen als vrij volk hun plaats in Europa en in de wereld kunnen innemen.” (Vlaams Belang, 2014: 5)
- “Dat is jaarlijks zowat 2.700 euro per Vlaming die naar het zuiden vloeit.” (Vlaams Belang 2014: 7)
- “Naar de internationale gemeenschap moet Vlaanderen zijn dossier op assertieve wijze verdedigen. Eens dit proces is afgerond, kan uiteindelijk de onafhankelijke Republiek Vlaanderen worden uitgeroepen. Vlaanderen is, net zoals Tsjechië en Slowakije in 1993 en Servië en Montenegro in 2006, volledig klaar om de stap naar onafhankelijkheid te zetten.” (Vlaams Belang, 2014: 5)
- “Moet Vlaanderen ten slotte zijn onafhankelijkheid uitroepen, in goed nabuurschap met Wallonië en de wereld.” (Vlaams Belang, 2014: 5)
- “Een onafhankelijke stadstaat Brussel is immers gewoon niet leefbaar. Hetzelfde geldt voor om het even welk Waals Brussels samenwerkingsverband.” (Vlaams Belang, 2014: 6)
- “De uiteindelijke plaats van Brussel in de onafhankelijke Vlaamse staat zal dan ook het resultaat zijn van overleg met de Brusselaars.” (Vlaams Belang, 2014: 6)

- “Vlaamse onafhankelijkheid, vrijheid, vrijwilligheid, subsidiariteit en soevereiniteit moeten daarbij centraal staan.” (Vlaams Belang, 2014: 9)
- “Het staatsburgerschap moet de bekroning zijn van een succesvolle integratie. De betrokkene moet de wil tonen zijn lot blijvend met dat van onze gemeenschap te verbinden.” (Vlaams Belang, 2014: 22)
- “De groeiende aanwezigheid van de islam, in combinatie met het toenemende moslimextremisme, vormt ontegensprekelijk de belangrijkste bedreiging voor de openbare orde en het vreedzaam samenleven in ons land.” (Vlaams Belang, 2014: 22)
- “Onze identiteit beschermen” (Vlaams Belang, 2019: 25)
- “Een land – en bij uitbreiding een continent – heeft niet alleen het recht zijn grenzen te beschermen. Het heeft tegenover zijn eigen burgers ook de plicht dat te doen.” (Vlaams Belang, 2019: 26)
- “Wij willen een Europa waarop we met z'n allen weer trots kunnen zijn, trots op onze beschaving en op ons lappendeken van schitterende volkeren en culturen.” (Vlaams Belang, 2019: 18)
- “Er komt in België, en dus in Vlaanderen, geen streng immigratiebeleid omdat een links Wallonië voorstander is van open grenzen.” (Vlaams Belang, 2019: 7)
- “Massa-immigratie bedreigt niet alleen onze sociale zekerheid en onze veiligheid, maar ook onze identiteit en onze eigenheid.” (Vlaams Belang, 2019: 25)
- “Indien we geen vreemdeling in ons eigen land willen worden en onze manier van leven willen vrijwaren, moeten we vertrekken vanuit nulimmigratie. Met de migratiestromen uit het verleden hebben we onze handen al vol.” (Vlaams Belang, 2019: 25)
- “Hoe langer hoe meer wordt duidelijk dat de ongebreidelde immigratie geen bijdrage levert aan de betaalbaarheid van ons sociaal systeem, maar er integendeel een almaar zwaardere hypotheek op legt. Hoe men het ook draait of keert: massale immigratie is niet combineerbaar met een verzorgingsstaat.” (Vlaams Belang, 2019: 59)
- “Daar is, ten gevolge van de massa-immigratie het onderwijsniveau fors gezakt en organiseren de ouders een wedren naar de overblijvende kwaliteitsscholen in hun omgeving.” (Vlaams Belang, 2019: 73)
- “Een beleid dat onze schaarse open ruimtes beschermt en een goede ruimtelijke ordening nastreeft, moet werk maken van het stoppen van de massa immigratie. Vlaanderen is vol!” (Vlaams Belang, 2019: 90)
- “Als Vlamingen ontlenen we voor een groot stuk onze Vlaamse identiteit aan ons erfgoed.” (Vlaams Belang, 2019: 34)


- “Het Vlaams Belang is voorstander van het inschrijven van ‘burgerschap’ in de eindtermen, waarbij de kennis van en het respect voor onze Europese waarden en normen en onze Vlaamse identiteit, cultuur, geschiedenis en tradities centraal staan.” (Vlaams Belang, 2019: 72)
- “Identiteit biedt houvast en geborgenheid aan mensen. Onze identiteit is in de eerste plaats een cultureel gegeven. Men kan perfect zijn Vlaamse identiteit beleven en zich toch wereldburger voelen, met een brede interesse voor andere culturen.” (Vlaams Belang, 2019: 96)
- “Het Vlaams Belang kiest resoluut voor de Vlaamse staatvorming. Een terugkeer naar het unitaire België zou immers nóg erger zijn dan de kwaal, gelet op de totaal verschillende beleidsvisies tussen Vlamingen en Walen.” (Vlaams Belang, 2019: 13)
- “In 2015 droeg België 5,5 miljard euro af aan de EU of 271 euro per Belg.” (Vlaams Belang, 2019: 21)
- “Als Vlamingen betalen we tegenwoordig op die manier elk jaar zo’n 12 miljard euro gedwongen ‘solidariteitsbijdragen’ aan Wallonië.” (Vlaams Belang, 2019: 8)
- “De redding en instandhouding van de euro heeft elke Vlaming al minstens 6.000 euro gekost.” (Vlaams Belang, 2019: 21)
- “(...) de allochtoon wordt aangeworven en de Vlaming niet.” (Vlaams Belang, 2019: 30)
- “Mensen van vreemde afkomst die zich loyaal opstellen tegenover Vlaanderen, onze wetten naleven en bereid zijn onze taal te leren, zijn voor het Vlaams Belang volwaardige Vlamingen.” (Vlaams Belang, 2019: 30)
- “Door gettovorming voelen veel Vlamingen zich vreemdeling in de eigen woonwijk.” (Vlaams Belang, 2019: 93)
- “Brussel kan overigens geen excuus zijn om geen werk te maken van een stappenplan richting Vlaamse onafhankelijkheid.” (Vlaams Belang, 2019: 9)
- “Zelfs de koppigste Brusselaar zal snel inzien dat de opties van een onafhankelijke Brusselse stadsstaat of een unie met Wallonië eerder fictief dan reëel zijn.” (Vlaams Belang, 2019: 9)
- “Europa evolueert naar een superstaat, een Verenigde Staten van Europa, waarin een onafhankelijke Vlaamse staat slechts een provincie kan zijn zonder macht en soevereiniteit.” (Vlaams Belang, 2019: 18)
- “Als binnen Europa een volk zich op democratische wijze uitspreekt voor onafhankelijkheid (bijvoorbeeld bij referendum), of omgekeerd voor aanhechting bij

een andere staat, moet dit door alle Europese instellingen als dusdanig erkend worden.”  
(Vlaams Belang, 2019: 20)


- “Sociale zekerheid en open grenzen gaan dus niet samen. Een sociaal systeem waar men vrij kan van genieten zonder ooit te hebben bijgedragen, dat werkt niet. Solidariteit kan maar bestaan tussen de burgers van een natie. Net zoals we zelf prioriteit geven aan onze vrienden en familie, moet de staat ook prioriteit geven aan de eigen burgers.”  
(Vlaams Belang, 2019: 61)
- “Een Europa van naties en vrijheden.” (Vlaams Belang, 2019: 18)
- “Het Vlaams Belang verkiest een Europese samenwerking die gebaseerd is op de soevereiniteit van de naties.” (Vlaams Belang, 2019: 19)
- “Wel een confederaal Europa van samenwerkende naties.” (Vlaams Belang, 2019: 19)
- “En vooral om van de Vlamingen opnieuw een vrij volk te maken.” (Vlaams Belang, 2019: 7)
- “Voor de opeenvolgende regeringen gelden immers andere prioriteiten dan de zorg voor de behoeftigen van ons eigen volk.” (Vlaams Belang, 2019: 59)
- “De partij streeft verder naar een beleid dat niet langer de politieke elite, maar het volk ten goede komt.” (Vlaams Belang, 2019: 59)
- “Ons Vlaamse volk heeft maar een toekomst indien onze waarden en onze cultuur van generatie op generatie worden doorgegeven.” (Vlaams Belang, 2019: 71)
- “De halsstarrige weigering om te luisteren naar de bevolking lijdt er alvast toe dat in 2016 51,9% van de Britten bij een opkomst van 72,2% kozen voor een Brexit, een uittrede uit de Europese Unie.” (Vlaams Belang, 2019: 18)
- “Elke lidstaat moet soeverein en op een heldere manier zijn lidmaatschap kunnen evalueren en desgevallend op een even heldere manier en via een duidelijke procedure uit de EU kunnen stappen.” (Vlaams Belang, 2019: 20)
- “Een Turks EU-lidmaatschap betekent bovendien dat elke Turk zich overal in de Europese Unie zal mogen vestigen.” (Vlaams Belang, 2019: 21)
- “Het principe in de Grondwet inschrijven dat de Vlaams Europese leidcultuur de enige publieke cultuur is in Vlaanderen.” (Vlaams Belang, 2019: 31)
- “(...) een Vlaams Vlaanderen, waar onze taal, onze cultuur, onze tradities en onze manier van leven beschermd worden.” (Vlaams Belang, 2019: 3)
- “Het Vlaams Belang wil dat werk gemaakt wordt van een echt aanpassingsbeleid, waarbij van immigranten die hier hun toekomst willen uitbouwen, geëist wordt dat ze zich aanpassen aan onze Vlaams Europese leidcultuur.” (Vlaams Belang, 2019: 30)

- “Uitbouw van een terugkeerbeleid voor moslims die willen leven volgens de islamitische voorschriften en niet bereid zijn zich aan te passen aan onze Vlaams-Europese publieke cultuur.” (Vlaams Belang, 2019: 34)
- “Culturele centra moeten prioritair inzetten op producten van bij ons. Hoe waardevol andere culturen ook zijn, ze mogen nooit onze Vlaamse cultuur overheersen of verdringe.” (Vlaams Belang, 2019: 96)
- “Door de 6de staatshervorming kan de Vlaamse overheid een beleid voeren dat meer op maat van de Vlaming is, van de wieg tot zijn oude dag.” (CD&V, 2014: 14)
- “Het taalvoordeel dat we als Vlamingen traditioneel hebben laten we niet verloren gaan. De kwaliteitslat voor het onderwijs in vreemde talen leggen we hoog.” (CD&V, 2014: 71)
- “België en Vlaanderen hebben veel welvaart te danken aan hun lidmaatschap van de Europese Unie. Als we op wereldvlak een rol van betekenis willen blijven spelen, dan kan dat enkel met en in Europa.” (CD&V, 2014: 21)

- **Annexe 8** : Comparaison du fédéralisme et du confédéralisme par la N-VA




Confederalisme



**Federalisme**  
**Gedwongen**  
**samenwerking**

.....


**Confederalisme**  
**Vrijwillige**  
**samenwerking**



---


## Wat is confederalisme?

Democratisch  
bestuur




= beleid dichterbij de burger

Efficiënter  
dus goedkoper



= slanke en transparante overheid

Communautaire  
rust



= overheden die samenwerken

➔

Samen beslissen wat we samen willen doen

✌️

Source: programme général N-VA, 2014 : 73



